N° 68 – JUILLET 2022

Info 12

Président : Chef d'escadrons Paul Lemaire (er)
12 Rue de La Chapelle - 02110 Bohain-en-Vermandois
Tél. : 03.23.07.06.02 – Courriel : lp68@hotmail.fr

Secrétaire :

Brigadier-chef Philippe Gillet
13 Rue de Charme – 08140 Pouru Saint Rémy
Tél. : 03.24.29.46.01 - Courriel : gilletphil08@wanadoo.fr

Secrétaire adjointe :

Madame Catherine Zanette
19 Rue de la Pennessière – 08200 Wadelincourt
Tél. : 03.24.29.65.51 - Courriel : catherine.zanette@wanadoo.fr

Trésorier :

Maréchal des logis chef Claude Zanette
19 Rue de la Pennessière – 08200 Wadelincourt
Tél. : 03.27.29.65.51 - Courriel : catherine.zanette@wanadoo.fr

Organisateur des cérémonies en Pays de Caux :

Brigadier-chef Raphaël Distante
8 Rue des Sapeurs – 76460 Saint-Valery-en-Caux
Tél. : 02.35.97.33.57 - Courriel : distante@wanadoo.fr

Organisateur des 12.12 en Maine et Loire

Brigadier-chef Jean-Claude Frelechoux
8 Rue de la Cirottière – 49160Longue Jumelles
Tél. : 06.41.35.59.31 – Courriel : milord62@orange.fr

Webmestre :

Chef d'escadrons François de Guiringaud
103 Avenue Pierre Grenier – 92100 Boulogne Billancourt
Tél. : 01.46.09.07.75 – fdeguiringaud@gmail.com

Porte-drapeau : Brigadier-chef Jackie Dumay

Portes-drapeau suppléants : Messieurs Alain Fleury et Cyril Gillet

Commissaire aux comptes : Adjudant-chef René Petitdan

Membre du bureau : Lieutenant Patrick Gérard

SOMMAIRE

1 LE MOT DU PRESIDENT

2 LE PASSE DU 12

Historique du 12ème Régiment de Chasseurs à cheval.

3 ACTIVITES

3.1 – Activités passées : Cérémonies en Pays de Caux.
3.2 – Activités futures : Les 12.12.

4 INFORMATIONS DIVERSES

4.1 – Ministère des Armées.
4.2 – Nouvelles de l'U.N.A.B.C.C.
4.3 – Ecole de Cavalerie.
4.4 – F.C.C.A.
4.5 – U.N.A.C.A.
4.6 – 1er R. CH.
4.7 – 1er R. C.A.
4.8 – Nouvelles de Sedan et des Ardennes.
4.9 – Relations avec nos amis Canadiens.
4.10 – Le saviez-vous ?
4.11 – Le mot du trésorier.

5 NOUVELLES DES CAMARADES

5.1 – Nouvelles adhésions.
5.2 – Changements d'adresse.
5.3 – Nos joies.
5.4 – Nos peines.
5.5 – Nouvelles des uns et des autres.
5.6 – Nostalgie. Récit du lieutenant-général Michel Maisonneuve.
5.7 – Annonces.

Photo couverture : Stèle Labouche.
Annexe : Bulletin-réponse.

1 - LE MOT DU PRESIDENT

Chers amis,

Mes chers amis, depuis 2020 nous attendions une pause sur le front du covid pour enfin commémorer dignement le 80ème anniversaire des héroïques mais désespérés combats, livrés par nos grands anciens de 1940 dans le pays cauchois. C'est chose faite depuis quelques jours et de fort belle manière en communion parfaite avec nos amis écossais les 25 et 26 juin.

A Sotteville-sur-Mer, à Ermenouville, à Néville, à Veules-les-Roses et à Saint-Valery, partout le souvenir des sacrifices consentis par les Chasseurs du 12ème à cheval fut évoqué avec ferveur à travers les paroles prononcées par les nombreuses autorités civiles, présentes lors des manifestations organisées autour des monuments aux Morts des communes concernées.

La présence de Pipe Band, de l'harmonie municipale, d'un détachement de paras britanniques au cimetière de Saint-Valery, donnait une solennité encore plus grande à cet hommage rendu aux alliés disparus dans cette tourmente de 1940.

Je tiens à remercier et à saluer tout particulièrement le Chef de Corps du 1er Régiment de Chasseurs d'Afrique de nous avoir délégué le capitaine Bordachar qui je le pense, ne rentrera pas déçu d'avoir passé deux jours en notre compagnie. Ma gratitude va également à l'égard des camarades du 2ème Régiment de Chasseurs d'Afrique qui était venu en grand nombre se joindre à nous ainsi qu'aux anciens du 7ème Chasseurs. J'ai aussi une pensée affectueuse pour madame Labouche et sa famille toujours fidèle à ce rendez-vous.

Je tiens à remercier vivement monsieur Ouvry maire de Saint-Valery et monsieur Gorgibus maire-adjoint, de nous avoir permis de nous rassembler autour d'un repas dans la salle municipale où une ambiance très '' 12ème Chasseurs régnait ''.

Le dimanche 26 au matin, nous étions très nombreux à la messe célébrée en l'église de Néville par le père Brentot curé de Saint-Valery-en-Caux en présence d'un pasteur anglican. Messe chantée et suivie avec ferveur agrémentée de quelques sonneries de cornemuses. Vous trouverez au sein de notre info 12 de nombreuses photos, relatant ces deux journées en Normandie.

Nous avons profité de ce séjour pour tenir dimanche 26 juin notre assemblée générale. Merci de m'avoir plébiscité ainsi que Patrick Gérard pour poursuivre notre tâche au sein de l'amicale…

Au cours du repas, j'ai félicité notre camarade Raphaël Distante pour son dévouement quant à l'organisation et à la pérennité de cette manifestation annuelle dans le cadre de notre devoir de mémoire. Je lui ai remis en votre nom deux cadeaux offert par l'amicale à savoir une figurine et une plaque du 12ème Chasseurs.

Bravo à tous les camardes qui sont venus de loin pour se joindre à cette commémoration.

Je vous demande de vous joindre nombreux à la manifestation à Floing début septembre. La date reste à fixer…

J'ai fixé sans donner une date précise, notre future assemblée générale qui se tiendra en mai à Sedan.

Nos prochains rendez-vous sont les 12.12 à Paris, Saumur et Sedan. Venez nombreux.

Peut-être pourrions-nous envisager un ravivage de la Flamme au printemps 2023, d'autant que désormais, c'est notre ami le général (C.A.) Christophe de Saint-Chamas qui préside le comité de la Flamme ?

En attendant je vous souhaite un bel été à toutes et tous !

Et par Saint-Georges ..... Vive la Cavalerie
et par Murat ..... Vive le 12ème !
Chef d'escadrons Paul Lemaire (er)

2 - LE PASSE DU 12

Le 12ème Régiment de Chasseurs à cheval

Le 12ème Régiment de Chasseurs à cheval existe sous cette dénomination depuis le règlement du 1er janvier 1791 (Règlement sur la formation, les appointements et la solde des régiments de chasseurs à cheval) qui retire aux régiments de Chasseurs à cheval leur appellation de province pour ne laisser que leur numéro selon leur rang. C'est ainsi que le régiment des Chasseurs de Champagne, classé 12ème dans l'armée depuis l'ordonnance du 17 mars 1788, devient le 12ème régiment de chasseurs à cheval. Auparavant il était classé 6ème dans l'arme sous le titre de Chasseurs des Ardennes et recula à la 12ème place lorsque, par cette ordonnance du 17 mars 1788, 6 régiments de dragons firent transformés en chasseurs à cheval et prirent, par raison d'ancienneté, les six premiers rangs (voir historique des chasseurs à cheval, ordonnance du 17 mars 1788).
Un décret du 28 janvier 1791 porte au complet de guerre (170 hommes par escadron) 20 régiments de cavalerie, parmi lesquels le 12ème régiment de chasseurs. Au mois d'avril 1792, le régiment quitte sa garnison de Pont-à-Mousson et se rend à l'armée du Centre (ou des Ardennes) commandée par le général Lafayette.
Le 19 août 1792, le général Dumouriez est nommé au commandement en chef de l'armée du Nord en remplacement de La Fayette.

Général Charles-François Dumouriez.

Le régiment se distingue le 15 septembre près de Saint-Menehould ; il prend part au combat de Valmy, le 20 septembre. On lit dans l'historique du régiment, par Dupuy, le trait suivant : « Parmi les traits de bravoure qui honorent cette journée, nous devons signaler la belle conduite du chasseur Dervieux du 12ème de chasseurs. Dervieux, dans une charge, n'écoutant que son courage, se précipite le sabre haut au milieu d'un groupe d'Autrichiens ; entouré, sabré et désarçonné, il fut fait prisonnier. On le conduisit devant le général autrichien, qui lui demanda des renseignements sur la position et la force de l'armée républicaine. D'abord on emploie de séduisantes promesses ; l'or est étalé devant lui. Un regard de mépris fut sa réponse. L'Autrichien irrité le menace du dernier supplice s'il s'obstine à se taire. *« Je suis ton prisonnier »*, lui répond Dervieux, *« mais je ne suis pas un traître : tu feras de moi tout ce qu'il te plaira, mais je périrai plutôt mille fois que de proférer une parole qui soit préjudiciable à ma patrie !* ».
Le général respecta la fermeté de Dervieux et admira son courage. Le courage et le patriotisme de Dervieux furent portés à l'ordre de l'armée. Plus tard, lors de la distribution des armes d'honneur, cet intrépide chasseur reçut un mousqueton où furent gavés ces mots : ''*A l'un des plus braves de la journée de Valmy* (20 septembre 1792) ''. Ce fut également un des premiers du régiment qui obtint la croix d'honneur. » (Dupuy R., Historique du 12ème régiment de Chasseurs de 1788 à 1891, Paris, 1891, page 40).

Général Dampierre.

Le 4 novembre, le régiment prend part sous les ordres du général Dampierre, au combat de Boussu près de Mons. ‘’ *La cavalerie fut admirable ‘’*, écrit Dupuy dans l’Historique du régiment : « *s’acharnant après les fuyards elle les poursuivit en les sabrant jusque sur les retranchements de Quareignon* » (sic !).
Deux jours plus tard, on retrouve le 12ème Chasseurs à la bataille de Jemmapes, qui assure à la France la possession de la Belgique.
Après cette bataille, le régiment, avec les 3ème et 6ème même arme, passe sous les ordres du général Stengel et fait partie de l’avant-garde que commande le lieutenant général Lanoue. Il participe, le 13, au combat d’Anderlecht, prélude à la prise de Bruxelles par Dumouriez. Le 12ème Chasseurs forme l’avant-garde au moment de l’entrée de l’armée française dans la ville. Il prend part au combat de Tirlemont (21 novembre) ainsi qu’au combat pour la prise de Liège (27 novembre).
Le régiment prend encore part à la bataille de Neerwinden, le 18 mars 1793, défaite qui cause la perte de la Belgique.
Le 1er mai, lors de combat pour débloquer la ville de Condé, le 2ème escadron du 12ème Chasseurs charge 300 uhlans, les met en fuite et leur fait de nombreux prisonniers (*Dupuy, page 50.)
Le 21 décembre 1793, le régiment se distingue lors d’une reconnaissance au cours de laquelle il déloge les troupes autrichiennes du village de Beauvieux.

Général Guillaume Philibert Duhesme.

A cette occasion, le général Duhesme fait l’éloge du corps dans les termes suivants : « *Dans l’attaque du 21, le 12ème de Chasseurs a continué à prouver qu’on pouvait toujours avoir en lui la plus grande confiance. La hardiesse avec laquelle il a pénétré dans le village de Beauvieux et l’entrain avec lequel il a délogé l’ennemi font que ce régiment mérite les plus grands éloges* ». (*Dupuy p 52.). En avril 1794, le sous-lieutenant Aubertin est cité à l’ordre de l’armée pour sa bravoure : « *Chargé avec son peloton d’éclairer la marche du régiment, il arrive à l’entrée du village de Nouvion, y laisse son peloton en observation, le traverse au galop avec quatre chasseurs, atteint 40 hussards à l’extrémité, les charge, les sabre et leur fait 10 prisonniers* ». (*Dupuy, page 53.)
Le 12ème régiment de Chasseurs à cheval participe à la bataille de Fleurus, le 26 juin 1794 et aux campagnes de l’armée de Sambre-et-Meuse sous les ordres du général Kléber. Il prend part aux opérations qui aboutissent à la prise de Luxembourg (7 juin 1795) et participe au passage du Rhin par Kléber le 6 septembre.

Général Jean-Baptiste Jourdan.

Général Jean-Baptiste Kléber.

Le 28 novembre, le 12ème Chasseurs se distingue au combat de Kreuznach et le 17 décembre à celui de Sulzbach. C'est au cours des campagnes de 1795 que les conditions sont les plus éprouvantes pour les troupes républicaines, comme en témoigne ce rapport du général Jourdan au ministre de la guerre : « *Ces*

braves qui, dans toutes les occasions, donnent l'exemple du courage et du dévouement, sont dans la situation la plus déplorable. Chacun d'eux, quel que soit son grade, ne touche que huit francs par mois en numéraire ; le reste de sa solde lui est payé en assignats, dont il ne peut faire aucun usage. Réduits à l'impossibilité de se procurer les objets de première nécessité, on voit les officiers de tout grade solliciter les généraux de leur faire délivrer des magasins de la République des souliers, des chemises et même des habits destinés aux soldats. N'ayant pas les moyens de se procurer un domestique, les distributions étant très irrégulières et même manquant souvent, ils sont obligés de faire ordinaire avec les soldats et de partager avec ces derniers les fruits de leur maraude. S'ils veulent faire ensuite à leurs subordonnés des remontrances sur le pillage, ceux-ci leur rappellent les obligations qu'ils leur doivent ». Pendant la campagne de 1796, le 12ème Chasseurs marche à l'avant-garde de l'armée de Sambre-et-Meuse. Après avoir pris part, le 16 juillet, à la prise de Francfort, le 12ème Chasseurs participe le 4 août à la prise de la ville de Bamberg. A cette occasion, le général Championnet dicte le 6 août l'ordre du jour suivant : « *Le général de division doit les plus grands éloges au 12ème régiment de chasseurs pour sa conduite dans l'affaire du 4 août à Bamberg. A attaqué, avec une intrépidité sans égale l'arrière-garde du général Wartensleben et a soutenu longtemps dans les rues un combat inégal sans avoir égard au nombre de ses ennemis* ».

Général Lazare Hoche.

Début février 1797, l'armée de Sambre-et-Meuse passe sous les ordres du général Hoche. Le 12ème Chasseurs forme avec les 1er, 3ème et 9ème régiments de Chasseurs à cheval une division sous les ordres du général Richepanse. Les quatre régiments de cette division se distinguent le 18 avril à la bataille de Neuwied.

En 1798, le 12ème Chasseurs est affecté à la division Schauenbourg, et participe à l'occupation de la Suisse.

Le régiment participe à la répression de la résistance opposée par les Suisses à l'invasion de leur pays, ce qu'en terme plus policé on appelle '' *pacification* ''.Un escadron est cantonné à Zurich, le reste à Winterthur.

En mars 1799, le régiment, avec l'armée d'Helvétie, passe sous les ordres du général Masséna. Le 7 avril, le colonel Sicard est admis à la retraite et est remplacé par le colonel de France (ou Defrance). Le régiment prend part à la bataille de Stokach le 3 mai, à celle de Moeskirch le 5 mai, à celle de Memmingen le 10.

Général André Massena.

Général Moncey.

A la fin du mois, le 12ème Chasseurs fait partie des 18 000 hommes de l'armée du Rhin qui sont détachés pour servir de réserve à l'armée de réserve formée par le premier consul et qui est rassemblée aux environs de Genève et de Lausanne. Ce détachement est placé sous les ordres du général Moncey. Il passe le Saint-Gothard le 29 mai et participe dès lors à la campagne de 1800 en Italie. Il prend notamment une part active à la bataille de Marengo. En septembre 1800, le régiment, est dirigé sur l'armée des Grisons où il est placé sous les ordres du général Macdonald. Il prend part aux opérations de cette armée jusqu'à la conclusion de la paix de Lunéville.

Après avoir cantonné en Italie, le régiment rentre en France au mois de septembre 1801 et va tenir garnison à Vesoul. Un an plus tard (15 septembre 1802), il quitte cette garnison pour aller tenir garnison à Belfort. Le 1er vendémiaire an XII (24 septembre 1803), un arrêté crée dans les régiments de cavalerie une compagnie d'élite. En janvier 1804, le 12ème Chasseurs quitte Belfort pour se rendre à l'armée des côtes de l'Océan. Les 1er et 2ème escadrons sont stationnés à Aire, le 3ème à Calais et le 4ème avec le dépôt à Ath. Un escadron est désigné pour le service à pied : « *Nous avons reçu des souliers et des guêtres et*

avons formé un régiment à pied, sac au dos pour aller tenir garnison à Calais », raconte le capitaine Aubry.

Capitaine Aubry

La forteresse de Bellinzona où le 12ème tint garnison quelques mois en 1799-1800. Verrou sur la vallée du Tessin.

Uniformes :

Le 12ème Chasseurs à cheval porta tout au long de son histoire l'uniforme vert, avec la couleur distinctive cramoisi au collet.
En 1799, lorsque Aubry rejoint le 12ème Chasseurs, le régiment porte le dolman vert à collet cramoisi, avec galons et tresses blancs ; pantalon à la hongroise de drap vert, galonné de blanc en forme de pique aux ouvertures du pont. Shako à flamme cramoisie doublée de noir.
La tenue du régiment sous le Consulat et au début de l'Empire est bien connue grâce aux livres d'ordres du colonel de France, qui a été publié par les Carnets de la Sabretache en 1893.

Comte Jean-Marie Antoine de France.

En 1804, le ministre prescrit pour les chasseurs à cheval l'habit à revers dit '' surtout '', comme habit de grande tenue. Il se porte avec une veste sans manches, verte ou de la couleur distinctive tressée galonnée à la hongroise. La veste de drap blanc est également en usage.
Le shako à flamme du Consulat est remplacé par un shako de feutre à visière fixe, avec cocarde sur le milieu du fût, complété d'un cordon natté terminé par deux raquettes.
La compagnie d'élite porte un colback en peau d'ours, orné d'une flamme de la couleur distinctive et d'un plumet rouge. Sur l'habit, le chasseur de la compagnie d'élite porte des épaulettes de laine rouge (cet ornement ne se porte pas sur le dolman) en place de la patte d'épaule verte liserée de cramoisi que portent les chasseurs des autres compagnies.
En campagne et en petite tenue (ou tenue ordinaire) les chasseurs portent un pantalon ample de drap vert, basané de cuir noir, boutonnant sur le côté, l'ouverture latérale étant garnie d'un passepoil cramoisi.

Trompettes :

Les trompettes portaient le plus souvent la tenue aux couleurs inversées, mais certains régiments firent preuve à cet égard d'une grande liberté. Au 12ème Régiment de Chasseurs, dès le consulat, les trompettes portèrent le dolman bleu céleste avec le collet cramoisi. On retrouve la couleur bleu céleste pour els

trompettes du 12ème. L'iconographie montre que les trompettes du 12ème Chasseurs continuèrent à porter la couleur céleste jusqu'à la mise en application du règlement de 1812, c'est-à-dire jusqu'en 1813.
Le règlement de 1812, qui devait être mis en application en 1813, donnait aux chasseurs à cheval l'habit veste à revers carrés, agrafés dans toute leur hauteur, retroussis ornés de cors de chasse verts et pattes à la Soubise sur les basques. Il règlementait pour la tenue de campagne le pantalon de cheval basané, vert, fermé par deux rangées de 18 boutons, l'ouverture latérale bordée d'un passepoil cramoisi. La compagnie d'élite reçut, en remplacement du colback, le shako semblable à celui des grenadiers d'infanterie de ligne.
Les trompettes portaient l'habit sans revers, de fond vert, orné de galons de livrée de l'Empereur, collet cramoisi, parements verts.
Le 27 thermidor an 11, le général Klein, au terme de son inspection notait : « *La tenue de ce régiment serait beaucoup mieux, s'il eût reçu ses remplacements à l'habillement, il n'a que des habits dolmans qui sont à leur dernière année de service, propres et biens réparés, il manque totalement de culottes hongroises qui se trouvent remplacées par des pantalons de treillis et fait confectionner des gilets d'écurie pour l'effectif du corps. Malgré ce dénuement, la tenue est passable et très uniforme* ».
Et plus loin, le même inspecteur général notait : « *l'habillement de ce régiment serait dans le plus mauvais état s'il n'avait pas été autorisé à acheter et confectionner 700 gilets d'écurie, il lui reste encore beaucoup dû sur les remplacements des années 8, 9 et 10. Il a été forcé de refuser les draps qui lui ont été expédiés de Lyon pour ceux de l'an 11, en raison de leur mauvaise qualité n'étant en rien conformes aux échantillons. D'après le rapport de l'officier chargé de l'habillement, j'ai lieu de me convaincre de la mauvaise foi des fournisseurs ; ce régiment n'a point de pantalon hongrois, il se trouve remplacé par un pantalon de treillis* ».
Lors de l'inspection du 2 vendémiaire an 13, qui a eu lieu à Ath, on voit que les '' habits dolmans '' ont vécu. Sur un total de 503, il y en a 236 hors de service, 266 qui sont classés '' à réparer '' et un seul noté '' bon ''.
Au terme de la revue d'inspection passée à Ath le 9 thermidor an 13, la tenue du régiment était notée de la façon suivante : '' *Elle est bonne ; celle des officiers ne laisse rien à désirer ''.*
L'habillement était qualifié de *'' en bon état et conforme aux modèles ''*. Cette dernière remarque vaut d'être relevée, car la fidélité aux modèles pouvait subir bien des entorses dans les régiments de chasseurs à cheval.
D'ailleurs, le rapport contenait encore la recommandation suivante : *'' Le conseil d'administration continuera à veiller à ce que toutes les parties de l'habillement, équipement et armement confectionnés conformément aux modèles sans qu'aucun changement puisse y être apporté ''.*
A cette époque, les dolmans ont complètement disparu de l'état des effets d'habillement. Le régiment porte des habits à revers (qualifiés de surtouts).

12ème Régiment de Chasseurs à cheval – 1815

& & &

Monsieur Jean-Jacques Thiercelin, membre de la Commission Départementale des Antiquités et du Patrimoine de Seine-Maritime et ami du 12, nous a fait parvenir un article paru dans le journal ‘’ Le Courrier Cauchois ‘’ en date du 20 mai 2022 :

1940 : Albert Auger, héros méconnu, mutilé de guerre

Au cours des deux dernières décennies d’engagement de l’Armée française en opérations extérieures, la majeure partie des pertes et mutilations éprouvées est imputable aux IED (engins explosifs improvisés). Prenant conscience des traumatismes ressentis, le ministère de la Défense et le service de santé des Armées se sont adaptés, au fil des conflits, pour suivre les militaires touchés dans leurs chairs.

Leurs aînés blessés et mutilés de mai-juin 1940 n’ont pu bénéficier de l’accompagnement actuellement en vigueur, la vie devant reprendre son cours et les pères subvenir aux besoins de leur famille. En témoigne le parcours du Luneraysien Albert Auger, grand invalide de guerre à 22 ans.

Né le 6 mai 1918 à Sainte-Geneviève-en-Caux (Beauval-en-Caux), le Cauchois est incorporé le 15 octobre 1938 au sein du 12ème RCC (régiment de chasseurs à cheval), stationné à Sedan dans les Ardennes. Affecté au 2ème escadron, Albert Auger passe l’hiver 1939-1940 avec le régiment dans la région de Longwy, en Meurthe et Moselle.

Le 10 mai 1940 à l’aube, le 12ème Régiment de Chasseurs à cheval, alors stationné au nord de Sedan, est placé en alerte en raison de l’invasion de la Belgique et de la Hollande par l’armée allemande. Le régiment reçoit l’ordre de se porter au contact de l’ennemi en territoire belge. Dans le secteur de Houffalise, les chasseurs repoussent, par des feux précis et disciplinés, des motocyclistes et des fantassins allemands qui tentent de s’infiltrer.

La blessure et l’amputation :

Les allemands franchissent la Meuse le 12 mai au soir. Le deuxième escadron se rend au sud dans le secteur Tannay-Le-Chesne, dans les Ardennes françaises, où il arrive le 13 mai en soirée. Dans la nuit du 13 au 14 mai, l’ordre est donné de remonter au nord pour tenter de colmater une brèche près de Chémery-Chéhéry (15 kilomètres sud de Sedan). La mission est claire : *‘’ Tenir sur place ! ‘’*. L’irrésistible ruée blindée ennemie s’accentue. Malgré l’infériorité numérique et matérielle, les chasseurs résistent et parviennent à arrêter provisoirement l’adversaire. Le 14 mai, les cavaliers reçoivent l’ordre de tenir le pont Malmy-Chémery sur la rivière Bar et d’en interdire le franchissement en disposant, notamment, un barrage de mines anti-chars. Les fantassins allemands, appuyés par de puissants tirs d’artillerie, portent leur effort sur Malmy. Vers 09 h 30, les français engagent le combat et s’accrochent au terrain. Plusieurs chars à croix noire sont touchés. La ruée allemande est cependant trop puissante pour être stoppée. Les pertes augmentent dans les rangs des défenseurs. C’est au cours de ce violent engagement qu’Albert Auger, combattant en première ligne, est grièvement touché au bras droit. Capturé par les allemands, Albert est soigné et interné au Heilag VA à Constance (Bade-Wurtemberg), puis au stalag IX-A implanté à Trutzain (nord de la Hesse). Sa blessure s’aggravant, Albert est admis le 16 août 1940 à l’hôpital de Treysa, établissement au sein duquel il est amputé du bras droit, au tiers supérieur.

La Légion d'honneur :

Rapatrié '' sanitaire '' en France le 23 août 1940, Albert Auger est réformé à titre définitif le 23 septembre de la même année et déclaré '' invalide à 100 % ''. Albert unit sa destinée avec Danielle Lallemand en 1941. Le couple s'installe à Luneray. De cette union naît un premier enfant, Christian, en juillet 1942. Suivront Liliane, Jean-Marie, Françoise, Patrick, Daniel et Sylviane.

Soucieux de subvenir aux besoins de sa famille, Albert travaille chez les cultivateurs de la région, notamment Gilbert Lheureux et Paul Perrier, qui l'emploient à de menus travaux en raison de son infirmité. Malgré son handicap, il tient parfaitement sa place et fait preuve d'une volonté remarquable et digne d'éloges.

Nommé garde champêtre de la commune de Luneray le 1er mai 1944, Albert démissionne de son poste le 01er juin 1947 pour se consacrer totalement à la gérance de la succursale des établissements '' La Ruche '', déjà tenue par son épouse. Albert décède à son domicile rue des Poitreaux, des suites d'une longue maladie le 31 janvier 1976. Il repose au cimetière sud à Luneray.

Albert Auger a été nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret du 23 octobre 1947. La décoration lui a été remise le 9 novembre 1947 par Robert Mordefroid, président de l'association des Amputés de Normandie, lui-même commandeur.

L'article a été réalisé avec la participation du Luneraysien Hervé Savary, commandant de gendarmerie en retraite.

3 - Activités

3.1 - Activités passées :

Sotteville-sur-Mer

Le vendredi 24 juin à 18 h 00, le chef d'escadrons Paul Lemaire accompagné du porte-drapeau et de quelques anciens du 12, étaient présents à la cérémonie autour du monument aux Morts suivi du verre de l'amitié à la mairie.

Samedi 25 juin à 12 h 00, nous sommes réunis au restaurant ‘’ Les Flots ‘’ à Saint-Valery où un excellent déjeuner nous est servi.

Ermenouville

Le C.E. Lemaire et B/C Dumay devant la plaque du 12ème Chasseurs

Chef de bataillon Mauger – C.E. Lemaire et B/C Distante

Le 25 juin à 10 h 00, nous nous retrouvons dans la clairière du 12ème Chasseurs près du château d'Arnouville pour honorer nos anciens tombés dans les durs et désespérés combats de 1940. Nous saluons nos camarades anciens du 7ème Chasseurs et du 2ème Chasseurs d'Afrique qui se sont joints à nous à l'occasion de cette commémoration. La cérémonie toujours empreinte d'émotion est parfaitement organisée par notre dévoué Raphaël Distante. Je profiterai de la citation d'Albert Einstein *'' La valeur d'un homme tient dans sa capacité à donner et non dans sa capacité à recevoir ''* pour remercier madame Distante et les épouses des membres du bureau pour leur patience et accepter parfois l'absence de leur époux pour la bonne marche de notre amicale.

Face au monument, le président, le chef d'escadrons Paul Lemaire prononce à cette occasion l'allocution suivante :

Monsieur le maire,
Monsieur le président de la communauté de communes,
Monsieur l'attaché militaire britannique représentant sa gracieuse majesté,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs les anciens combattants,
Messieurs et mesdames, membres d'associations…..
Mesdames, messieurs,

Quatre-vingt deux ans nous séparent d'une tragédie : l'effondrement moral d'un pays politiquement trop divisé, la somnolence de sa diplomatie depuis la fin de la Grande Guerre, notamment sans grande réaction depuis 1933 vont faciliter les coups de force d'Adolf Hitler en Europe centrale.

Un pouvoir politique en France constamment secoué par de trop nombreuses crises gouvernementales ; des ministères éphémères attestant l'impuissance quand l'action s'imposait ; n'écoutant pas en matière de défense les théories et conseils prodigués par Sir Lidell Hart en Grande Bretagne et le colonel de Gaulle quant à l'utilisation judicieuse et révolutionnaire de nos forces blindées, l'obstination et l'impéritie du pouvoir et du Haut Etat-major à cultiver un système militaire statique pendant que le dynamisme et le nationalisme allemand se déployaient sur l'Europe, allaient entraîner notre armée dans la tourmente …

Vingt ans plus tôt, elle faisait en 1919, l'admiration du monde entier. Le journal '' Le Figaro '' titrait encore le 15 juillet 1939 au lendemain du traditionnel défilé '' une armée formidable ''. Ils étaient les fils de ceux de 14. Courageux, ils le démontrèrent à Ermenouville, à Veules-les-Roses, à Saint-Valery-en-Caux : Britanniques, Chasseurs, Cuirassiers, fantassins, artilleurs ; honneur au courage malheureux ! Tenaces, héroïques, ils accomplissaient leur devoir face aux unités blindées allemandes qui les harcelaient depuis le début de la campagne en mai 1940.

Ils luttèrent durant de longues heures pour maintenir la poche de Saint-Valery et ainsi faciliter un hypothétique rembarquement. Probablement à l'esprit ces vers d'un autre temps *« Il faut sauver l'armée, il faut sauver la France »*. A court de munition, ils se rendirent. L'ennemi du moment vainqueur provisoire rendit hommage à la bravoure de ces soldats.

Regardons le 12ème Chasseurs, avec le 11ème Cuirs, ils constituent en 1940 la 5ème Division Légère de Cavalerie. Sur son étendard, sont inscrits en lettre d'or : '' Austerlitz – Alger – Puebla – l'Avre et l'Aisne ''. Cette unité à cheval est remarquablement commandé par le colonel Lesne, disciplinée, bien instruite, manœuvrière mais dont l'équipement est désuet. Les Chasseurs sont ardents à démontrer leur rage de vaincre.

Il quitte la garnison de Sedan le 10 mai 1940. Dès le 11 mai, il est engagé en Belgique mais devant la puissance des stukas et des blindés de Guderian, il se replie sur ordre vers le sud. Il livre un très dur combat le 14 mai à une quinzaine de kilomètres de Sedan et prend position sur l'Aisne dans la région de Vouziers.

Il est en cours de fortifier sa position lorsqu'il reçoit l'ordre de gagner la Somme entre Abbeville et la mer. Le régiment est à cheval et parcourt 270 kilomètres en trois jours jusqu'à Senlis, ce qui est un véritable tour de force réalisé grâce à la qualité de son instruction et de son entraînement. Il termine son déplacement en camion. Il combat sur la Somme les 28, 29 et 30 mai, cette fois contre les chars de Rommel en infligeant des pertes à l'ennemi.

Placé en réserve, il se recomplète et se repose tant bien que mal du 31 mai au 5 juin pendant que plus au nord, se déroule à Dunkerque l'opération '' Dynamo '' qui consiste à rembarquer une grande partie du Corps Expéditionnaire britannique et les éléments français.

Les 7 et 8 juin, le 12ème Chasseurs combat sur la Bresle, 20 kilomètres au sud-ouest de la Somme. Le 9 juin, il se replie à hauteur de la forêt de Saint-Saëns. Dans la nuit du 10 au 11 juin, il reçoit l'ordre de gagner la région de Saint-Valery, de participer avec des éléments de la 5ème Division Légère de Cavalerie à la défense de la tête de pont qui englobe Saint-Valery, Veules-les-Roses, dans l'espoir de protéger un éventuel embarquement des troupes à destination de l'Angleterre.

Le 11 juin, les rescapés du régiment sont ainsi répartis :
Le 1er escadron à Veules-les-Roses, capitaine Bouhet,
Le 2ème escadron à Ermenouville, capitaine Ethuin entouré de ses chefs de peloton : lieutenant Bazaille, lieutenant Cholus, lieutenant Launay du 11ème Cuirs,
Les 3ème et 4ème escadrons à Sainte-Colombe, capitaine Masin et de Champvallier.

La progression des allemands a été rapide et les unités de la 7ème Panzer Division de Rommel et la 5ème Panzer Division de Hartlieb ont enfermé dans la zone de Saint-Valery les restes du 9ème Corps d'Armée du général Ihler et de ses 4 divisions, 2 de cavalerie (5ème Division Légère de Cavalerie et 2ème Division Légère de Cavalerie), ainsi que la division écossaise du général Fortune.

Le 11 juin 1940, ici même, le 2ème escadron du 12ème Chasseurs aux ordres du capitaine Ethuin secondé de ses lieutenants Bazaille, Clolus entourés de leurs chasseurs et des cuirasseirs du lieutenant Launay venus en renfort, reçoivent la mission, je cite : *« Tenir le village d'Ermenouville inclus dans le réduit de Saint-Valery. Vous disposez de 90 hommes, de 2 canons de 75 et d'un canon de 47 anti-chars ».*

Dès son arrivée en ce lieu vers 11 h 30, Ethuin doit prendre une décision pénible ; il s'interroge, je le cite : « Que vais-je faire de mes chevaux ? ». La décision est rapidement prise : « Les chevaux seront débridés et descellés puis mis en liberté. J'avoue que je ne pouvais donner l'ordre de les abattre. Un escadron de chevaux qui était mon orgueil allait s'évanouir dans ce coin de Saint-Valery-en-Caux où quelques heures plus tard, allait se livrer un combat que soutiendra notre espoir en l'embarquement de la division et enfin le désir de nous mesurer une bonne fois avec l'ennemi ».

Après une reconnaissance rapide du terrain, l'escadron se prépare pour le combat à pied.
Dès 17 h 00, les éléments ennemis à pied sont signalés progressant dans les blés à quelques cent mètres du village. Au fusil mitrailleur, ils sont repoussés. Plusieurs allemands restent sur le terrain. D'autres refluent en désordre…

18 h – 18 h 30, l'artillerie allemande déclenche un tir de 105 sur le village…
Un témoin aujourd'hui disparu, Monsieur Affagard, je le cite : *« Les allemands avaient incendié les granges voisines. Une pluie d'obus s'était abattue sur nous et la riposte des batteries françaises installées à proximité de ma ferme, ne fit que retarder la progression ennemie ».*

A nouveau, les fantassins allemands reviennent à la charge ; ils sont à nouveau repoussés. Une nouvelle attaque vers 20 h 20 subira le même sort. Morts et blessés s'accumulent. Ce n'est que vers 22 h 00 après un violent combat, que l'ennemi prend pied. Dans la partie Est du village, stoppé, il cherchera de nouveau à progresse sans y parvenir dès 3 heures du matin le 12 juin.

A 07 h – 07 h 15, nouvelle attaque, malgré les pertes sensibles enregistrées, l'escadron Ethuin tient admirablement.

Vers 09 h 30, le capitaine aperçoit des mouvements ennemis sur les flancs et son arrière. Devant la menace et se jugeant isolé, sans liaison, il décide de décrocher et d'effectuer un repli par échelon en direction de Durdent qu'il croyait encore occupé par des troupes amies. Le peloton Bazaille reste en arrière-garde. En arrivant dans cette localité, c'est l'ennemi qui le reçoit et c'est un dernier engagement. Les panzers surgissent de tous côtés, le combat est inégal. Les éléments de l'escadron succombent successivement.

L'ennemi devait manifester son admiration devant une telle ténacité. Durant ces deux journées, l'escadron Ethuin a subi des pertes sévères ; la moitié de son effectif : 12 tués, 14 blessés, 14 disparus tombés vraisemblablement dans les champs au cours du repli sous le feu des mitrailleuses et des blindés ennemis.

Simultanément à Saint-Valery les combats font rage toute la journée du 11 ; la ville écrasée sous les bombes est en ruine. Les allemands qui ont atteint la mer interdisent aux bateaux d'approcher ou bien coulent ceux qui y arrivent. Ainsi tout espoir d'embarquer est vain. La mort dans l'âme, le commandant du 9ème Corps d'Armée, le général Ihler, donne l'ordre de cesser le feu le 12 juin à 08 h 00 du matin.

Durant cette matinée dramatique, le général Berniquet, commandant la 2ème Division Légère de Cavalerie mortellement blessé au cours de la nuit décède. Pris sous un violent tir d'artillerie le colonel Labouche commandant le 11ème Cuirassiers, 9 de ses officiers ainsi que le lieutenant Dorange, officier de liaison du 12ème Chasseurs qui avait été détaché auprès de lui sont tués au petit matin du 12 juin.

Dans les plus pures traditions de la cavalerie française, malgré ses pertes, ses fatigues, son manque de repos, le 12ème Chasseurs a lutté pendant un long mois sans une défaillance contre un ennemi très supérieur en nombre. Il a réussi à lui infliger de lourdes pertes, ne rompant le combat que sur ordre supérieur. Les prouesses qu'il a réalisées l'ont été grâce à l'esprit de sacrifice, au dévouement et à l'amour de la patrie qui animaient les officiers, sous-officiers et chasseurs.

Certes la bataille de Saint-Valery-en-Caux est un échec majeur, mais il est provisoire. La volonté de deux géants de l'histoire, Churchill et le général de Gaulle, redonnera espoir aux alliés …

Juin 1940, mai 1945 : 5 années ont été nécessaires pour que les alliés combattants de la liberté, s'organisent et ensemble, mettent à genoux les forces du nazisme l'oppression et des camps de concentration.

De cette immense tragédie que fut la seconde guerre mondiale, il faut tirer quelques leçons pour éviter qu'elle ne se renouvelle, car aujourd'hui la paix dans la liberté est fragile.

Elle bénéficiait à l'Europe occidentale depuis 77 ans ; depuis le 24 février le poison dangereux du nationalisme s'est répandu à l'est de notre continent. Le canon tonne à nouveau entraînant mort et désolation en Ukraine entre deux nations slaves. Il faut prendre impérativement conscience que chez nous et chez nos voisins européens, les régimes démocratiques garant de nos libertés sont menacés par des dictatures à la tête desquelles des hommes sans scrupules s'en prennent à notre civilisation occidentale. Cessons d'être naïfs, consacrons davantage de moyens pour muscler nos défenses. Certes, l'armée française dont l'efficacité reconnue est l'une des meilleures au monde. Ses effectifs sont toutefois trop faibles. L'heure est venue où il faut hélas songer rapidement à monter en puissance et montrer notre force face aux visés d'ennemis autocratiques.

Ayons une pensée émue pour nos 58 camarades tombés au champ d'honneur au cours de notre intervention en zone sud saharienne. Souhaitons de tous cœur aux forces spéciales françaises avec l'aide de nos alliés, de poursuivre sans relâche les terroristes et les forces obscurantistes qui s'attaquent en définitive à notre civilisation occidentale.

Mesdames et messieurs, n'oublions pas nos soldats, nos policiers, nos gendarmes et nos victimes innocentes tombés sous les balles islamistes, des trafiquants, des délinquants. Inclinons-nous maintenant devant le sacrifice de nos anciens de 1940 qui contribuèrent par leur sens du devoir en vers la patrie, de sauver aux heures les plus sombres de notre histoire : l'honneur de l'Armée française et de la cavalerie.

Avant d'honorer nos héroïques défenseurs de la liberté, je voudrais que nous ayons une pensée pour Monsieur et Madame de Montalembert qui firent ériger cette pierre en souvenir des sacrifices des chasseurs en ce coin de Normandie, pour Madame de la Rochefoucauld, pour mes prédécesseurs, le chef d'escadrons de Gretry, le capitaine Bazaille, le général de Sury, le général Méhu fidèle parmi les fidèles qui mirent ici même un point d'honneur, leur vie durant, à perpétuer le devoir de mémoire envers ces héroïques combattants.

Je vous remercie de votre attention ».

Chef d'escadrons Paul Lemaire (er)

Monsieur Daniel Seigneur, maire d'Ermenouville

Monsieur Jérôme Lheureux, président de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre

A l'issue du dépôt de gerbe une minute de recueillement est observée, suit une vibrante '' Marseillaise '' est entonnée par tous.

M. Daniel Seigneur – C.E. Paul Lemaire – Cne Guillaume Bordachar

A l'issue de la cérémonie, nous sommes conviés par monsieur le maire a lever le verre de l'amitié. Tous nos remerciements à monsieur Daniel Seigneur, maire de cette charmante commune normande.

&&&

Le monument des écossais

A 14 h 00, nous sommes rassemblés près du monument des écossais où nos amis britanniques rendent un vibrant hommage à leurs héroïques combattants.

Stèle labouche

A 15 h 30, nous nous rendons à la stèle du colonel Labouche où des officiers, sous-officiers et des cavaliers sont tués avec lui le 12 juin 1940. Le chef d'escadrons Paul Lemaire évoque le douloureux événement qui s'est déroulé en ce lieu.

« Monsieur le Sous-Préfet,
Monsieur le maire,
Monsieur le président de la communauté de communes,
Monsieur l'attaché militaire britannique représentant sa gracieuse majesté,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs les anciens combattants,
Messieurs et mesdames, membres d'associations…..
Mesdames, messieurs,

Le 11 juin 1940, les forces allemandes dont la 7ème Panzer Division de Rommel et la 5ème Panzer de Von Hartlieb encerclent la tête de pont que constitue Saint-Valery-en-Caux et Veules-les- Roses pour les alliés ; la situation de ces derniers malgré une remarquable et opiniâtre résistance devient de plus en plus critique En effet, les pertes en vies humaines sont considérables et les munitions commencent à manquer au IXème Corps français aux ordres du général Ihler.

Dans la soirée, les allemands proposent une reddition mais le général Fortune commandant la division britannique espérant toujours l'arrivée d'une flottille pour rembarquer, décide de poursuivre les combats avec l'aide du IXème Corps auquel appartient la 5ème Division Légère de Cavalerie composée des 11ème Régiment de Cuirassiers et le 12ème Chasseurs. A 20 h 00, appuyée par des tirs d'artillerie, se développe une nouvelle attaque de chars sur tout le front de la tête de pont ; la supériorité de l'ennemi est écrasante.

Toutefois la ligue résiste au prix de lourdes pertes. Le feu s'éteint vers 21 h 00. Le général Berniquet commandant la 2ème Division Légère de Cavalerie du IXème Corps est mortellement blessé.

La nuit est sillonnée de balles traceuses, des rafales nerveuses de part et d'autre se font entendre. Toujours pas de bateaux dans la rade…

Plus de munitions, les troupes sont à bout de forces. Le général Ihler décide que les troupes déposeront les armes le 12 juin à 08 h 00. D'ici là, il ordonne la destruction des armes et du matériel. Les chevaux sont dessellés et mis en liberté, les harnachements brisés.

Le 12 juin à l'aube, Saint-Valery est à nouveau soumis à un sévère bombardement. C'est au cours de ce dernier, qu'ici devant nous, un obus heurte malencontreusement un arbre et explose sur le poste de commandement du 11ème Cuirassiers tuant le chef de Corps : le colonel Labouche, les officiers et sous-officiers rassemblés autour de lui pour recevoir les ordres et dont les noms figurent sur la stèle. Le lieutenant Dorange du 12ème Chasseurs détachés au 11ème Cuirassiers subira le même sort.

Ensemble honorons leur mémoire… ».

Nous déposons une gerbe en présence de la famille Labouche ; puis observons une minute de silence suivie de la ‘’ Marseillaise ‘’.

Le chef d'escadrons Paul Lemaire (er)

Le C.E. Lemaire remercie la famille Labouche de leur présence.

Mme Bernadette Labouche, Mme Edith Charveriat (fille du colonel Labouche), Stéphanie David (fille de Edith Charveriat),le jeune derrière Stéphanie David est Hubert Labouche fils de Thomas Labouche.

C.E. Paul Lemaire, Mme Mehu, Thierry Labouche, Véronique Doistau (soeur de Thierry Labouche), Victoire Labouche (Fille de Thomas Labouche), Mme Bernadette Labouche (mère de Thierry Labouche), colonel Thomas Labouche, Madeleine Labouche (fille de Thomas) et Hubert et Foucaud Labouche (fils de Thomas).

Saint-Valery-en-Caux

A 16 h 30, nous sommes à l'entrée du cimetière militaire de Saint-Valery-en-Caux. Le cortège se forme, les drapeaux nombreux sont en tête précédant les autorités civiles et militaires, les anciens et ami(e)s du 12ème Régiment de Chasseurs, les présidents d'associations patriotiques et plus spécialement le 7ème Chasseurs et le 2ème Chasseurs d'Afrique, nos amis britanniques venus en nombre, les membres du conseil municipal et enfin le public.

Nous nous déplaçons vers le monument par l'allée centrale passant, sans une certaine émotion, devant les tombes des chasseurs, cuirassiers et combattants d'autres armes reposant à jamais en pays Cauchois.

En ce lieu, nous déposons une gerbe, suivi d'une minute de silence et nous entonnons notre hymne national.

& & &

Le samedi 25 juin à 20 h 00, nous sommes réunis pour le repas de cohésion à la salle municipale de Saint-Valery-en-Caux, où règne une ambiance très '' 12ème Chasseurs ''.

Monsieur Ouvry, maire de Saint-Valery-en-Caux à côté de notre président.

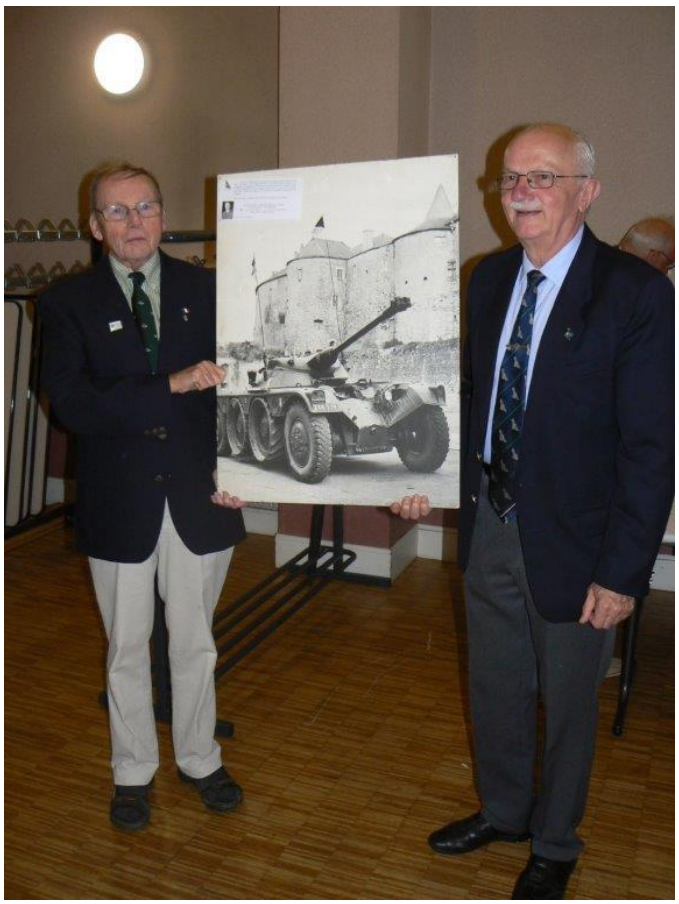

& & &

Au cœur de la ville de Saint-Valery-en-Caux, la chapelle Notre Dame du Bon Port abrite de superbes vitraux. Elle fut construite à l'emplacement de l'ancienne chapelle détruite pendant l'occupation allemande, sur l'ordre du général Rommel. Ses bases en grès proviennent de la chapelle Saint-Léger. Les grès de l'ancienne chapelle furent utilisés pour la construction du casino de Veulettes-sur-Mer.

&&&&&

Le dimanche 26 juin, les anciens et ami(e)s du 12 se dirigent sur Néville, où étant, nous participons à la messe et où, une pensée particulière est prononcée pour les anciens du 12 décédés. Nous nous dirigeons ensuite au monument aux Morts où a lieu un dépôt de gerbe.

& & &

Eglise de Néville où a eu lieu la messe le dimanche 26 juin.

L'église a été rebâtie au XVIème siècle entièrement en grès, à l'exception du transept en calcaire et en silex qui date du XIIIème siècle.

La tour clocher à la croisée du transept a été reconstruite de 1621 à 1622 ; incendiée par la foudre en 1663, elle est reconstruite à son emplacement actuel en 1677. La sacristie est construite en 1816, puis reconstruite en 1868. Le portail ouest est remanié en 1876.

Merci au Commandant Hervé Savary maître de cérémonies sur les différents sites.

NDLR : Merci à monsieur René Brémont, au brigadier-chef Raphaël Distante et au chef de bataillon Philippe Mauger pour les photos.

&&&

Le dimanche 26 juin à 12 h 00, nous nous retrouvons à nouveau au restaurant ‘’ Les Flots ‘’ à SaintValery-en-Caux où lors du déjeuner le président déclare l'assemblée générale ouverte. Un moment de recueillement est observé pour les anciens et ami(e)s du 12 disparus. Il donne ensuite lecture des activités passées et rappelle les prochaines manifestations à savoir les différents 12.12 puis l'assemblée générale qui se tiendra l'année prochain à Sedan. Il remercie les participants, venus parfois de loin.

Concernant les effectifs :

Nous étions **120** lors de la dernière assemblée.
Nous avons perdu **11** membres :
07 décès, 4 radiés pour cotisations non payées ou démissions.
Nous avons gagné **10** membres :
2 nouveaux adhérents, **8** membres sympathisants et nous gardons **2** veuves de camarade décédé.
Nous sommes donc actuellement **119** à l'amicale.
Nous sommes **55** présents aujourd'hui, dont **21** membres de l'Amicale.
Nous avons reçu **19** pouvoirs.
40 anciens sont donc présents ou représentés.

Rapport financier :

A la lecture du rapport financier, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Renouvèlement du tiers sortant :

Arrivent en fin de mandat, le lieutenant Patrick Gérard et le président le Chef d'escadrons Paul Lemaire.

Ils acceptent de se représenter et sont réélus à l'unanimité.

La parole est laissée aux convives, aucune question n'est soulevée. Le président clos l'assemblée générale.

Nous nous quittons tous, satisfaits de cet agréable séjour, non sans au préalable avoir chanté '' Eugénie ''.

& & &

La 51ème Highland Division

Créée en 1939, la 51ème division d'infanterie des Highlands est issue des Forces territoriales britanniques ; un grand nombre de ses hommes ont été faits prisonniers en mai et juin 1940. Une fois ses effectifs renfloués, la division participe aux campagnes d'Afrique du Nord en juin 1942 et en Sicile en juillet 1943. Très expérimentés, ses hommes sont rapatriés vers la Gr novembre 1943 pour préparer l'Opération Overlord. Le 6 ju division des Highlands débarque à Gold Beach. Le premier cont lieu à la station radar allemande de Douvres-la-Délivrande. À p soldats combattent dans le bois de Bavent, à l'est de l'Orne, à l'e division avait renforcé la tête de pont de la 6ème division aéroportée britannique dirigée par le général Bullen-Smith. La division écossaise est alors épuisée par de

longs combats contre des allemands fermement retranchés. Elle ne jouera donc qu'un rôle d'appui lors de l'Opération Goodwood (18 – 21 juillet 1944), lancée pour libérer la ville de Caen. Après une période de repos, la division est rattachée au 2ème Corps canadien. Désormais sous le commandement du général Rennie, elle dirige du 7 au 11 août une offensive pour reprendre la ville de Falaise (Opération Totalize). La division progresse difficilement vers Garcelles et Saint-Aignan-de-Crasmenil et fait un crochet vers l'Est pour atteindre Lisieux, qui sera libérée le 23 août 1944. Après avoir franchi la Seine, les Écossais se voient confier la mission symbolique de libérer la ville de Saint-Valéry-en-Caux afin de venger l'humiliation subie en 1940. Ils livreront leur dernier combat en Normandie lors de la bataille du Havre (du 10 au 12 septembre 1944), avant de poursuivre leur avancée vers les Pays-Bas et les Ardennes.

Major-général Rennie.

& & &

3.2 - Activités futures :

Le déjeuner du 12.12 à Paris se tiendra le vendredi 9 décembre au Quartier des Célestins. Quant aux 12.12 à Saumur et Sedan, ils se dérouleront le dimanche 11 décembre.

Merci de bien vouloir remplir le bulletin-réponse ci-joint.

4 - Informations diverses

4.1 - Ministère des Armées :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES ARMÉES

Le général d'Armée Thierry Burkhard

MINISTERE
DES ARMEES
Liberté
Egalité
Fraternité

Le chef d'état-major des Armées

Paris, le 31 JAN. 2022
N° D-22626 /ARM/CEMA-NP

Mesdames et Messieurs les Présidents d'association,
chers Anciens, chers amis,

Les restrictions qui continuent d'accompagner l'épidémie de Covid-19 m'empêchent malheureusement de vous recevoir pour vous adresser mes vœux, selon la tradition établie par mes prédécesseurs. J'espère de tout cœur que la situation s'améliorera suffisamment pour nous permettre de nous rencontrer d'ici l'été prochain, pour un temps d'échange et de convivialité.

Avant de partager quelques réflexions avec vous, je veux d'abord saluer la mémoire des militaires morts au cours de l'année écoulée, en opération ou en service. Je m'incline devant leur engagement, jusqu'au sacrifice suprême, pour la victoire des armes de la France. J'associe plus particulièrement à cet hommage le brigadier-chef Alexandre Martin, du 54ème régiment d'artillerie, mort pour la France le 22 janvier dernier au Mali.

L'année 2021 aura été marquée par l'accélération de la marche du monde et l'exacerbation de la compétition, mode désormais privilégié d'expression de la puissance. Nos compétiteurs, enhardis notamment par le retrait américain d'Afghanistan, cherchent désormais à imposer un rapport de force dans tous les champs et dans tous les milieux de confrontation. Cela est particulièrement perceptible dans le champ informationnel et dans le champ des perceptions, où chacun a pu constater la virulence de leurs actions. Jouant sur certaines vulnérabilités propres à nos sociétés démocratiques, certains n'hésitent pas à tenter de saper notre cohésion nationale et d'affaiblir notre capacité à agir.

Dans ce contexte difficile, les armées ont assumés en 2021 un niveau d'engagement très élevé. Barkhane au Sahel, Chammal ou Apagan au Levant, Sentinelle ou Résilience sur le territoire national ; postures permanentes de dissuasion et de sûreté, préparation opérationnelle : toutes les missions ont été remplies. Cette réussite, que je tiens à souligner, ne doit pas nous amener à nous reposer sur nos lauriers. Elle ne nous exonère pas d'un indispensable questionnement sur nos modes d'action et sur nos dispositifs. Ainsi, alors que nous sommes déployés au Mali depuis 2013 et que le cadre politique devient incertain, le moment est sans doute venu de donner une nouvelle forme à notre engagement dans la lutte contre le terrorisme, en appui et à la demande des pays de la région.

Pour remplir toutes les missions que j'ai évoquées – et bien d'autres ! -, les armées s'appuient en premier lieu sur ce qui constitue leur plus grande force et leur principale richesse : la communauté humaine. Cette communauté humaine, formée des militaires d'active et de réserve et des civils des armées, de leurs familles et de leurs proches, et également de tous ceux qui nous entourent et nous appuient, est notre bien le plus précieux. Quels que soient les progrès technologiques – considérables – qui caractérisent les capacités que nous mettons en œuvre, l'humain reste le cœur de notre capacité opérationnelle et la cohésion le centre de gravité des armées.

Et c'est justement là que vous intervenez. Par vos actions, multiples et variées, conduites tout au long de l'année avec enthousiasme et désintéressement, vous pouvez contribuer directement à entretenir la résilience, les forces morales et la vitalité de cette communauté humaine, dont vous constituez le deuxième cercle. Je vous en remercie et vous le dis simplement : nous avons besoin de vous. Acteurs indispensables de cette œuvre, permanente et jamais achevée, qui consiste à veiller sur le fameux lien '' armée – Nation '', vous êtes un relais absolument essentiel entre els armées et la société civile. Parce que je suis profondément convaincu que l'on peut toujours mieux faire, je souhaite que nous parvenions à approfondir nos relations au quotidien, pour ensemble, faire encore davantage.

Alors que l'évolution de la situation à l'Est de l'Europe fait resurgir le spectre d'un conflit sur le continent, les armées doivent pouvoir compter sur la mobilisation et l'appui de la société française. Il s'agit là d'une condition indépassable de leur engagement, a fortiori dans la perspective d'un engagement majeur de haute intensité, dont nul ne peut aujourd'hui nier l'éventualité.

Les obstacles qui se dressent face à nous sont nombreux et il ne sera pas aisé de les franchir, mais je sais pouvoir compter sur votre appui précieux pour nous aider à la faire. Je vous souhaite à tous, très sincèrement, une excellente année 2022. J'associe naturellement à ces vœux les membres de vos associations. Je vous exprime enfin ma profonde gratitude pour l'action responsable de vos associations au service des hommes et des femmes de la communauté militaire.

Très sincèrement.

Le général d'armée Thierry Burkhard
chef d'état-major des armées

& & &

Courriel reçu du lieutenant-colonel Bernard Lagrange (U.N.A.B.C.C.) le 06 mars 2022, faisant état du message du CEMA en date du 24 février 2022.

Corps du message :

« Officiers, sous-officiers et officiers mariniers, soldats, marins, aviateurs, d'active et de réserve, personnel civil des armées,

Une guerre vient d'être déclenchée en Europe. Les armées russes ont attaqué l'Ukraine. Comme l'a souligné
le Président de la République, il s'agit de l'atteinte la plus grave à la paix et à la sécurité en Europe depuis des décennies.
Pour les armées françaises, la première conséquence de cette guerre est une élévation sans précédent du niveau de tension, bien au-delà de l'Ukraine et de l'Est de l'Europe. Il est trop tôt pour mesurer pleinement les conséquences de cette agression russe, en particulier sur l'ordre international et sur la stabilité de notre continent. À ce stade, les armées françaises ne sont pas directement impliquées mais elles sont pleinement concernées par le suivi de la situation et le renforcement de notre posture militaire générale, en particulier dans le cadre de l'OTAN.
Pour toutes nos forces déployées, à l'étranger ou sur le territoire national, il s'agit maintenant de poursuivre la mission, en faisant preuve de détermination et de calme, mais aussi de discernement et de vigilance vis-àvis d'éventuelles tentatives de déstabilisation. Dans la situation actuelle, la crédibilité de nos armées est essentielle.
Nous assumerons sans faiblesse notre mission fondamentale : défendre la France et les Français. Nous ferons face aux menaces qui se présenteront, dans tous les domaines de conflictualité. Notre rôle dans l'immédiat est de contribuer aux efforts de notre pays, qui ouvre avec ses alliés pour que les opérations militaires russes cessent au plus tôt.
Chacun d'entre nous doit se sentir concerné par ces événements et continuer à s'investir sans réserve dans sa mission, qu'il s'agisse de formation, d'entraînement, de soutien ou d'opérations. Notre efficacité opérationnelle, immédiate et dans l'avenir, en dépend.
Je sais pouvoir compter sur votre engagement. En avant ! ».
Le général d'armée Thierry Burkhard
Chef d'état-major des Armées

& & &

Message MUSE en date du 24 mai 2022.

Officiers, sous-officiers, officiers-mariniers, gendarmes, soldats, marins et aviateurs, personnels civils du ministère des armées,

Alors que me sont confiées les responsabilités de ministre des armées par le président de la République, chef des armées, et la première ministre, deux sentiments m'imprègnent face au poids des responsabilités qui sont désormais les miennes. D'abord une envie de servir mon pays plus forte que jamais et un sentiment de gravité lié au contexte dans lequel je suis nommé. Ces sentiments se mesurent à la hauteur de la reconnaissance et de l'admiration que j'ai pour l'engagement sans faille dont vous tenez la promesse au service de la nation.

Je salue toutes celles et ceux qui participent, souvent dans l'ombre, à notre dissuasion.

Je salue tous ceux d'entre vous qui êtes engagés au-delà de nos frontières au service de la liberté, de nos valeurs fondamentales et de nos intérêts, en opération ou dans des missions permanentes à travers le monde.

Je salue tous ceux qui contribuent activement à la défense de nos concitoyens sur le territoire national que ce soit sur terre, sur et sous les mers, dans les airs et jusque dans l'espace. Je

salue aussi celles et ceux qui s'engagent autrement, pour la jeunesse française, ou au travers de la réserve.

Je salue également les familles de nos militaires, qui portent avec eux le poids de leur engagement.

Je salue enfin, le dévouement de tous ceux, civils et militaires, beaucoup sont tombés pour nous permettre de vivre libres et en paix. Je m'incline avec respect devant leur mémoire et tiens à témoigner de toute ma solidarité à leurs familles. Mes pensées vont également vers tous nos blessés qui portent dans leur chair ou dans leur esprit les traces de leur engagement. Ils peuvent compter sur mon soutien sans faille.

A l'heure ou l'agression de l'Ukraine marque un tournant pour la France et pour l'Europe, la qualité de nos armées, la force de nos services de renseignement, le savoir-faire de nos ingénieurs et de notre industrie constituent des atouts majeurs pour préparer l'avenir. Le professionnalisme, le sens de la mission, l'éthique de nos armées, ainsi que l'engagement quotidien de tout un ministère au servie des français font la fierté de toute la nation.

Je remercie vivement Florence Parly pour son investissement sans faille à la tête du ministère des Armées pendant 5 ans, comme elle, je m'engage à conduite avec détermination l'action de notre ministère. Sous la direction du président de la république et de la première ministre, je m'attacherai à relever les défis qui sont devant nous. Plus que jamais, la France a besoin d'armées immédiatement engageables et performantes. Je salue l'action de Geneviève Darrieussecq pour le monde combattant, qui est la racine de mon engagement pour notre pays, et auquel je souhaite dire mon attachement.

Je m'engage à agir au quotidien aux côtés du chef d'état-major des Armées, le général d'Armée Thierry Burkhard, pour consolider notre outil de défense et développer notre souveraineté et notre résilience. Cet effort s'inscrira dans la volonté de développer la défense de l'Europe et d'assumer nos responsabilités au sein de l'alliance atlantique.

Je viendrai rapidement à votre rencontre, sur les théâtres d'opérations, dans vos garnisons, vos bases, sur vos bateaux, dans vos hôpitaux, vos centres, vos services, vos ateliers ou vos écoles. Outre mon ambition pour la France et son armée, je veux partager avec vous mon souci au quotidien, des conditions de vie des femmes et des hommes que vous êtes. Je serai également très attentif à vos familles car je mesure qu'elles partagent votre engagement.

Nous relèverons ensemble les défis à venir, nous mènerons ensemble les combats de demain, nous mettrons notre sens du devoir au service des mêmes causes. Quel que soit votre statut, votre grade ou votre unité, je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous.

Vive la république, vive la France.
Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Amées.

4.2 - Nouvelles de l'U.N.A.B.C.C. :

UNABCC 04/04/2022

Calendrier des activités 2022 V2

Mois	Date	Objet/lieu	Pilote	OBS.
Janv.	18	*Vœux FPGIG : annulés*	*FPGIG*	
Fév.	16	Réunion UNABCC 10 h 30 – 13 h 00	UNABCC	Au siège
Mars	01 10	Cérémonie de remise insigne Cohorte 2022 Journée des Consuls	CFIM-BB/3°RCA EC	Amicale 3° RCA Paris

	23	Réunion CA UNABCC 10 h 30 – 13 h 00	UNABCC à Paris	1 représentant EC
Avril	26 29	Commémoration Berry-au-Bac Repas St Georges à l'EC	FDCC-501RCC EC	 Sur invitation EC
Mai	6 7 – 8 8 11 18 22	ORP-JAUCHE (Belgique) St Georges bretonne Commémoration 8 mai Baptême Promotion Commémorations 5RDP (ORS-ANDIGNY) Cérémonie Mont St Eloi	UNABCC – FD FDAB3C29 Am19RD CFIM-7BB/3°RCA ACB Aisne Am. 4° RD	5°RD 56520 GUIDEL Amicale 3°RCA 5° RD
Juin	1 – 2 13 au 17 23 26 25 - 26	Congrès FNAM EURO SATORY Réunion bureau UNABCC (10 h 30 – 13 h 00) Cérémonie MONTSUZAIN Commémoration St-Valery-en-Caux	FNAM UNABCC Asso ACB AUBE Am. 12RCh Am. 2RCA 7ème Chasseurs	ST ETIENNE Avec 5°RD Amicale 5° RC
Juillet	14 13-15-16 15 – 16 16	Fête Nationale Son & Lumières dans l'EC (Entrée payante) Carrousel de Saumur (Village avec stands) Prise d'Armes – Remise Prix Ch. de BOISSIEU	 EC EC EC-UNABCC-Fond L.	 En nocturne ! Saumur ANOR ABC
Août				
Sept.	? 10 – 11 21 28 ou 29	FLOING WE Cavalerie FDAB3C 29 Réunion CA puis bureau pour JC 10 H 30 – 15 h Réunion mise au point JC	UNACA-FCCA FDAB3C 29 UNABCC UNABCC	1°RCA 29820 GUILERS Au siège
Oct.	8 9 10 28 ?	AG UNABCC et AG Fédérations JC : Messe + PA EC + Lunch + Ravivage Colloque EC à Paris Adoubement des Lieutenants à Saumur	UNABCC UNABCC – EC EC EC	Ec militaire UNABCC
Nov.	11	Commémoration 11 novembre		
Déc.	5	Cérémonie AFN Quai Branly ?	SGA – DPMA	

TOUTES ZONES = Eté : a/c du jeudi 7 juillet 2022

Rentrée scolaire : 1er septembre 2022 – Toussaint du 23 octobre au 6 novembre 2022
INFO : *Canonisation du Bienheureux Charles de Foucauld a eu lieu le 15 mai 2022 à Rome.*
NOTA : *Exercice CdC-CBI à EC semaine 23 – Stage CdC à EC semaine 24.*

4.3 - Ecole de Cavalerie :

Lettre du président, le chef d'escadrons Paul Lemaire, adressée le 04 mai 2022 à Monsieur le général Emmanuel Charpy, commandant Les Ecoles militaires de Saumur et de l'Ecole de Cavalerie :

'' Mon général,

Je préside depuis 2013, l'amicale des Anciens du 12ème Régiment de Chasseurs, ce dernier tenait garnison à Sedan depuis la fin de la grande guerre. Je n'ai pas l'intention dans la présente de vous détailler tous les magnifiques et glorieux faits d'armes qui illustrèrent son histoire ; je pense que l'Ecole de Cavalerie garde dans ses archives la trace de son prestigieux passé.

De nombreuses personnalités servirent cette brillante unité, j'en cite quelques unes : Murat qui fit ses premières armes, Defrance à Austerlitz, Margueritte au Mexique, d'Orléans duc de Chartre… Plus récemment de nombreux officiers généraux marquèrent de leur empreinte le 12ème et contribuèrent à lui forger un esprit de Corps remarquable. Certains généraux commandèrent le régiment, d'autres commandèrent un escadron du régiment, d'autres servirent comme officiers supérieurs au régiment : généraux Valin, de Lessan, Guinard, Baud, de Sury, de Soos, Forterre, Garrigou-Grandchamp, Bart, Trinquand, Houssay, de Saint-Chamas. Je n'oublie pas notre illustre académicien François Sureau et notre solide, compétent, joyeux et exemplaire Corps des sous-officiers. L'action de tous donnait un allant extraordinaire à nos militaires du rang. J'ai servi dans ma carrière six régiments, j'affirme que l'esprit de Corps qui régnait au 12ème Régiment de Chasseurs était particulièrement digne d'éloges.
Ma demande va peut-être vous prêter à sourire, mais le vieux chef d'escadrons que je suis issu des E.S.O.A. Saumur n'a qu'un souhait avant de rejoindre le Père : la reconstitution de cette belle unité.

Je m'adresse à vous Père de l'Arme, car je pense que vous aurez votre mot à dire dans le cadre d'un durcissement de notre défense s'il advenait qu'il soit souhaitable de créer un nouveau régiment de cavalerie blindée, vous pensiez à ma modeste démarche. Nous serions nous les derniers survivants de cette brillante unité tellement heureux de nous incliner à nouveau devant notre bel étendard.

Veuillez croire, mon général, en l'expression de mes sincères et très respectueuses salutations.

Et par Saint-Georges, vive la Cavalerie ! ''.

& & &

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES ARMÉES

Liberté
Egalité
Fraternité

Armée de Terre
Ecoles militaires de Saumur
Le général

Saumur, le 31 mai 2022

Mon commandant, Président,

J'ai bien reçu votre courrier ainsi que votre invitation aux cérémonies des 82 ans des combats de la cavalerie à Saint-Valery-en-Caux et vous en remercie.

Etant déjà engagé par ailleurs, croyez bien que je regrette de ne pouvoir m'y rendre mais je salue là vos efforts pour entretenir la mémoire de nos unités dont l'engagement fut héroïque en 1940. Je suis en effet convaincu de l'engagement quotidien de nos amicales et que toutes ces initiatives sont essentielles et contribuent très largement au rayonnement et au renom de notre belle arme ; soyez en remercié. J'ai bien noté par ailleurs votre souhait et nous aimerions tous voir renaître nos belles unités de cavalerie dont le glorieux 12ème Chasseurs.

Le général Emmanuel Charpy
Commandant les écoles militaires de Saumur
et l'école de cavalerie

4.4 - F.C.C.A. :

Message du général Daniel Postec en date du 1er juin 2022 :

« Mes chers camarades,

Alors que nous approchions de la date des cérémonies que nous avions planifiées et préparées en liaison avec le 1 RCH, des changements importants sont intervenus début mai avec pour résultat la remise en cause de ce que nous avions prévu. Je suis donc au regret de vous faire part des éléments qui suivent :

La FCCA ne participera pas aux cérémonies commémoratives de juin 1940 les 25 et 26 juin 2022 à Saint Valery en Caux. L'organisation de ces manifestations dédiées au souvenir du sacrifice des cavaliers français tombés en 1940 était jusqu'alors du ressort des Amicales (12 et FCCA) en liaison avec les communes. Reprise cette année par la Communauté de commune de la Côte d'Albâtre qui a souhaité en faire un évènement mémoriel à connotation civile avec un hommage tout particulier aux britanniques, elle s'est effectuée sans concertation avec la FCCA en dépit des contacts et travaux préliminaires. Notre participation tout comme celle du 1 régiment de chasseurs étant réduite au strict minimum voire moins, j'ai fait auprès des responsables locaux des propositions d'aménagement qui n'ont pas été retenues. Finalement, il n'a pas été possible de conserver l'architecture et la maîtrise des cérémonies que nous avions prévues. Dès lors, cette journée ne répondant plus à nos objectifs et à nos attentes, j'ai décidé en liaison avec le vice-président et le secrétaire d'annuler officiellement notre venue. J'ajoute que la participation du 1RCH de Verdun et en particulier la présence de son étendard est elle aussi remise en question.

Néanmoins, chaque Amicale demeure libre de se déterminer et si elle le souhaite, elle peut être présente aux différentes cérémonies tout comme participer le soir au repas. Le président de l'amicale du 12 RCH ayant décidé de maintenir sa participation, je vous invite à prendre rapidement contact avec lui si vous souhaiter venir.

Sachez que je suis profondément désolé, si près du but, de me voir contraint de prendre cette décision. Je regrette vivement que nous ne puissions pas en dépit de nos efforts et travaux et après deux années d'isolement nous retrouver. Je formule donc le souhait que nous puissions dans l'année qui vient le faire.

Amitiés à tous

et par saint Georges …. vive les Chasseurs et Chasseurs d'Afrique ».

Général (2s) D Postec
Président de la FCCA

Message du général Postec en date du 04 juin 2022 destiné au général Bernard de Courrèges d'Ustou et au président :

« Mon général et président,

Vous avez été destinataire de mon communiqué annulant notre participation aux cérémonies des 25 et 26 juin à Saint Valery en Caux et du même coup je me vois contraint d'annuler l'invitation officielle qui vous avait été adressée.

Nous avions préparé ces cérémonies pour juin 2020 (80ème anniversaire). Annulées en raison du Covid, nous avons dès le dernier trimestre 2021 entamé les démarches auprès des autorités civiles (municipalités) et militaires (OGZD et DMD 76, 1 RCH) pour les organiser les 25 et 26 juin 2022. Ce n'est que début mai et grâce au DMD 76 que j'ai découvert à ma grande

surprise que nous "étions proprement éjectés" d'une journée mémorielle organisée en totalité par la Communauté de Commune de la Cote d'Albâtre. Mes propositions d'aménagement effectuées courant mai n'ont pas été acceptées sans parler d'une absence quasi totale de contacts directs en dépit de mes nombreuses relances. J'ai donc estimé que le déroulement de ces journées ne répondait ni au protocole militaire pour la cérémonie principale au cimetière, ni aux efforts effectués par un régiment d'active, ni aux objectifs de la FCCA. Cette position a d'ailleurs été validée par le DMD 76. Seule, l'Amicale du 12 RCH et son président participeront à ces journées.

Je regrette vivement d'avoir été conduit à cette décision et je considère que même s'il y a eu des incompréhensions, voire des défauts d'information et/ou de communication, nos partenaires civils ont fait preuve d'une rare incorrection et surtout d'aucune bonne volonté. Ce n'est que partie remise et nous essaierons dans les années qui viennent et dans un endroit beaucoup plus accueillant de renouveler ce projet.

Respectueuses amitiés ».

& & &

Message du capitaine Christian Bureau destiné au général Postec et associations du 02 juin 2022 :

« Mon général,
Messieurs les présidents,

C'est avec émotion et tristesse que je prends connaissance de cette information.

En effet, l'initiative de cet évènement remonte à trois ans pour organiser cette commémoration incontournable rendant hommage à la cavalerie française. Trois ans à dessiner et construire l'organisation de cette cérémonie et puis nous avons vécu une annulation et un report, l'année suivante idem et aujourd'hui pour arriver à ce résultat, c'est sincèrement navrant, désolant.

Je considère comme un manque de respect de la part de ces collectivités. Trois ans de préparation, de travail, d'énergie pour ce résultat.

Je comprends la décision de la Fédération et de notre président malgré toutes les tentatives d'aménagement non retenues par le domaine civil et je suis très déçu pour le président de l'Amicale du 12ème Chasseurs qui a tant souhaité mettre en œuvre cette cérémonie. J'ose espérer que le 1er Chasseurs puisse être présent à minima qui pourrait apporter au CES Lemaire, une satisfaction.

A vous mon commandant, je vous souhaite le meilleur pour ce prochain événement des 25 et 26 juin.

Respectueusement, cordialement et amicalement ».
Capitaine Christian BUREAU
Cellule communication – UNABCC

& & &

Message du général Xavier Pineau au général Postec en date du 4 juin 2022 :

« Mon général,

Je vous confirme que l'amicale du 1er Chasseurs ne participera pas aux cérémonies de Saint-Valéry-en-Caux.

Je vous remercie de nous avoir fédéré avec constance dans tous les aléas qui ont émaillé la préparation de cette cérémonie au cours de laquelle nous nous faisions une joie de nous retrouver.

Ce n'est que partie remise!

Respectueusement ».

& & &

Message du colonel Francis Lambert en date du 04 juin 2022 :

« Mon Général, mon Commandant, Chers Amis,

Voici la situation après la décision de la FCCA de se retirer de l'organisation des cérémonies de Saint-Valéry en Caux, et entretien téléphonique avec les présidents des amicales qui se sont inscrites via la FCCA à cet évènement.

- 11ème Chasseurs : annulation de leur participation, j'ai retourné le chèque au président Gilbert Blanc**,**

- 2RCA-2RCh : maintien de leur participation (17 participants), à la demande du président Bompoint j'ai transmis le chèque de leur amicale à M. Philippe Gillet, trésorier du 12ème RCh;

- 1er Chasseurs : annulation de leur participation, à la demande du Général Pineau, j'ai retourné le chèque au trésorier de l'amicale des anciens du 1er Chasseurs.

- Le Général Postec et les colonels Boscand et Lambert ont annulé leur projet de participation.

Je reste à la disposition du Commandant Lemaire pour plus de précisions si nécessaire, et je souhaite que la cérémonie du souvenir de Saint-Valéry en Caux, telle qu'elle se présente maintenant, soit à la hauteur de ses efforts et de son dévouement.

Bien cordialement à tous ».

Colonel Francis Lambert

4.5-U.N.A.C.A. :

Monsieur Gérard Scotto, président de l'U.N.A.C.A.

Une cérémonie aura lieu début septembre 2022 à Floing pour rendre hommage à la Division Margueritte et aux autres unités de Cavalerie qui s'illustrèrent sur ce funeste Champs de bataille. Les horaires vous seront communiqués par mail.

Pour celles et ceux qui n'ont pas d'adresse mail et qui veulent participer à cette cérémonie, merci de prendre contact début septembre avec le secrétariat.

4.6 - 1er R.CH. :

Comme tous les deux ans, le 1er régiment de Chasseurs de Thierville-sur-Meuse a changé de chef. Deux ans après avoir pris la succession de Thierry de Courrèges, Emmanuel Dous a ainsi passé le commandement au colonel Alexandre Pellissier de Féligonde, lors d'une cérémonie présidée par le général Pierre-Yves Rondeau.

Âgé d'une quarantaine d'années et promu colonel en décembre 2020, Alexandre Pellissier de Féligonde a donc pris la tête d'un régiment d'environ 1 000 militaires, capable de déployer 51 chars Leclerc et 122 véhicules blindés légers. Son prédécesseur rejoint quant à lui le bureau des Plans de l'état-major de l'armée de Terre, à Paris.

Le colonel Alexandre Pellissier de Féligonde a succédé au colonel Emmanuel Dous.

Photo ER /Frédéric MERCENIER
Source : Journal '' L'Est Républicain '' de juillet 2021.

NDRL : L'Amicale du 12ème Régiment de Chasseurs souhaite ses meilleurs vœux de réussite au colonel Alexandre Pellissier de Féligonde à la tête de son régiment.

Le chef d'escadrons Lemaire, remercie chaleureusement le chef de corps d'avoir bien voulu désigner quelques représentants du 1er Chasseurs à l'occasion de la commémoration des combats de Saint-Valery-en-Caux les 25 et 26 juin 2022.

4.7 - 1er R.C.A. :

Lettre reçue du colonel Jean Fernex de Mongex, commandant le 1er Régiment de Chasseurs d'Afrique, suite au don de l'amicale.

MINISTERE
DES ARMEES
Liberté
Egalité
Fraternité

Armée de Terre
CFT/COME2CIA
1er Régiment de Chasseur d'Afrique

Canjuers, le 05 avril 2022
N° 2022-500713/CFT/COME2CIA/1erRCA/CDC

Monsieur le président,
Mon commandant,

Je tiens à vous présenter au nom de l'ensemble des officiers, sous-officiers, militaires du rang et du personnel civil du 1er Régiment de Chasseurs d'Afrique nos plus sincères remerciements et l'expression de toute notre reconnaissance, à travers le don que vous avez effectué pour la réalisation du livre régimentaire.

Comme vous le savez, ce projet ambitieux, réalisé en étroite collaboration avec un ensemble d'acteurs extérieurs au régiment, contribuera à un important rayonnement pour le 1er RCA et pour tous ses généreux donateurs. Je serai donc heureux de voir l'amicale des Anciens du 12ème R. CH. bénéficier de cette résonance.

Je profite également de ce courrier pour réaffirmer mon attachement à cultiver la mémoire de nos Ainés dans la famille des chasseurs d'Afrique, et vous exprimer à nouveau tous mes remerciements pour les excellents échanges déjà existants entre votre association et le 1er RCA.

Je vous prie de bien vouloir agréer, monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.

La terre de la San Pablo est toujours en bonne place en salle d'honneur !
Merci de votre soutien.
A bientôt j'espère.

NDLR : La terre fut récupérée sur place à San Pablo par notre président qui fut dans sa jeunesse, maréchal des logis au 1er Régiment de Chasseurs d'Afrique.

48 - Nouvelles de Sedan et des Ardennes :

48.1 - Les cérémonies en Pays Sedanais :

* Le 19 mars, Place Nassau à Sedan, Journée nationale d'hommage '' Aux morts pour la France '' pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

* Le 24 avril, Place Voltaire à Sedan, Journée nationale du souvenir des Victimes et Héros de la déportation.

* Le 08 mai, Place Nassau à Sedan, s'est déroulé la commémoration de la Victoire du 8 mai 45.

* A l'occasion de sa prise de fonction, Madame Hélène HESS, sous-préfète de l'arrondissement de Sedan, a déposé une gerbe, le 7 juin 2022 au Monument aux Morts, place Nassau à Sedan.

* Le 08 juin, place Nassau à Sedan, la journée Nationale d'Hommage aux '' Morts pour la France '' en Indochine et aux Morts de mai/juin 40 à la Nécropole de Floing.

* Le 10 juin 2022 a eu lieu la cérémonie d'hommage aux morts de mai et juin 1940 à la nécropole nationale de Floing**.**

* Le 18 juin, place Nassau à Sedan, l'anniversaire commémorant l'appel du 18 juin 1940.

* Le 19 juin 2022 a eu lieu la cérémonie commémorative aux Héros du Banel et de la résistance franco-belge.

* Le 14 juillet, fête Nationale place Alsace Lorraine à Sedan.

L'Amicale était représentée pour toutes ces cérémonies par le lieutenant Patrick Gérard, madame Rosso Jacqueline, l'adjudant-chef René Petitdan, notre porte-d rapeau le brigadier-chef Jackie Dumay, le porte-drapeau suppléant Alain Fleury et le brigadier-chef Philippe Gillet.

48.2 - Nouvelles de Sedan et des Ardennes :

Un nouveau préfet dans les Ardennes

À peine arrivé, Jean-Sébastien Lamontagne a du faire face à la crise du Covid. La pandémie aura finalement dictée son action durant ces deux années. Ce lundi 22 novembre 2021 au matin, son successeur devra poursuivre la lutte contre l'épidémie : « *Il va falloir encore traverser cette crise et en sortir* », a d'ailleurs assuré d'emblée Alain Bucquet, le nouveau préfet ardennais.

Âgé de 59 ans, le Francilien est diplômé de l'école nationale supérieure de la police. Il était sous-préfet délégué pour l'égalité des chances, dans l'Essonne. « *Avec mon passé de policier, j'aime être sur le terrain mais dans un premier temps je vais rencontrer mes collaborateurs et les élus locaux*, a souligné le préfet avant d'ajouter : *Nous avons tous nos prérogatives mais j'espère que nous pourrons travailler en bonne intelligence, pour l'intérêt général* ».

Alain Bucquet doit donc d'abord prendre ses marques pour ce qui sera son tout premier poste de préfet : « C*ette prise de fonction est un moment très particulier, avec une certaine pression mais aussi de l'émotion. Je ne connais pas les Ardennes mais j'ai été bien accueilli pour le moment* ».

Source : Internet

L'amicale lui souhaite la bienvenue dans les Ardennes

& & &

Par décret du Président de la République en date du 16 mai 2022, Mme Hélène HESS, administratrice de l'Etat, est nommée sous-préfète de Sedan.

Madame Hélène Hess est née à Reims le 20 juin 1971. Elle a vécu à Charleville-Mézières jusqu'à l'âge de 6 ans. Elle débute sa carrière à la préfecture de Seine-Saint-Denis en 1998. En 2016, elle rejoint la préfecture de police de Paris. En 2019, elle intègre le ministère de l'éducation et de la jeunesse. En juin 2022, elle devient sous-préfète de l'arrondissement de Sedan.

En matière de protocole, on peut difficilement faire mieux que dans le monde aseptisé de l'Etat et de ses hauts fonctionnaires. On porte l'uniforme, on se serre la main avec un imperceptible et déférent hochement de tête, on évite les formulations familières, en tout cas en public. Pour autant, à voir Hélène Hess nous ouvrir la porte et nous accueillir avec une chaleur mal dissimilée, nous avons d'emblée senti que derrière l'apparente distance imposée par sa fonction, se cachait autre chose. Mais quoi ? « *Je suis arrivée vendredi, il y a quatre jours, mais déjà parcouru les rues de la ville*, confie-t-elle. *C'est beau, mais ça ne m'a pas surpris plus que ça* ». Si elle n'a pas été *« si surprise »*par l'allure de sa nouvelle ville, c'est qu'Hélène Hess y était peut-être déjà venue. C'était certes, il y a très longtemps, peut-être à l'âge de 3 ou 4 ans. Les Hess ont en effet vécu à Charleville-Mézières jusqu'à ce qu'Hélène ait 6 ans. « *Je me souviens très bien, en revanche, de mon école et de mon institutrice. J'irai voir dans les prochains jours, avec émotion j'imagine* ».

En partie ardennaise, Hélène Hess a pourtant fait l'ensemble de ses gammes dans la région parisienne. D'abord à la préfecture de Seine-Saint-Denis en tant que cheffe de bureau ou à la direction du budget, puis à la préfecture de police de Paris jusqu'en 2019 et enfin au ministère de l'éducation et de la jeunesse. Jamais, en revanche, elle n'avait été préfète ou sous-préfète. *« Pour mon premier poste en tant que sous-préfète, j'ai la chance incroyable de tomber dans le département où j'ai passé mon enfance », remarque-t-elle, sincèrement heureuse* ».

Quel sera le style du mandat d'Hélène Hess ? *« Simple, direct, avec une facilité de contact pour les interlocuteurs, j'imagine » suggère-t-elle* ». Une volonté de simplicité qui s'est traduite assez rapidement. Pour la photo, la sous-préfète a réfléchi un moment, avant de suggérer : *« J'ai vu que les photos de mes prédécesseurs se faisaient au bureau… on pourrait peut-être aller dans le jardin, histoire que ce soit plus détendu ? »*.

Si Hélène Hess n'a pas encore pris la mesure *« dans le détail »* de tous les dossiers qu'elle devra gérer, elle a déjà fixé ses priorités. Il y a les classiques, qu'elle évoque de manière assez automatique : l' *« attractivité du territoire »* ou la *« relation avec les élus locaux »*. Mais il y a aussi un premier marquer, semble-t-il, du style Hélène Hess. *3Il ya toujours beaucoup de dispositifs que l'état met en place. Mais il faut aussi que l'on envoie l'impact concret* ». Elle ne devrait pas avoir plus de deux ans pour le faire.

Source : Journal L'Ardennais du 10 juin 2022
Guillaume Poisson

L'amicale lui souhaite la bienvenue dans les Ardennes et plus spécialement à Sedan, ville de notre ancienne garnison.

Source : Internet

Les mille et une vies de l'ancienne sous-préfecture

En 1867, le chantier de l'ancienne sous-préfecture commence. Le bâtiment accueille son premier sous-préfet, le baron Pietet, quelques jours avant le début de la guerre de 1870.

Napoléon III loge dans le bâtiment et dirige la France depuis l'ancienne sous-préfecture de Sedan, pendant la guerre. Il y a résidé avec l'ensemble de sa garde.

En 1926, Sedan perd son statut de sous-préfecture. Pour la première fois, le bâtiment n'a plus d'occupant.

Après des tractations de plusieurs années, la ville de Sedan finit par racheter le bâtiment à l'Etat en 1939.

Que va devenir le bâtiment ?

C'est la question que certains Sedanais se posent depuis que l'on sait que l'ancienne sous-préfecture a été rachetée : que va devenir le magnifique bâtiment du bout de l'avenue de la Marck ? *« Nous n'avons pas encore fait le choix définitif, informe Madame Dias, investisseuse avec son époux. A priori ce sera du logement de haut standing, de l'hôtellerie ou peut-être autre chose… Si des Sedanais veulent partager leur vision des choses, nous sommes ouverts à la discussion. Il leur suffit de solliciter la ville, qui renverra vers nous ».* Une chose est sûre selon elle, *« Tout ce qui peut-être conservé le sera. Nous sommes des passionnés de la vieille pierre. On vit dans une maison de maître qu'on a entièrement réhabilitée et l'aménagement même le moderne et l'ancien. Nous pensons fonctionner de la même manière pour l'ancienne sous-préfecture ».* Les investisseurs estiment que le chantier de réhabilitation devrait leur coûter '' au moins 500 000 euros ''.

& & &

Le visage du futur musée se dessine touche par touche

En 1884, le musée de Sedan est inauguré dans un bâtiment situé, Place Alsace-Lorraine, en face du jardin botanique, là où se trouve encore aujourd'hui le monument aux morts de 1870.

Depuis mai 1940, Sedan n'a plus de musée. Ce dernier est tombé sous les bombes, lors de la Seconde guerre mondiale. Plus de 90 % des œuvres du musée sont détruites.

4 000 pièces environ, issues des collections de la ville, ont échappé aux destructions. Elles sont actuellement mises à l'abri aux quatre coins de la ville, dans des réserves tenues secrètes.

70% de ces œuvres n'ont jamais été exposées et attendent de l'être et d'être conservées dans le futur musée communautaire.

Le musée devait initialement être implanté dans la friche de l'ancienne concession Renault, avenue de Verdun. Finalement, le site sera érigé dans le quartier Fabert.

« Il ya déjà le musée des trois guerres à Novion-Porcien, je ne pense pas que le musée de Sedan ressemblera à cela. Mais je n'en sais pas plus sur les dernières avancées du projet ». François Allard, guide conférencier à l'office de tourisme de Sedan, porte toutefois un intérêt particulier au devenir du futur musée du territoire, comme bon nombre d'acteurs locaux passionnés par l'histoire du patrimoine de la cité Turenne.

« Il faut savoir que l'identité du musée remonte à bien longtemps, avant que le musée ne soit bombardé lors de la Seconde guerre mondiale » rappelle François Allard. « L'ancien musée se situait entre le collège Turenne et la zone où se trouve actuellement le monument aux morts », complète sa collaboratrice. Nous demandons à François Allard si les touristes qui viennent à l'office de tourisme s'étonnent que Sedan ne dispose pas de musée. « On ne peut pas dire qu'ils éprouvent un manque - rapporte t-il – car nous leur proposons des circuits de découverte du patrimoine local. En plus, le château fort leur offre une richesse de collections et de scénographie ».

Du côté de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Sedan (SHAS), le projet du futur musée de Sedan est surveillé comme le lait sur le feu. L'association, qui promeut l'histoire et le patrimoine du Sedanais depuis 1928, est un partenaire privilégié du cabinet d'études qui travaille sur la faisabilité du projet muséal. La SHAS a alors eu accès au dernier comte rendu. Ce qui en ressort ne l'a pas totalement convaincu. « Il semble que c'est un musée des grands formats, avec des grands volumes, qui se dégage », rapporte le président Sébastien Haguette. La SHAS ne veut pas que le futur musée se définisse uniquement par la thématique guerrière. « Ce serait réducteur que le musée de Sedan soit principalement la représentation des deux guerres mondiales, - souligne t'elle – A contrario, nous proposons une histoire de Sedan tournée davantage vers la thématique des frontières, depuis l'arrivée à Sedan des de La Mark, jusqu'à nos jours ».

La contre proposition de la SHAS a été adressée à plusieurs autorités, dont Ardenne métropole, maître d'ouvrage du futur équipement depuis 2019. Didier Herbillon, le maire de Sedan, qui est aussi vice-président d'Ardenne métropole, en a pris connaissance. Il tient à rappeler à la SHAS que sa vision du futur musée n'a jamais été celle d'un « musée Guerre et Paix bis ». « Evidemment que le thème des trois guerres sera présent, comme l'histoire de la ville par son positionnement frontalier. Mais il n'y aura pas que cela ». Didier Herbillon ajoute : « En plus des collections de la ville et des collections de la Société d'histoire, il faut imaginer que le musée sollicitera des prêts nationaux comme internationaux. Ce futur musée ne doit pas être le musée de l'entre-soi. On doit lui apporter un rayonnement international ».

Le cabinet d'études planche justement sur la thématique du futur musée communautaire. La remise de ses conclusions est attendue en juin prochain. Mais le lieu est déjà confirmé, rapporte Didier Herbillon. « Ce sera dans le Quartier Fabert, à la place de la caserne de pompiers. Ce sera un emplacement au cœur de la ville, dans un futur écoquartier, dont le musée devra être la locomotive économique ».

Source : Journal '' L'Ardennais '' du 27 mars 2022
Housnat Salim.

NDLR : A noter que le président, le chef d'escadrons Paul Lemaire a envoyé un courrier mars 2021 à monsieur le maire de Sedan afin de connaître la destination donnée quant à la stèle du 12ème Chasseurs et de l'E.B.R.

A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse.

& & &

Message transmis par l'ONAC des Ardennes le 17.12.2021 :

Mesdames les présidentes, Messieurs les présidents, Mesdames, Messieurs,
Les nouvelles versions des sites internet du Mémorial national de la Prison de Montluc (https://www.memorial-montluc.fr), du Centre européen du résistant déporté-Ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof (https://www.struthof.fr/) ainsi que du Mémorial du débarquement et de la Libération de Provence (https://www.memoraildumontfaron.fr/) sont en ligne.
Ils ont été conçus comme de véritables outils d'informations à destination de nos visiteurs, mais également de tout internaute souhaitant approfondir ses connaissances sur ces hauts lieux de la mémoire nationale (HLMN).
Grâce à une ergonomie repensée, ils permettent aux visiteurs de préparer leur venue, de bénéficier d'une réelle médiation culturelle mais aussi de prolonger leur expérience sur site avec des ressources mises à disposition de tous, notamment des scolaires.
Bien cordialement.
P/la directrice départementale

ONACVG des Ardennes - Cité administrative - Esplanade du Palais de Justice - CS 20085
08000 Charleville-Mézières cedex – Tél. : 03 24 56 60 56 - www.onac-vg.fr

4.9 - Relation avec nos amis canadiens :

Passation des pouvoirs au 12ème R.B.C.

Dans notre dernier numéro d'Info 12 de décembre 2021, il a été omis que la passation de commandement entre le lieutenant-colonel Cédric Aspirault, commandant sortant et le lieutenant-colonel Nicolas Lussier-Nivischiuk, commandant entrant, était présidée par la colonel Marie-Christine Harvey (au centre de la photo).

NDRL : L'Amicale du 12ème Régiment de Chasseurs souhaite ses meilleurs vœux de réussite à la Colonel Marie-Christine Harvey.

150ème anniversaire du 12ème Régiment Blindé du Canada

Extrait de la revue ‘’ SERVIR ‘’ de juin 2022
Journal de la communauté militaire, région de Montréal

Les célébrations du 150ème anniversaire du 12ème Régiment Blindé du Canada (12 RBC) se sont terminées le 14 mai avec le dévoilement du monument commémoratif qui s’est tenu au parc de Platon, à Trois-Rivières (voir ci-dessus également).

De nombreux dignitaires étaient présents pour l’occasion dont le colonel Jonathan Chouinard, commandant du 35 Groupe-brigade du Canada, le brigadier-général Stéphane Boivin, commandant de la 2e Division du Canada et officier sénior du 12 RBC, le lieutenant-gouverneur du Québec, Michel Doyon et le maire de Trois-Rivières, Jean Lamarche.

Plus de 50 membres de la Forces régulière et de la Réserve, ainsi que plusieurs invités de marque ont assisté au dévoilement du monument réalisé grâce à la collaboration de la ville de Trois-Rivières et du ministère de la Culture et des Communications. Rappelons que divers événements ont eu lieu au cours de la dernière année pour souligner les 150 ans du 12 RBC. Une enveloppe commémorative a entre autres été créée en 2021 en collaboration avec Postes Canada. Un livre historique a pour sa part été présenté et mis en vente au cours des dernières semaines. (YB).

& & &

* ***AUBRY Richard, lieutenant-colonel*** **:** *(14.01.2022)*

Envoi un courriel au secrétariat :

« Bonsoir Philippe,

« Je vous prie de trouver ci-dessous le communiqué de la maison d'édition Septentrion à l'occasion du lancement du nouveau livre de l'histoire régimentaire du 12e RBC.

Les membres de l'Amicale du 12e RCH seraient peut-être heureux d'en connaître l'existence. Des copies du livre sont disponibles dès maintenant à la boutique régimentaire sur le site : https://www.12rbc.ca/.../livre-histoire-du-12e-regiment ».

En librairie le 11 janvier 2022

HIVER-PRINTEMPS 2022

Histoire du 12e Régiment blindé du Canada

L'héritage militaire de Trois-Rivières

SOUS LA DIRECTION DU **LIEUTENANT-COLONEL À LA RETRAITE STÉPHAN LEBLANC**

AVEC DES TEXTES DE DANIEL ROBERT, GHYSLAIN RAZA, LIEUTENANT-COLONEL RETRAITÉ RICHARD AUBRY, CAPITAINE PIERRE-OLIVIER LAIR

Le 12e Régiment blindé du Canada est fondé le 24 mars 1871 sous le nom de Three Rivers Provisional Battalion of Infantry. Toutefois, il faut remonter jusqu'au XVIIe siècle pour trouver les débuts d'une présence militaire à Trois-Rivières, avec la création d'une milice coloniale canadienne. Ses structures de recrutement continueront d'être utilisées sous le Régime britannique et pendant tout le XIXe siècle. Aujourd'hui, le Régiment est l'héritier de cette histoire.

Lors de la Première Guerre mondiale, plusieurs membres du Régiment sont enrôlés au sein du 178e Bataillon canadien-français et combattent en France. Tout au long de la Deuxième Guerre mondiale, le Régiment, devenu une unité blindée, reçoit de nombreux honneurs. Le 6 mai 1968, une deuxième unité de la Force régulière est formée sous le même nom à Valcartier. Depuis, les deux unités coexistent, se démarquant à de multiples reprises lors d'opérations nationales et internationales.

Fidèle à sa devise, Adsum, le 12e Régiment blindé du Canada est plus que jamais présent. Cet ouvrage est l'occasion de revivre son histoire unique et de se remémorer ses faits saillants.

*Détenteur d'une maîtrise en études de la défense (2008) du Collège des Forces canadiennes et d'un baccalauréat en administration du Collège Militaire Royal (1988), le lieutenant-colonel (retraité) **Stéphan LeBlanc** a servi dans les Forces armées canadiennes pendant plus de 36 ans au 12e Régiment blindé du Canada autant régulier que réserve. Il s'implique aujourd'hui bénévolement dans le rayonnement de l'histoire régimentaire comme président du Comité du Musée militaire du 12e RBC.*

- Une des rares unités à perpétuer la tradition de porter les armoiries de la ville sur l'uniforme ;
- Un survol des événements majeurs du Québec ;
- Seul régiment blindé francophone de la Force régulière ;
- Le 12e RBC résume à lui seul toute l'histoire militaire de la Mauricie ;
- Unité blindé avec 23 honneurs de batailles au cours de la Deuxième Guerre Mondiale ;
- La campagne d'Italie vue autrement ;
- La seule unité du Commonwealth à avoir combattu aux côtés de toutes les Armées des nations alliées sur les fronts d'Europe de l'Ouest (à l'exception des russes) de même que toutes les nations alliées présentes en Italie.

Daniel Robert — Ghyslain Raza — Richard Aubry — Pierre-Olivier Lair

ISBN papier	978-2-89791-299-4	55,00 $	PAGES	400
ISBN PDF	978-2-89791-300-7	27,99 $	FORMAT	8" x 10" couleur
			TIRAGE	500

86, côte de la Montagne, bureau 200, Québec (Québec) G1K 4E3 | 418 688-3556 | promo@septentrion.qc.ca

SEPTENTRION.QC.CA
LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC

& & &

Reçu au secrétariat un courriel le 17 mai 2022 du lieutenant-colonel Richard Aubry :

… /…

Je vous joins quelques photos de la cérémonie du leg du Régiment à la ville de Trois-Rivières de dimanche dernier, le 14 mai 2022. Ce fut une belle et simple cérémonie présidée par le lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

…/…

a. b.

a. Première rangée (de gauche à droite) :
Le maire de Trois-Rivières - Monsieur Jean Lamarche,
Le Lieutenant-gouverneur du Québec - L'honorable J. Michel Doyon,
Le président régional de la Banque de Montréal - Services bancaires aux particuliers du Québec et l'Est de l'Ontario – Monsieur Vittorio Pellegrino, et le commandant de la 2e Division du Canada et de la Force opérationnelle interarmées (Est) – Brigadier-général Stépahne Boivin.

b. Deuxième rangée (de gauche à droite) :
Le maire de Louiseville – Monsieur Yvon Deshaies, et
Le président de l'Association du 12e Régiment blindé du Canada – Colonel (retraité) Guy Maillet.

Le brigadier-général Boivin est aussi l'officier sénior en service du 12e RBC. La 2e Div est responsable pour l'ensemble du territoire québécois en ce qui concerne les Forces armées canadiennes.

4.10 - Le saviez-vous ?

La bataille de Dunkerque "Opération Dynamo"

La bataille de Dunkerque (nom de code ‘’ Opération Dynamo ‘’ s'est déroulée du 25 mai au 3 juin 1940.

Bousculée par la Blitzkrieg engagée par l'armée allemande lors de la bataille de France, l'armée britannique ainsi que des unités de l'armée française ont dû battre en retraite vers le nord de la France.

Encerclées à Dunkerque, elles ont mené une résistance destinée à gagner un laps de temps nécessaire à l'embarquement du gros des troupes vers le Royaume-Uni. Celui-ci s'est opéré à l'aide de tous les navires que la Royal Navy put réquisitionner pour la traversée du Pas de Calais, tandis que la RAF luttait dans le ciel pour couvrir l'opération.

Les troupes et le matériel n'ayant pas pu être embarqués ont été capturés par la Wehrmacht, mais la réussite du sauvetage du gros des troupes a peut-être sauvé le Royaume-Uni d'une invasion face à laquelle elle aurait difficilement résisté.

L'Opération Dynamo

Prises en étau par les troupes allemandes, et sous le feu de leurs avions et de leur artillerie, les forces alliées embarquent à Dunkerque pour rejoindre l'Angleterre.

Général Lord John Gort.

Le 20 mai, la situation est désespérée ; deux divisions de panzers commandées par Heinz Guderian atteignent Abbeville et la mer. La Wehrmacht parvient ainsi à couper les armées alliées en deux avec, entre les mâchoires de la tenaille, un million de soldats français, belges et britanniques pris au piège ! Les chars allemands poursuivent leur progression. Le 24 mai, les avant-gardes de Guderian établissent six têtes de pont sur l'Aa et atteignent Bourbourg ; elles ont pratiquement le champ libre lorsqu'un ordre impératif du général Von Rundstedt, confirmé par Hitler, obnubilé par la prise de Paris, les stoppera net jusqu'au matin du 27. Les Alliés profiteront de l'aubaine. Ils se regroupent en hérisson pour tenir pied à pied un corridor s'étendant de la région lilloise à Dunkerque, sur une centaine de kilomètres de profondeur et trente à quarante de largeur. Pour se dégager, le général français Weygand mise sur une traditionnelle contre-attaque. Le chef du corps expéditionnaire britannique, le général Gort, ne partage pas cette option. À moyen terme, l'évacuation lui semble inévitable. Le cabinet de guerre britannique lui donnera raison. Le 26 mai, la décision tombe *: « En de telles conditions, une seule issue vous reste : vous frayer un chemin vers l'ouest, où toutes les plages et les ports situés à l'est de Gravelines seront utilisés pour l'embarquement. La marine vous fournira une flotte de navires et de petits bateaux, et la Royal Air Force vous apportera un support total... ».*

Vice-amiral Bertram Ramsay.

Château de Douvres.

Le vice-amiral Bertram Ramsay, chef de l'opération installe son quartier général dans une cave du château de Douvres, où avait fonctionné, jadis un groupe électrogène. L'entreprise est baptisée ‘’ Opération Dynamo ‘’. Elle durera neuf jours pleins : du mardi 26 mai au jeudi 4 juin. Le 29 mai, le corridor s'est rétréci comme une peau de chagrin : il ne va plus maintenant que, côté mer, des environs de Dunkerque au petit port belge de Nieuport, aux canaux de Bergues à Furnes et de Furnes à Nieuport, côté terre. Le 4 juin 1940, l'opération Dynamo est achevée ; le drapeau à croix gammée flotte sur le beffroi de Dunkerque. En neuf jours, 338 226 combattants seront évacués, dans des conditions inouïes.

La noria des little ships

Rassembler en aussi peu de temps une petite armada n'est pas chose aisée. Qu'à cela ne tienne, la Royal Navy détache immédiatement 39 destroyers, des dragueurs de mines et quelques autres bâtiments. Mais c'est insuffisant car la faible déclivité des plages oblige les navires de fort tonnage à mouiller au large. Il

faut dès lors mobiliser des ferries, des chalutiers, des remorqueurs, des péniches, des yachts et d'autres embarcations encore plus modestes, les désormais célèbres little ships. Il en vient 370 équipés tout au plus de deux mitrailleuses. Il faut ensuite organiser cette noria. Entre Dunkerque et Douvres, la route la plus directe est la route Z, longue de 60 km, mais elle est à portée des canons allemands à la hauteur de Calais. La route Y évite cet inconvénient à ceci près qu'elle met Dunkerque à 130 km de Douvres ; qui plus est, elle constitue un terrain de chasse pour les vedettes lance-torpilles de la Kriegsmarine. La voie la plus praticable est la route X, longue de 80 km ; elle ne sera toutefois déminée que le 29 mai. Malgré la vigilance de la RAF, le principal danger vient des airs. Le 29 mai par exemple, 400 bombardiers, protégés par 180 stukas, ont méthodiquement pilonné Dunkerque, mitraillant les plages sans omettre de bombarder les bâtiments croisant au large. Ce jour-là, le bilan des pertes est tellement lourd que l'Amirauté décide d'arrêter l'opération : au total, près de 250 embarcations sont envoyées par le fond ; des vedettes lance-torpilles ont raison de deux torpilleurs français modernes, le Jaguar et le Sirocco. Heureusement que le plafond des nuages, souvent très bas, et les fumées des incendies gênent la Luftwaffe, laquelle ne peut sortir ses escadrilles que les 27, 29 mai et 1er juin.

Torpilleur Jaguar

Torpilleur Sirocco

Les opérations de rembarquement sont incommodes. Il y a trop d'hommes et pas assez de bateaux. Pour s'échapper, il faut soit être accepté à bord d'un navire accostant au môle est du port (l'actuelle jetée est s'avance en effet de 1 500 mètres dans la mer), soit rejoindre la plage et avancer en file indienne jusqu'à une embarcation légère qui fait le va-et-vient entre le rivage et le bâtiment au large. La machine s'est rodée ; le premier jour, 7 669 hommes ont pu rejoindre un port allié, 17 804 le second, 47 310 le troisième, 53 823 le quatrième. C'est inespéré !

Le 4 juin à 3 h 20, le Shikari, chargé à ras bord de soldats, quitte le môle pour sa dernière rotation. À 10 h, l'armée allemande investit Dunkerque.

Destroyer Shikari

En neuf jours, 338 226 combattants (dont 123 095 Français) ont pu être évacués sur une mer d'huile ; la Wehrmacht capture quelque 35 000 soldats ; la quasi-totalité sont des Français dont la plupart avaient participé aux combats d'arrière-garde.

Margival
La forteresse hitlérienne méconnue

Construit en 1942 par des ouvriers français, le camp de Margival, dans l'Aisne, fut, jusqu'en 1944, le QG d'Hitler en France. Une association se bat pour sauvegarder une partie de ce fort, aujourd'hui laissé à l'abandon.

Margival. Le nom de ce petit village de Picardie, à une dizaine de kilomètres au nord de Soissons, est oublié de tous, ou presque. C'est pourtant là qu'en 1944, se sont sans doute joués la réussite du débarquement allié et le sort de Paris. Deux ans plus tôt, l'offensive ratée des Anglo-Canadiens à Dieppe a convaincu Hitler et ses généraux de l'imminence d'une attaque sur les côtes françaises. Dans cette perspective, le Führer ordonne la construction de quartiers généraux, d'où il mènera en personne la contre-offensive. Les deux sites choisis sont Saint-Rimay en Loir-et-Cher, et Margival dans l'Aisne. Ce dernier bénéficie d'une position stratégique, à équidistance des ports de la Manche et de la mer du Nord. Située dans une vallée encaissée, la zone est desservie par une ligne ferroviaire (Paris-Laon), indispensable à l'acheminement des matériaux de construction. Sur place, un tunnel enterré à une trentaine de mètres permet, en outre, d'abriter un train entier.

Le tunnel de Margival à 31 mètres dessous le sommet du plateau et long de 650 mètres, était fermé par deux portes blindées permettant de cacher le train blindé d'Hitler qui comportait 15 wagons-lits, restaurant, presse, bagages, salle de bain…

Le ‘’ ravin du Loup ‘’.

En 1942 commence ainsi la construction du Wolfsschlucht II (ou W2), littéralement ‘’ ravin du Loup ‘’. Quelque 22 000 hommes, ouvriers du Service du travail obligatoire (STO), prisonniers de guerre ou de droit commun, et même volontaires français y participent. En dix-huit mois à peine, 250 000 mètres cubes de béton sont coulés pour construire les 475 bunkers, postes de DCA et autres nids de mitrailleuses répartis sur une zone de 90 kilomètres carrés. Parmi eux, le ‘’ Führer Bunker ‘’. C'est là que, le 17 juin 1944, deux des maréchaux du Reich, Von Rundstedt et Rommel, tentèrent de convaincre le Führer de battre en retraite, le temps d'établir une véritable ligne de défense en Normandie. Sans succès. Persuadé que le débarquement du Cotentin était un leurre, Hitler refusa toute concession à ses généraux, leur promettant l'arrivée prochaine ‘’ d'armes secrètes ‘’. Heureusement, il n'en fut rien.

En représailles, Hitler exigea que la ville soit livrée aux flammes. Malgré les menaces, le commandant de la place, Von Choltitz, capitula. Furieux, Hitler ordonna alors qu'un « *déluge de feu soit déversé sur la ville* » à partir des bases de missiles V1 et V2 du Nord. Le 26 août, au W2, le général Speidel intercepta l'ordre. Homme de lettres, il ne pouvait se résoudre à détruire la capitale historique. Paris était sauvée.

Le général Speidel.

Les 1 500 soldats du Reich qui occupaient les lieux prirent la fuite quelques jours avant l'arrivée des alliés le 1er septembre 1944 qui trouvent donc les lieux abandonnés deux mois plus tard. Les troupes du général de Gaulle arrivaient aux portes de Paris.

La guerre terminée, le camp de Margival fut reconverti en base de l'Otan, puis en centre d'entraînement de commandos de l'armée française. Depuis 2007, avec l'accord des communes concernées, les bénévoles de l'ASW2 s'acharnent à préserver le site et à le faire découvrir. Tout au long de l'année, et notamment à l'occasion des Journées du patrimoine, des visites guidées y sont organisées. L'association veut également faire aboutir un projet de musée, consacré au Service du Travail Obligatoire, ainsi qu'à la Shoah : *« Nous souhaiterions réaliser un Audioguide expliquant la construction de ce camp, exceptionnel par son ampleur et dont la visite pourrait se faire par un petit train »*, poursuit Didier Ledé. Un objectif d'autant plus ambitieux que l'association ne bénéficie, pour l'heure, d'aucun soutien de la part des pouvoirs publics, visiblement peu sensibles à la préservation de ces vestiges historiques.

« Depuis que l'armée française a cédé le site aux communes dans les années 1990, il est livré au pillage, indique Didier Ledé, le président de l'Association de sauvegarde du W2 (ASW2). « *Cette situation est insupportable. Ce lieu de mémoire a joué un rôle crucial à la fin de la guerre. »*

En dépit d'un manque de moyens patent, la quinzaine de membres de l'ASW2 sont tout de mêmes parvenus à préserver les principaux blockhaus du site.

Le plus grand centre de transmission de la seconde guerre, long de 108 mètres et surnommé '' Constance '', était doté de 600 lignes téléphoniques.

Dans ce centre fut donné l'ordre de détruire Paris avec les V1 et V2. En l'absence du chef de centre, ce fut le général Speidel qui prit connaissance de l'ordre, mais il n'en tint pas compte et Paris fut ainsi sauvé. (Speidel sera commandant en chef des forces terrestres de l'OTAN en 1957. 22 jeunes français, pupilles de la nation, refusèrent de faire leur service militaire sous ses ordres.

Après la guerre, le camp servira de centre de formation des personnels de transmission des armées françaises, américaines et anglaises. Puis sera occupé entre 1950 et 1966 par les forces de l'OTAN qui entreprendra de gros travaux de réhabilitation. Le site restera secret, car le but était d'y installer tout un état-major de l'ouest au cas où une troisième guerre mondiale se déclarerait en raison de la guerre froide.

A partir de 1968, le camp deviendra un centre de formation pour commandos, pour être finalement abandonné dans les années 1990 devenant la proie des vandales, voleurs de cuivre, ferrailleurs (des volets seront aussi démontés et embarqués) et autres pilleurs pour des pièces destinées à être revendues.

2007 : L'association A.S.W2 décide de réhabiliter le site. Un travail titanesque que l'on doit à des bénévole. Petit à petit, avec leurs moyens, ils remettent en état les lieux pour mettre l'histoire à jour.

Cela commence par un travail de défrichement puis de déblaiement

La piscine d'Eva Braun bien qu'elle n'y soit jamais venue. A proximité un chalet qui n'existe plus.

Un beau travail de remise en état.

Nombreuses reconstitution ont déjà été effectuées grâce aux dons.

Source : internet.

Théodose Morel dit Tom Morel

Né le 1er août 1915 à Lyon (Rhône), exécuté sommairement le 10 mars 1944 à Entremont (Haute-Savoie) ; militaire de carrière ; résistant de l'Armée secrète (AS).

Issu, par son père, d'une vieille famille lyonnaise d'industriels de la soierie et, par sa mère, d'une famille d'officiers et de juristes savoyards, Théodose Morel voit le jour le 1er août 1915, à Lyon.

Après des études primaires et secondaires chez les Pères Jésuites, il choisit le métier des armes et prépare, de 1933 à 1935, le concours de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr à l'école Sainte Geneviève de Versailles.

Admis à l'ESM en 1935 (promotion Lyautey), son rang de sortie, deux ans plus tard, lui permet de choisir son affectation : le 27e Bataillon de Chasseurs Alpins (27e BCA), à Annecy où il arrive le 1er octobre 1937, jour de sa nomination au grade de sous-lieutenant.

Formé comme éclaireur-skieur à Chamonix, Théodose Morel, qui épouse en novembre 1938 Marie-Germaine Lamy, devient officier adjoint au commandant de la section d'éclaireurs-skieurs à Abondance avant d'en prendre lui-même la tête.

En mai 1939, sa section gagne la Savoie et la frontière italienne. Elle est en poste au-dessus de Val d'Isère.

Le 21 septembre il est promu lieutenant et, alors que le 27e BCA part pour le front de l'Est, sa section, à son grand regret, reste sur place pour la garde des frontières. Ce qui ne l'empêche pas de se distinguer, du 12 au 20 juin face aux troupes alpines italiennes ; par une manœuvre habile mais risquée, avec un de ses chasseurs, il réussit au cours d'une reconnaissance à faire quatre prisonniers. Blessé par balle au bras droit le 18 juin, il continue néanmoins le combat avec ses chasseurs ; il reçoit la croix de guerre.

Les 21 et 22 juin 1940, appelé en renfort avec sa section près du col du Petit Saint-Bernard, il parvient à localiser les forces adverses permettant à l'artillerie d'effectuer un tir d'arrêt qui contraint l'ennemi à se replier. Le lieutenant Morel reçoit une seconde citation et la croix de la Légion d'Honneur.

Il sert ensuite dans l'armée d'armistice à Annecy où le commandant Vallette d'Osia a pris le commandement du 27e BCA tout en préparant son unité à la revanche. Le lieutenant Morel participe activement au camouflage du matériel (CDM) sous les ordres de son commandant.

En août 1941, le lieutenant Morel est nommé instructeur à Saint-Cyr, repliée à Aix-en-Provence, et c'est dans l'esprit de la reprise du combat qu'il oriente et instruit ses élèves.

Après l'invasion de la zone sud par les Allemands en novembre 1942 et la démobilisation de l'armée d'armistice, il entre dans la Résistance de Haute-Savoie et dans la clandestinité sous le couvert d'une entreprise de tissage.

Retrouvant Vallette d'Osia, qui commande l'Armée Secrète (AS) du département, et le capitaine Anjot du 27e BCA, il s'attache à mettre sur pied l'AS de Haute-Savoie, que l'instauration du Service du Travail Obligatoire (STO) en février 1943 va contribuer involontairement à alimenter.

Avec l'arrestation de Vallette d'Osia en septembre 1943 par les Allemands, qui ont remplacé les Italiens, puis son évasion pour l'Angleterre, l'AS de Haute-Savoie perd son chef. Il est remplacé par Henri Romans-Petit, chef de l'AS de l'Ain. Morel redouble d'activité, sa famille échappe de peu à l'arrestation.

A la fin du mois de janvier 1944, le lieutenant Théodose Morel, alias Tom, reçoit de Henri Romans-Petit le commandement des maquis de Haute-Savoie et la mission de réceptionner les parachutages sur le plateau des Glières à 1500 mètres d'altitude et à une quinzaine de kilomètres d'Annecy. Les actions de résistance et de sabotage se multiplient, la loi martiale est décrétée dans le département. Tom décide alors le regroupement de 120 maquisards aux Glières. Deux compagnies sont constituées.

A partir de février, et pendant six semaines, les accrochages se multiplient avec les Gardes Mobiles de Réserve (GMR) qui ceinturent le plateau sur lequel se trouvent, à la fin du mois de février, plus de 300 hommes formant trois compagnies. Tom organise énergiquement, avec les moyens dont il dispose, la défense du site des Glières et instruit son bataillon pour en faire une unité forte et homogène, en vue des combats de la libération. Sous son impulsion, le bataillon - qui a adopté la devise " vivre libre ou mourir " - regroupe des membres de l'AS mais aussi des Franc-Tireurs et Partisans (FTP) et plusieurs dizaines de Républicains espagnols, réussissant l'amalgame entre les différentes branches armées de la résistance savoyarde. Un premier parachutage de 54 containers permet de les équiper en armes légères.

Le 2 mars, il décide une opération contre l'Hôtel Beau séjour à Saint Jean de Sixt, où sont cantonnés les GMR. Trente d'entre eux sont faits prisonniers, monnaie d'échange en contrepartie de la libération de Michel Fournier, un étudiant en médecine, infirmier du maquis, arrêté au Grand Bornand quelques jours auparavant. Mais, malgré l'accord sur l'honneur de l'intendant de police Lelong d'Annecy, celui-ci reste détenu.

Le 5 mars, les Glières connaissent leur second parachutage de 30 containers. Pour obliger Lelong à respecter sa promesse et sur des renseignements précis, Tom décide alors de mener, dans la nuit du 9 mars 1944, contre le P.C. des GMR à Entremont, une opération importante dans laquelle il engage une centaine d'hommes. Il se réserve l'objectif principal : l'attaque de l'Hôtel de France, siège de l'Etat-major des forces de l'ordre. La section des éclaireurs-skieurs parvient à pénétrer à l'intérieur, au prix d'un combat acharné.

C’est au cours de cet accrochage sévère avec les forces de l’ordre qu’il fut lâchement assassiné, le 10 mars à 1 heure du matin environ, par le commandant de G.M.R. Lefèvre, son prisonnier. Georges Decour* et Jean Frizon* trouvèrent également la mort à la suite de ces combats. Une plaque sur le mur de l’ex hôtel de France rappelle ce douloureux souvenir.

Enterré sur le plateau le 13 mars 1944 (à l’emplacement actuel du mat où flotte le drapeau tricolore), son corps fut descendu dans la vallée le 2 mai 1944. Il repose au milieu de ses hommes dans la nécropole militaire nationale de Morette, tombe n°68, aux côtés d’autres officiers comme le capitaine Maurice Anjot* qui lui succéda à la tête du bataillon des Glières.

Le 20 novembre 1944, il reçut à titre posthume la Croix de la Libération et le 25 mai 1947, en présence du Président de la République Vincent Auriol et au cœur de la nécropole militaire de Morette, le bataillon des Glières fut cité à l’ordre de l’Armée. Tom Morel, déclaré « Mort pour la France » fut nommé « Compagnon de la Libération ».

Citation pour la Croix de la Libération : *« Déjà fait chevalier de la Légion d’honneur à 24 ans, pour avoir capturé une compagnie italienne sur le front des Alpes en juin 1940. Instructeur à Saint-Cyr en novembre 1942, a aiguillé ses élèves vers la Résistance et s’est lancé lui-même corps et âme contre l’envahisseur, agissant tour à tour comme « camoufleur » de matériel, agent de renseignements, propagandiste. Démasqué par l’ennemi, s’est jeté avec une immense foi dans le maquis savoyard, sans armes, a attaqué en combat singulier un officier allemand qu’il a réduit à l’impuissance. Devenu chef du bataillon des Glières, a été l’âme de la résistance du Plateau, son chef et son organisateur. Le 9 mars 1944, après avoir enlevé d’assaut le village d’Entremont, a été assassiné lâchement au cours d’une entrevue qu’il avait demandé à ses vaincus pour éviter une effusion inutile du sang français. Restera dans l’épopée de la Résistance une incarnation du patriotisme français et l’un des plus prestigieux martyrs de la Savoie ».*

Tom Morel reste pour les Haut-savoyards une icône de la Résistance. Il figure sur les plaques de marbre noir récapitulatives des « Mort pour la France » apposées dans le hall de la mairie d’Annecy, avec comme prénom erroné Théodore et son nom est gravé sur le Mur du souvenir élevé à l’entrée de la nécropole de

Morette, où il repose au milieu de ses camarades de combat. Son nom est également gravé sur le monument élevé aux morts du bataillon dans la cour du quartier militaire du 27ème B.C.A. qui porte désormais son nom à Cran-Gevrier (Haute-Savoie).

• Chevalier de la Légion d'Honneur
• Compagnon de la Libération - décret du 20 novembre 1944
• Croix de Guerre 1939-1945 (2 citations)

Les Glières

Le lieu, marqué par une œuvre monumentale du sculpteur Emile Gilioli, est devenu un symbole de la Résistance. « Le grand oiseau blanc de Gilioli a planté ses serres ici. Avec son aile d'espoir, son aile amputée de combat, et entre elles, son soleil levant ».
Le 3 septembre 1973, André Malraux prête son lyrisme à l'inauguration du monument national à la Résistance du plateau des Glières, en Haute-Savoie. Cette œuvre grandiose qui représente le soleil tenu dans une main (15 mètres de haut sur une longueur de 21 mètres et un disque de 65 tonnes), n'est pas un monument aux morts. Son créateur a voulu qu'elle exprime l'engagement des combattants des Glières et soit en harmonie avec les montagnes dont les lignes de crête la prolongent.

La nécropole nationale de Morette

En février 1944, ce plateau, à environ 1500 mètres d'altitude, cerné par des falaises de calcaire et distant d'une trentaine de kilomètres d'Annecy, est homologué comme zone de parachutage d'armes par une mission franco-britannique afin de servir de base d'opérations destinées à harceler les Allemands lors du débarquement attendu des Alliés et de montrer à ceux-ci que la Résistance française, sous la direction du général de Gaulle, existe militairement. Depuis le 31 janvier, Tom Morel, saint-cyrien et dans la Résistance depuis 1942, s'est installé aux Glières avec 120 maquisards. Pourchassés par les forces du gouvernement de Vichy, de nombreux combattants de l'armée secrète les rejoignent alors sur ce plateau difficile d'accès. Au milieu de l'hiver 1944, le maquis des Glières comptera 350 membres communistes, chrétiens, slaves, espagnols, haut-savoyards, pyrénéens ou parisiens, et tous conjuguent la devise de Tom Morel : « Vivre libre ou mourir ». Ils allaient livrer la première grande bataille de la Résistance face à quelque 2.000 soldats de la Wehrmacht. Cent quarante-neuf d'entre eux mourront sous les balles allemandes ou en déportation.

A partir de la mi-février 1944, les résistants sont assiégés par des gardes mobiles, des GMR (groupe mobile de réserve de la police de Vichy) et des miliciens français qui veulent mener une opération de maintien de l'ordre strictement française, avec plus de 1.100 gendarmes, 900 gardes mobiles, près de 800 GMR et 250 miliciens. Devant l'échec de la police de Vichy, les Allemands décident d'intervenir. La Wehrmacht déclenche l'opération ‘’ Hoch-Savoyen ‘’ (Haute-Savoie). Le capitaine Anjot, qui a remplacé Tom Morel, assassiné dans la nuit du 9 au 10 mars 1944 par un commandant des GMR, est hésitant, les

forces étant trop inégales. Toutefois, les dirigeants de la France libre, soucieux de gagner l'adhésion de l'opinion, informée par Radio Londres et Radio Paris, qui se livraient une guerre acharnée, décident le combat. Le 26 mars 1944, les troupes allemandes et les miliciens français lancent une attaque massive. Encerclés, 129 maquisards et 20 résistants des vallées ne peuvent s'échapper.

Source : internet.

& & &

Joachim Murat

Maréchal d'Empire - Grand Amiral

Prince français
Grand duc de Berg et de Cleves
Roi de Naples

25.03.1767 – 13.1 0.1815

Joachim Murat fit ses premiers pas dans la cavalerie française au 12ème régiment de chasseurs des Ardennes….

Il est né le 25 mars 1767 à la Bastide-Fortunière (Lot). Il est le dernier des onze enfants de Pierre Murat Jordy aubergiste et de Jeanne Loubière.

MURAT (Joachim) 1767-1815, maréchal, roi de Naples.

Né à Labastide-Fortunière (Lot) le 25 mars 1767, il était le fils de Pierre Murat et de Jeanne Loubières, aubergistes. Pierre Murat, nommé à plusieurs reprises premier consul de la communauté, s'occupait aussi de la gérance de biens communaux et de bénéfices ecclésiastiques. Joachim fut le dernier de cette Famille de onze enfants. Destiné à l'état ecclésiastique, il entra, après des études au collège de Cahors, au séminaire des lazaristes de Toulouse où ; il prit le petit collet. En février 1787, s'étant pris de querelle avec son condisciple Arispure qui, quelques jours après, obtint le grade de licencié ès arts, il fut renvoyé du séminaire. Le 12ème régiment de chasseurs à cheval des Ardennes, qui comptait plusieurs officiers originaires du Quercy, stationnait à Toulouse. Sans hésiter, Murat se présenta le 23 février, signa son engagement et fut incorporé dans la compagnie du chevalier Henry de Carrière. Les démarches de ses parents pour lui faire obtenir un congé absolu ne purent aboutir Le régiment prit garnison à Carcassonne d'où, le 15 mars 1788 ; il partit pour Sélestat où il devint le 12ème régiment des chasseurs de Champagne. Murat avait trouvé la voie qui correspondait à son caractère et le voilà bientôt maréchal des logis.

Les courants d'idées nouvelles traversaient la société ; les soldats issus du peuple supportaient mal les barrières leur interdisant l'accès aux grades supérieurs ; des remous se produisaient. Murat se trouva-t-il compromis dans l'un d'eux ? La chose est possible ; il dut quitter son régiment et regagner le Quercy natal où il reçut un accueil assez froid. Il obtint un emploi chez un commerçant de Saint-Céré. Il se mêla à la vie publique, prit la parole dans les clubs. Son nom devint populaire et il se vit désigné pour représenter son canton à la fête de la Fédération à Paris le 14 juillet 1790, cérémonie imposante que les participants ne purent oublier ; Murat fut de ceux qui accompagnèrent jusqu'à Cahors la bannière offerte par la municipalité de Paris.

Cette mission renforça son influence, son ascendant s'affermit, des appuis se manifestèrent et, dès janvier 1791, il put réintégrer le 12ème régiment de chasseurs, comme simple soldat. Le 8 février 1792, il figura parmi les trois hommes désignés par le département du Lot pour entrer dans la Garde constitutionnelle de Louis XVI. L'ambiance antipatriotique du Corps heurta ses sentiments et, le 4 mars, il démissionna exposant ses motifs aux administrateurs du directoire du département du Lot. Sa lettre, transmise à la Législative, y souleva un débat houleux qui aboutit au licenciement de la Garde du roi.

Murat retrouva son régiment et commença alors son étonnante ascension: maréchal des logis le 15 mars 1792, sous-lieutenant à l'escadron franc formé à Arras le 15 octobre, lieutenant le 31. Il servit en Champagne puis à l'armée du Nord en 1792-1793 : capitaine-aide de camp du général d'Urre le 14 avril 1793, chef d'escadron le 1er mai, confirmé dans ce grade le 14 août. Cependant une association avec Landrieux, chargé du recrutement pour les armées mais personnage peu scrupuleux, l'entraîna dans une situation périlleuse dont il finit par se dégager. Le 13 Vendémiaire, il réussit à ramener aux Tuileries les 40 pièces de canons de la plaine des Sablons et aida ainsi Bonaparte à triompher de l'émeute royaliste contre la Convention. Dès lors, le sort des deux hommes se trouva lié.

Nommé chef de brigade le 2 février 1796 avec effet du 18 novembre 1793, il fut, le 29 février, premier aide de camp de Bonaparte le suivit en Italie où il se signala à Dego, mérita les louanges de son chef à Mondavi et reçut, avec Junot, la mission de porter à Paris les drapeaux pris à l'ennemi. Général de brigade le 10 mai, il regagna l'Italie et, le 30, commanda la cavalerie à Borghetto. Envoyé à Gênes le 15 juin, il remplit avec succès la tâche de rappel à l'ordre du Sénat. Le 28, il entra à Livourne, le 10 juillet il commanda une brigade de cavalerie sur l'Adige et, le 18 s'empara du camp retranché de Migliaretto ; il servit sous Joubert dans le Tyrol. Une légère blessure, l'une des rares reçues par le grand cavalier, marqua son avance vers Mantoue, le 15 septembre. Lors de la marche de Bonaparte sur Vienne, il exerça le commandement de l'avant-garde de la division de Bernadotte et de la cavalerie de cette division ; te 29 mars, il s'empara de Gradisca. L'armistice du 7 avril 1797, qui aboutit au traité de Campo-Formio, mit fin à cette campagne d'Italie au cours de laquelle Murat s'affirma cavalier accompli, alliant le courage au panache. Après d'heureuses missions diplomatiques a Milan dans l'affaire de la Valteline et à Rastadt où se jouait le sort de la rive gauche du Rhin, aux côtés de Berthier il entra à Rome, où il assista à la proclamation de la République romaine et où, peut-être, le sort de la péninsule effleura sa pensée.

Nommé commandant de la province de Kélioub au cours de l'expédition d'Égypte, il se signala à Alexandrie, aux Pyramides, à Gaza, à Saint-Jean d'Acre, commanda l'avant-garde à Aboukir où il fut nommé général de division sur de champ de bataille, le 25 juillet 1799. Sa renommée dépassa les rangs de l'armée et s'étendit à la population.

Rentré en France, il prend une part considérable aux journées des 18-19 Brumaire. Bonaparte, mal accueilli par les Cinq-Cents est repoussé hors de la salle des délibérations sous les cris de : " À bas le dictateur ! A bas le tyran ! ", bientôt complétés par l'injonction " Hors la loi ! " qui indique la mesure à adopter pour rétablir l'ordre. Les bruits de tentatives d'assassinat sur la personne du général circulent. Débordé Lucien Bonaparte se dépouille des insignes de la présidence et devant la troupe, décrit la terreur qu'une minorité fait peser sur les députés, et il appelle à leur expulsion. À la tête d'une colonne de grenadiers, Murat surgit et entraîne ses hommes, pénètre dans la salle, atteint la tribune et s'écrie : " Citoyens, vous êtes dissous ". Le tumulte ne fait que commencer ; les grenadiers de Leclerc se joignent au mouvement. Un ordre est lancé : " Foutez-moi tout ce monde-là dehors ! ", C'est Murat qui par cette formule déclenche l'assaut ; les représentants du peuple s'enfuient. Sur les débris du Directoire, le Consulat peut s'instaurer.

Une nouvelle fois, les noms de Bonaparte et de Murat s'étaient trouvés liés dans la marche vers l'avenir, et le caractère de ces liens s'affermit encore le 20 février 1800 par l'union du général Murat avec Caroline Bonaparte, sœur du Premier Consul. Le contrat fut passé au Luxembourg le 18 janvier 1800, et le mariage célébré dans le temple décadaire du canton de Pailly, en Seine-et-Marne. L'époux avait trente-trois ans et l'épouse dix-huit, pour atténuer cette différence d'âge, Murat déclara être né en 1771, ce qui allait induire en erreur bien des biographes. Bernadotte fut son premier témoin, et le futur maréchal Bessières signa comme cousin, alors qu'il était simplement son compatriote et son ami.

Dans la poursuite de la lutte contre l'Autriche, Murat trouvera dans la campagne d'Italie l'élément principal d'une brillante carrière. Pour la première fois, la cavalerie est concentrée dans la main d'un seul chef, celle de Murat. Nommé, le 20 avril 1800, lieutenant du général en chef de l'armée de réserve et commandant de la cavalerie, il va faire franchir le col du Grand-Saint-Bernard à ses 6000 hommes et, le 27 mars, s'emparera de Verceil. Poursuivant sa marche il franchit le Tessin par une manoeuvre audacieuse et fonte sur Milan où il entre le 2 juin. Deux jours plus tard, il passe le Pô, prend Plaisance, s'empare de 2 drapeaux, de 13 pièces de canon, fait 1500 prisonniers et rejoint Bonaparte à Marengo où il reçoit, le 21 juin 1800 un sabre d'honneur en hommage à sa bravoure. Le 20 novembre, il est nommé au commandement de l'armée de réserve concentrée autour de Dijon et qui va reprendre le chemin de l'Italie à la suite de la rupture des négociations avec l'Autriche. Il occupe la Toscane, chasse les Napolitains des États pontificaux et, le 6 février 1801, signe avec le roi de Naples l'armistice de Foligno. Nommé commandant de l'armée d'observation du Midi dans le royaume de Naples, il s'empare de l'île d'Elbe. Il rentre enfin en France, riche d'une expérience des affaires italiennes qui ne sera pas sans lendemain.

La période de paix comme le temps de guerre le voit poursuivre son ascension. Nommé président du collège électoral du Lot puis député au Corps législatif en 1804, il se verra confier, le 15 janvier, le poste de gouverneur de Paris qu'il occupera lors du procès du duc d'Enghien, affaire qui le troublera et dans laquelle il ne prendra aucune initiative, se contentant, face à la détermination du Premier Consul, de signer l'ordre du jugement, sans autre participation. Maréchal d'Empire en cette même année, il sera nommé, en 1805 grand amiral et prince, grand aigle de la Légion d'honneur et chef de la 12ème cohorte. Résidant à l'Élysée, il y réunira une collection de tableaux choisis avec goût.

Lors de la reprise de la guerre contre l'Autriche, Murat fut chargé du commandement général de la cavalerie, " la plus belle cavalerie dont disposa Napoléon " et qui allait être " l'âme du combat ". Il franchit le Rhin devant Kehl, pénétra en Bavière, poursuivit l'armée autrichienne, fit 2000 prisonniers, s'empara de 6 canons et de 6 drapeaux et arriva, le 11 septembre, devant Vienne qui lui ouvrit ses portes sans résistance. Le 18, il prit Brunn, en Moravie, le 20 culbuta un important corps russe et marcha vers Austerlitz où il fit 7000 prisonniers, s'emparant de 2 drapeaux et de 27 pièces de canon.

Le Blocus continental présentait des brèches; la ville de Düsseldorf en était une très importante. Napoléon la colmata par le décret du 30 mars 1806 qui transféra les duchés de Berg et de Clèves " au prince Joachim notre bien-aimé beau-frère ". Mais Murat n'eut guère le loisir de jouer au souverain; " l'un des meilleurs généraux de la Grande Armée " et " cavalier d'élite ", il dut se trouver auprès de Napoléon dans la nouvelle guerre contre la Prusse. Et c'est Iéna " qui brise la monarchie prussienne " et où la cavalerie française fit 14000 prisonniers: ce fut la poursuite du prince de Hohenlohe, déposant les armes avec son corps d'armée de 16000 hommes d'infanterie, 60 pièces de canon et 60 drapeaux; ce fut la prise de Stettin pour laquelle Napoléon ne put taire son compliment; ce fut enfin la capitulation de Blücher, qui consacra l'écrasement de l'armée ennemie " Sire, écrivait alors Murat à Napoléon, le combat finit faute de combattants. "

La guerre se poursuit contre les Russes; le 24 novembre 1806, la cavalerie de Murat s'ébranle vers Varsovie où elle entre le 28, son chef majestueux et souriant, revêtu de l'un de ses uniformes rutilants. Murat passe le mois de janvier dans cette capitale et reçoit des mains de Poniatowski le sabre d'Étienne Bathori, célèbre roi de Pologne de la fin du XVIe siècle. C'est ensuite Eylau, sous les rafales de neige et les centaines de canons ennemis, avec la charge légendaire de Murat rétablissant une situation critique, aboutissant à l'entrevue de Tilsit

Le désir de Napoléon d'absorber la couronne d'Espagne plaça bientôt Murat au premier plan Nommé lieutenant de l'Empereur en Espagne, il dut partir sans connaître les intentions poursuivies. Cet ordre de marche sans connaissance des buts à atteindre le laissa seul face aux intrigues devant aboutir au guet-

apens de Bayonne consacrant l'abdication de Charles IV au profil de Ferdinand VII et a l'insurrection du Dos de Mayo qui nécessita énergie et résolution dans la répression de l'émeute. Murat rêva-t-il du trône d'Espagne? C'est à Joseph, frère aîné de l'Empereur, que cette offre fut faite, et lui doit choisir entre le royaume de Naples et celui du Portugal. Il donne sa préférence à la contrée où il a commandé, et le voici " Joachim 1er roi de Naples et de Sicile " par décret du 15 juillet 1808. Chaleureusement accueilli par ses nouveaux sujets, il ne peut oublier la pensée de Napoléon traduite par Berthier: " Pour vos sujets, soyez roi; pour l'Empereur, soyez vice-roi. " Cette ambiguïté d'une dépendance alliée à l'exercice du pouvoir royal sera un important élément d'instabilité du régime.

Le nouveau roi ne tarda pas à jouer pleinement son rôle dans ce pays dont l'accueil le séduisit; popularité qui s'accrut encore avec la prise de l'île de Capri défendue par Hudson Lowe. Reprenant les réformes amorcées par le roi Joseph, il les compléta et les accentua: création d'une armée nationale et institution d'un drapeau napolitain, assouplissement de la loi de conscription, fondation des écoles Polytechnique et de la marine, promulgation du Code civil, embellissement de Naples, fouilles d'Herculanum. Les embarras financiers freinèrent toutefois ce mouvement, et certains de ses aspects suscitèrent des remarques défavorables et parfois blessantes de la part de Napoléon.

Dans l'alliance de son beau-frère avec la Maison d'Autriche Murat vit un danger pour son trône et chercha des appuis. Le mouvement des patriotes italiens retint alors son attention, et le décret du 14 juin 1811, ordonnant à tous les étrangers occupant un emploi civil de se faire naturaliser avant le 1er août, en marqua l'illustration. À ce décret, Napoléon répondit par un autre, soulignant que le royaume des Deux- Siciles faisant partie de l'Empire, tous les citoyens français étaient citoyens des Deux-Siciles. La situation de dépendance était ainsi affirmée sans ménagement. Malgré sa colère, Napoléon ne souhaitait pas la rupture, car dans la campagne qu'il préparait contre la Russie, la présence de Murat lui était nécessaire à la tête de la cavalerie de la Grande Armée. Oubliant ses griefs, Murat, répondant à l'appel de l'Empereur, reparut à la tête des troupes, et ce fut cette célèbre campagne où panache et courage brillèrent sur la route du tragique destin.

À travers l'immense plaine russe, l'armée ennemie se dérobe à toute attaque; Murat ronge son frein. Enfin, c'est Borodino, connu sous le nom de Moskowa. Le roi de Naples, sous sa toque empanachée et sa tunique voyante, parait devant les Cosaques aux yeux desquels il est devenu légendaire et les salue de sa cravache. Le combat s'engage, désespéré; Murat est partout, brave le danger, ranime le courage des soldats, les entraîne à la prise de la Grande Redoute. Plus d'obstacle; Murat fonce vers Moscou, traverse la ville et va s'établir au-delà, face à l'avant-garde ennemie. La ville livrée aux flammes renverse tous les plans, et il faut songer à la retraite sous un ciel hivernal. Murat paie chaque jour de sa personne, et lorsque Napoléon, décidé à regagner la France, lui confie les débris de l'armée, il ne se dissimule nullement le poids de la tâche. Il fait son possible pour tenir tête à l'ennemi, mais songe à son royaume, aux dangers qui vont le menacer et, cédant le commandement au prince Eugène, regagne Naples.

Sans détacher sa cause de celle de Napoléon, Murat va négocier avec l'Angleterre et l'Autriche; il expose ses soucis à son beau-frère qui ne répond pas. Mais l'Empereur ayant besoin de cavalerie pour poursuivre la lutte, fait appel à celui qui est le chef incontesté de cette arme. Murat accourt, combat à Dresde, empêche la jonction des armées de Bohème et de Silésie, mais à Leipzig, à la fin d'octobre 1813, l'armée française succombe sous le nombre. Le 24 octobre. Murat regagne son royaume.

Période cruciale pour la destinée de Murat et pour l'avenir de l'Italie. La chute de Napoléon qui s'annonce ne va-t-elle pas entraîner celle du roi de Naples? Celui-ci songe de plus en plus à la défense de la péninsule, mais soupçonne qu'on lui préfère le prince Eugène; et Napoléon ne répond toujours pas aux lettres reçues de Naples. Le moment n'est-il pas venu de réaliser le rêve d'une Italie libérée et unifiée ? Le parti italien est favorable, les carbonari se manifestent, la reine Caroline soutient le projet, les Alliés, pour des motifs différents, approuvent l'attitude du roi. Les contacts se précisent, Fouché envoyé par Napoléon joue un rôle double qui confirme Murat dans ses projets, et, le 11 janvier 1814, la signature du traité avec l'Autriche rompt les liens qui unissaient le royaume de Naples à l'Empire français. La France retiendra le mot de " trahison ", l'Italie sera plus circonspecte et placera plus tard la statue de Murat sur la façade du palais

royal de Naples auprès de celle de Victor-Emmanuel. Après l'abdication de Napoléon, Murat garda son trône, mais le gouvernement de Louis XVIII refusa de le reconnaître, et Talleyrand, oubliant ses intrigues d'hier, se fit, au congrès de Vienne, l'artisan du retour de Naples à " son légitime souverain "

La reprise de contacts entre Naples et l'île d'Elbe ne tarda pourtant pas; Napoléon y vit un appui pour le retour envisagé, Murat l'élan décisif vers l'unification désirée. Dès l'annonce du débarquement sur les côtes de Provence, le roi ne put modérer sa fougue; trop hâtivement, le 18 mars, il déclara la guerre à l'Autriche et lança la solennelle proclamation de Rimini: " Un cri se fait entendre depuis les Alpes jusqu'au détroit de Scylla et ce cri est: l'indépendance et l'Italie. " Les troupes napolitaines chassèrent les Autrichiens jusqu'aux rives du Pô, et Murat entra dans Bologne aux acclamations de la population. Mais bientôt, la contre-offensive ennemie l'obligea à reculer, et la défaite de Tolentino le força à battre en retraite. Suivi de quelques fidèles, il fit route vers la France, tandis que la reine Caroline, réfugiée sur un bateau anglais en rade de Naples, entendait les cris de joie saluant le retour du fils de Ferdinand IV rétabli par le congrès de Vienne.

Parvenu en terre française, Murat espéra l'appel de Napoléon, mais il ne vint pas. Murat ne fut pas à Waterloo où sa présence eût été si utile. Après avoir échappé aux poursuites du marquis de Rivière (qui, sous le Consulat, avait dû sa grâce à celui qu'il voulait arrêter), Murat gagna la Corse où la population l'acclama. Dédaignant tous les accommodements proposés, ne voulant rien devoir à la pitié d'un vainqueur, il déclara avoir pour principe qu'un roi n'ayant pu garder sa couronne n'avait " d'autre alternative que la mort du soldat ". Et c'est ainsi que sur une légère flottille de six bâtiments accompagné d'une poignée d'hommes, il fit voile vers l'Italie où, trompé par le corsaire Barbara, il vint s'échouer, le 8 octobre, à Pizzo, sur la côte de la Calabre. Était-ce un guet-apens ? Murat avait certes des ennemis qui travaillaient à sa perte, mais la haute conception de son rôle dominait tous les replis et toutes les compromissions; ce n'est qu'au milieu de son peuple qu'il pourrait " vivre ou mourir ".

Ses adieux à sa famille furent émouvants: " Ne m'oublie jamais, dit-il à son épouse; ma vie ne fut entachée d'aucune injustice "; à ses enfants: " Montrez-vous au monde dignes de moi [...], montrez-vous supérieurs à l'infortune; pensez à ce que vous êtes et à ce que vous avez été, et Dieu vous bénira. " Le décret du roi Ferdinand ordonnant la traduction du prisonnier devant une commission militaire ne laissait aucun doute sur la sentence qui devait être prononcée: " Il ne sera accordé au condamné qu'une demi-heure pour recevoir les secours de la religion... "

C'était le 13 Octobre 1815. Après s'être confessé au chanoine Masdéa, le roi, qui n'avait rien abdiqué, se rendit sur le lieu de l'exécution, voulut faire face au peloton et eut des paroles de compassion pour les soldats contraints à l'obéissance. Serrant dans sa main un cachet portant la tête de la reine Caroline, il commanda le feu et tomba. Son corps fut descendu dans la fosse située au centre de la nef de l'église. En 1976, les habitants de Pizzo qui honorent la mémoire du souverain ont gravé sur la dalle de son tombeau: " *Qui è sepolto Re Gioacchino Murat* ", indication suivie du nom des lieux et des dates de sa naissance et de son décès.

Lors de la réunion tenue à Naples par les ministres en présence des ambassadeurs étrangers en vue de statuer sur le sort de Murat, l'ambassadeur d'Autriche avait demandé la remise du souverain avec lequel son gouvernement avait traité; les ambassadeurs de Prusse et de Russie s'étaient ralliés à cet avis, l'ambassadeur d'Espagne avait conclu à la mort, et l'ambassadeur d'Angleterre avait terminé cette délibération par ces mots: " Tuez-le, je prends tout sur moi. " La Restauration a multiplié les écrits cherchant à discréditer Murat dans lequel *Le Journal des Débats* n'avait vu, en 1815, qu'un " roi sans aïeux, un soldat sorti des derniers rangs de la société ", et indigne de recevoir " la vénération et le dévouement qui doivent accompagner et soutenir la majesté royale ".

Des voix en jugèrent différemment. L'abbé de Pradt, un fidèle des Bourbons, se demanda s'ils entendaient bien soutenir les intérêts de la légitimité " ceux-là qui ont fait fusiller comme un simple caporal celui qui, au vu et au su de toute l'Europe, avait porté une couronne ". Carrel fut plus précis, en 1829, en écrivant: " Ce prince [Ferdinand] n'a commis qu'une seule faute, c'est d'avoir fait périr Murat. " C'est cette seconde tendance qui a fini par prévaloir devant l'élan de l'Italie, première nation intéressée, qui a rendu un hommage unanime à celui que Garibaldi a appelé " le brave des braves, le valeureux vainqueur de la Moskowa, Murat roi de Naples ". Après Naples lui élevant une statue, après Pizzo plaçant en 1900 sur

l'entrée du vieux château une plaque rappelant " la mémoire bénie du roi Joachim Murat, prince glorieux dans la vie, intrépide devant la mort ", Tolentino qui avait transformé la dernière bataille perdue par le roi en premier combat pour l'unité italienne, signait en 1961 un pacte de jumelage avec l'humble cité natale du roi Joachim.

En 1959, la Bastide-Murat, la maison natale de Murat a été transformée en musée Jean Vanel.

Source : internet.

& & &

Vizir, le cheval immortel

. En mai 2016, le général Christian Baptiste, directeur du musée de l'Armée aux Invalides à Paris, avait demandé au public une participation financière pour ‘’ sauver ‘’ Vizir, un cheval naturalisé ayant à la cuisse gauche le ‘’ N ’’ couronné, marque des écuries impériales.

En effet, Vizir est une des attractions exceptionnelles du musée de l'Armée, c'est le seul cheval de Napoléon ayant été conservé, mais il souffrait, depuis quelques années, de fissures, déchirures et décoloration. En un mois, 270 généreux donateurs, dont le Carré Impérial, ont pu réunir 20 534 euros permettant la restauration par des spécialistes en taxidermie.

Le 22 juillet 2016, Vizir est enfin restauré et prend place dans une nouvelle vitrine spécialement conçue contre toute dégradation du temps.

En 1802, le Premier Consul Napoléon Bonaparte reçu de la part du sultan ottoman Selim III un cadeau diplomatique : un étalon arabe, de robe fleur de pêcher presque blanche, appelé ‘’ Vizir ‘’. Selon la légende, au moment de s'en séparer, le sultan se serait adressé au pur-sang en ces termes :

« *Va, mon cher Vizir. Va pour Mahomet, va pour ton sultan, va et deviens le plus illustre cheval de Napoléon* ».

La star des batailles.

Vizir fut un peu comme le Bucéphale d'Alexandre le Grand, un cheval qui semblait porter chance au souverain de l'Empire des Français.

Le 14 octobre 1806, avant la bataille d'Iéna, c'est avec Vizir que Napoléon passa la revue des troupes. Le 8 février 1807, à la bataille d'Eylau, c'est avec lui aussi que Napoléon ordonna au maréchal Murat de sonner la grande charge de cavalerie. Vizir est représenté par les plus célèbres peintres de l'époque.

En 1802, il sert de modèle au baron Gros pour le portrait équestre du Premier Consul intitulé ‘’ Bonaparte distribuant des sabres d'honneur aux grenadiers de la Garde consulaire après la bataille de Marengo (visible au château de Malmaison), puis à Hippolyte Bellangé pour le ‘’ Napoléon et son état-major ‘’, à Carle Vernet pour ‘’ la bataille de Rivoli ‘’, à Charles Thévenin pour ‘’ la bataille d'Iéna ‘’.

A la demande de la manufacture de Sèvres, Vizir est l'un des dix chevaux ‘’ du rang de Sa Majesté ‘’ qui ont eu l'honneur d'être peints en 1813 par Horace Vernet.

Incroyable destinée.

Devenu âgé, Vizir n'est pas emmené pour les campagnes de Russie, de Saxe et de France, mais accompagne Napoléon sur l'île d'Elbe en 1814. Après la seconde abdication de 1815, il semble avoir été recueilli par la famille de Chanlaire.

Il meurt le 30 juillet 1826, et se fait naturaliser. Mais après avoir publié un début de biographie, M. de Chanlaire reçoit des pressions – de Charles X ou même de George IV – et se trouve dans l'obligation de cacher Vizir avec l'aide d'un anglais, M. William Clark, habitant dans le Boulonnais.

De nouvelles pressions reviennent vers 1840, après une tentative de coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte, futur Napoléon III, et Vizir est remis à M. Greaves qui le transfère en Angleterre, à Manchester, au musée d'histoire naturelle.

En 1868, ce musée l'offrit à la France de Napoléon III avec l'approbation de la reine Victoria.

Resté dans les greniers du Louvre jusqu'en 1904, Vizir est enfin exposé au public, l'année suivante, au musée de l'Armée aux Invalides, si proche de son maître…

Source : internet.

&&&

Le château d'Arnouville et ses anciennes chapelles

La seigneurie et les familles seigneuriales.

En 1257, c'est Mathieu de Torchy qui est seigneur d'Ermenouville : il présente à la cure alternativement avec l'archevêque de Rouen, le célèbre Eudes Rigaud (1248-1275). Il avait succédé à Godefroy de Torchy. On trouve ensuite Gauthier Duredent (aussi seigneur du Mesnil-Durdent) qui contestait le droit des archevêques, mais qui fut débouté par l'Echiquier de Normandie en 1311. Mathieu d'Ermenouville, en 1349, conteste à son tour, le droit de l'archevêque, sans succès. Son fils, qui lui succède, renoncera à toute contestation du droit archiépiscopal, devant e bailli de Caux (voir du Plessis).
Les Dubosc, disparaissent en 1580, dit Philippe Seydoux et au XVIème siècle, la seigneurie appartient à Nicolas Allais, (orthographié aussi '' des Allets '', dans un acte de l'époque, conservé aux archives départementales 76 (172 J 27). Nicolas descend de Thomas Allets (ou Allais), '' lieutenant à l'amirauté de Dieppe '', dont le père est Thomas Allets ou (Allais), dit '' l'ainé '', '' bourgeois de Dieppe '' (1). On note aussi un Pierre Allais.
Elle passe ensuite aux Dupuis, par le mariage en 1620, de Margueritte, fille de Nicolas Allais, avec Gédéon Dupuis, '' écuyer '' qui deviendra '' sieur et patron d'Ermenouville et du Mesnil-Geffroy '' (1 et

2). Ils auront deux filles : Catherine et Jacqueline. La famille Dupuis est maintenue dans la noblesse en 1666 ou 1667 (3) ; En 1652, René Dupuis est seigneur. En 1777, le seigneur est ‘’ messire François Dupuis, chevalier, seigneur et patron d’Ermenouville, aussi seigneur de la vavassorie d’Arnouville, du fief de Veules et autres lieux ‘’ (4). Il faut noter qu’Arnouville est une déformation par élision, d’Armenouville ou Ermenouville. Le seigneur d’Ermenouville a le droit de faire rendre la justice, notamment dans les plaids pour ‘’gage-pièges ‘’ (5).
La seigneurie sera transmise aux Clercy, par le mariage de Marthe, Marie, Victoire, fille de François Dupuis d’Arnouville et d’Anne Victoire Le Masier, avec Jean-Baptiste de Clercy, en 1785 (avec dispense archiépiscopale, car c’était pendant le carême).
Les Clercy étaient une vieille famille de la noblesse d’épée du Pays de Caux (Pierre de Clercy), compagnon du roi de France, est mort à la bataille d’Azincourt en 1415). Voir plus loin la succession des Clercy à Ermenouville.

La construction du château.

Philippe Seydoux écrit qu’on doit la partie centrale à Nicolas Allais, ‘’ *conseiller du roi Henri III* ‘’. La date inscrite sur la grande cheminée du hall (1589) pourrait être celle de la construction, disait Geoffroy de Montalembert, héritier des Clercy (c’est aussi l’année de la mort du roi Henri III). La façade centrale nord a été reconstruite en brique, au XVIIIème siècle, probablement à la suite d’un incendie (elle était peut-être en colombages).

Geoffroy de Montalembert

Armoiries des Montalembert

Deux tourelles ont été ajoutées au nord, fin XIXème ou début XXème, l’une polygonale où était une chapelle, l’autre cylindrique (escalier). On peut voir sur cette dernière, les armoiries des Montalembert (d’argent à la croix ancrée de sable) et leur devise (‘’ ferrum fero, ferro feror ‘’ : je porte le fer et le fer me porte) ainsi que les armoiries des Rochechouart (fascé ondé d’argent et de gueules). Les fameuses ondes sont rappelées dans leur devise (qui n’est pas sur la tour) : ‘’ Avant que la mer fût au monde, Rochechouart portait des ondes ‘’ (la maison de Rochechouart-Mortemart remonte au moins, à l’an 980). Une des grand’mères de Geoffroy de Montalembert était une Rochechouart.
C’est sous la Restauration que furent érigées les deux ailes latérales en brique, avec pierre en harpe. Celle de l’ouest, avant 1825 et celle de l’est vers 1830. Sur un plan cadastral de 1825, seule l’aile ouest apparait.

La façade sud centrale.

Elle est en grès appareillé, ornée de damiers en silex, avec ‘’ *des tourelles quadrangulaires saillantes* ‘’, dont le toit est en fer de hache. Les hauts combles du bâtiment sont caractéristiques de l’époque. Philippe Seydoux dit que le décor en motifs mosaïqués (damiers) est ‘’ exceptionnel ‘’ et qu’il était particulièrement coûteux, car les ‘’ *piqueurs de grès étaient bien payés ‘’*.

Le papier peint de ‘’ *la dame qui saute* ‘’.

Une décoration en papier peint, datant de la création du procédé, se trouve dans le grand couloir de la partie centrale du château. Elle représente une chasse à courre dont l’amazone est appelée : ‘’ *la dame qui saute* ‘’.

Les dépendances et la perspective.
Le colombier qui est mentionné sur le plan de 1825, a disparu, mais le château est toujours accompagné d'un bel ensemble de dépendances dont certaines ont été restaurées par l'architecte Robert Flavigny qui était membre de la Commission départementale des Antiquités.. On peut citer : le fruitier qui était une chapelle, le chenil, le grenier à grains, le poulailler et surtout le magnifique pressoir de la fin du XVIIème ou du début du XVIIIème siècle, près de la grille d'honneur (particulièrement étudié par les Monuments Historiques). Le puits où l'eau est pompée à une grande profondeur, est couvert par une construction à toit de chaume.
Le château est précédé par un ensemble de tilleuls taillés qui se prolonge, après la grille d'honneur, par une perspective entourée de hêtres, jusqu'à la route de Sainte-Colombe, devenue rue du 12ème Chasseurs, en souvenir de la défense héroïque d'Ermenouville, en juin 1940, par un escadron du 12ème Régiment de Chasseurs à cheval. Ce fait d'armes est commémoré chaque année, devant un monument en grès des sculpteurs Ambroselli, situé près de la route, en présence du maire et de représentants des Anciens du 12ème Chasseurs (6).
Le château est inscrit, avec la plupart de ses dépendances (7), à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, par arrêté du 18 décembre 1981.

L'ancien manoir seigneurial.

Le château remplace un ancien manoir seigneurial '' *qui était à l'autre extrémité du village* '', écrit en 1712, René Dupuis d'Arnouville. Ce manoir, selon la Conservations régionale des Monuments historiques, est probablement l'actuelle '' *ferme aux Indiens* '', dite ferme Lepelletier, dont l'étage a disparu. Elle a été en partie réédifiée au XVIème siècle (inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuents Historiques). Le conservateur des M. H. précise que '' *son décor sculpté sur pan de bois témoigne, par la qualité de sculpture, d'une origine non paysanne* ''. Jean-François Dupont-Danican souligne « *les têtes d'Indiens et un blason à trois croix, souvenirs de lointains navigateurs du Nouveau Monde* ».

Une même lignée de plus de quatre siècles.

Le château de Nicolas Allais, passé par alliance aux Dupuis d'Arnouville dont la noblesse provenait des francs-fiefs, est entré dans la famille de Clercy, par le mariage de Marie, Marthe, Victoire Dupuis d'Arnouville avec Jean-Baptiste de Clercy, en 1785, comme indiqué plus haut. Jean-Baptiste de Clercy, seigneur de Baudribosc, de Bocquemare et de Mathonville, possédait aussi le charmant manoir du Fresnay, à Doudeville. Jean-Baptiste de Clercy et son fils Jules, seront maires d'Ermenouville (Jules sera destitué par le préfet, en 1851, sous la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte). La belle fille de Jean-Baptiste, Adélaïde de Cairon, comtesse Jules de Clercy, (‘’ *une sainte femme* ‘’) fait construire par Martin et Marical, l'église actuelle, achevée en 1881, après avoir fait bâtir le presbytère, afin qu'Ermenouville redevienne une paroisse. Le tout entièrement à ses frais en ajoutant une rente pour le besoin des curés (rente confisquée par l'Etat avec les bâtiments, en 1906).
La nièce du comte et de la comtesse Jules de Clercy, morts sans enfant, Augustine de Clercy (qui n'était pas la dernière Clercy, comme on l'écrit souvent) épouse Odon de Maurès de Malartic et Arouville passe par héritage, à leur fille Alix, Marie-Thérèse, épouse de Jules, Geoffroy de Montalembert (8).
Leur fils Geoffroy de Montalembert, hérite du château. Il fut maire d'Ermenouville pendant 58 ans et notamment sous l'Occupation (arrêté et incarcéré par les allemands). Député en 1936, puis sénateur, il fut vice-président du Sénat en 1962. Il en était le doyen, lors de sa mort en 1993.
Sa fille Margueritte, épouse d'Urbain de la Rochefoucauld, elle aussi maire d'Ermenouville (de 1993 à 2008), disparue en 2015, était la mère de l'actuel propriétaire.
Le château qui n'a jamais été vendu, est dans une même lignée depuis plus de quatre siècles.

Les anciennes chapelles du château.

L'ancien manoir et le château ont eu des chapelles. Il y eut aussi une chapelle Notre-Dame du Val, à la léproserie d'Ermenouville, chapelle qui était en ruines quand la léproserie fut réunie à l'hôpital de

Grainville en 1695. La chapelle de l'ancien manoir était, elle, sous l'invocation de sainte Véronique (l'abbé Cochet, en 1850, semble confondre les deux chapelles).
La chapelle seigneuriale sainte Véronique était donc à l'origine, près de l'ancien manoir. Elle a aujourd'hui disparu, mais Margueritte de la Rochefoucauld avait trouvé, il y a quelques années, près de la ferme Lepelletier, un très ancien bénitier provenant vraisemblablement de cette ancienne chapelle (bénitier déposé dans l'église).

Mgr Colbert, archevêque-coadjuteur de Rouen (et fils du ministre de Louis XIV) visite cette chapelle vers 1683. En mai 1712, René Dupuis d'Arnouville) '' *seigneur et patron d'Ermenouville et d'Arnouville* '' (le château avait gardé le nom d'Arnouville) rappelle dans une lettre à l'archevêque, conservée aux Archives départementales à Rouen, que '' *ses pères ont fondé et fait bâtir dans la paroisse, une chapelle sous l'invocation de sainte Véronique en vue de procurer à leurs descendants et successeurs, le bonheur d'entendre fréquemment et facilement la sainte messe* ''. Or, ajoute t-il, '' *il se trouve aujourd'hui privé d'une grâce si consolante, à cause de l'éloignement de cette chapelle qui est maintenant dans un lieu abandonné en pleine campagne, refuge des faux-sauniers. En effet, le manoir seigneurial a été transféré de l'autre côté du village* '' et '' *lui, René Dupuy* (Dupuis) *ne peut plus assister à la messe dans la chapelle et a le déplaisir de la voir chaque jour, pillée* ''. '' *Qu'il plaise à monseigneur d'ordonner que la chapelle soit transférée en un autre lieu, plus proche du château et que l'ancienne soit démolie* ''.
Ce sera fait en juillet 1712, le doyen de Canville ayant donné un avis favorable, en espérant '' *que le seigneur et les paroissiens auront plus de commodités pour assister à la messe le jour où elle est célébrée* ''. Le doyen espère aussi que la nouvelle chapelle '' *sera mieux entretenue, plus décorée et moins exposée au pillage* ''.

Deux ans plus tard en 1714, l'archevêque demande au nouveau doyen de visiter la chapelle. Dans son compte-rendu, le doyen écrit : '' *La chapelle est au bout du jardin du manoir dans une dépendance du dit manoir* (c'est l'actuel fruitier). Il ajoute que le chapelain est '' *le sieur Yon, prestre en la paroisse d'Ermenouville* ''. Le bénéfice de la chapelle consiste en '' *huit acres de terres, estimées environ 100 livres, à charge d'une messe par semaine, savoir le mardy* ''. En outre, '' *le sieur d'Ermenouville y ferait célébrer la messe les autres jours de la semaine par le sieur Yon* ''. Il y avait donc une messe tous les jours de la semaine, messe à laquelle les Ermenouvillais pouvaient assister. L'abbé Yon n'était pas curé d'Ermenouville, mais vicaire à Houdetot. Peut-être desservait-il Ermenouville, car le curé titulaire était alors maître Le Normand, dont la nomination était contestée en Cour de Rome.

En 1777 dans un aveu, '' *maître René Lacourt* (appelé aussi René de La Cour dans un autre acte : voir ci-dessous) *prestre titulaire de la chapelle sainte Véronique d'Ermenouville* '' reconnaît tenir de '' *messire François Dupuis, chevalier, seigneur et patron d'Ermenouville, aussi seigneur de la vavassorie d'Arnouville, du fief de Veules et autres lieux* '', '' *trois vergées* (1 hectare = 5 vergées) *de terres de labour sises en la paroisse d'Ermenouville* ''. Ces terres jouxtent celles du '' *sieur Aroy, bourgeois de Dieppe* ''. Elles jouxtent aussi '' *le chemin tendant d'Héberville à Ermenouville, appelé chemin de la forge* '' et '' *le chemin de la mer* '', ainsi que des terres appartenant au sieur Banastre et au sieur Roquigny (AD76.172 J 29).
Le seigneur d'Arnouville et d'Ermenouville choisissait les chapelains, '' *en raison de son fief* '', mais ils devaient ensuite, recevoir des '' *lettres de collation* '' de l'archevêque de Rouen. Parmi les chapelains, on note Antoine Dupuis, un parent du seigneur et plusieurs membres de la famille de Manneville, clercs du diocèse d'Evreux. En 1747, le roi Louis XV qui a la '' *garde noble* '' des enfants mineurs du seigneur Dupuis d'Arnouville décédé et qui, à ce titre, exerce les droits seigneuriaux, donne la chapelle, '' *avec les émoluments appartenant* '', au sieur René de la Cour, prêtre du diocèse de Rouen, '' *après s'être assuré de ses bonne vie et mœurs et de sa suffisante capacité* ''.

La chapelle cesse d'exister à la Révolution, mais elle n'est pas démolie et devient fruitier (‘’ *construction en assises alternées de briques et silex, appuyée au mur de clôture, au même alignement que le château* ‘’, protégé par les Monuments Historiques, dans l'arrêté de 1981).
Une nouvelle chapelle est aménagée fin XIXème, dans la tour polygonale nord du château. Elle a été supprimée par le comte Jules Geoffroy de Montalembert, père du sénateur, m'avait dit Margueritte de La

Rochefoucauld. Un autel en bois peint, en forme de tombeau, qui était remisé dans une dépendance, près du pressoir, dans les années 1940, provenait probablement de cette chapelle.

Madame Margueritte de La Rochefoucauld et le général de Sury lors de l'assemblée générale des 13 et 14 juin 2010.

En 1940, malgré la défense héroïque d'un escadron du 12ème Chasseurs, couvrant la bataille de Saint-Valery-en-Caux, pour l'embarquement des alliés, des troupes allemandes entrent dans Ermenouville et le château d'Arnouville est occupé pendant quelques jours par des officiers.

Notes :

(1) AD 76 notamment 172 j 27 et 172 j 29, ainsi que notes de Philippe Seydoux.

(2) Le Mesnil-Geffroy (autrefois Guieffroy) est maintenant un hameau d'Ermenouville. Ermenouville qui était une paroisse jusqu'à la Révolution (on a la liste des curés depuis le XIIIème siècle), fut rattachée lors du Concordat, '' *pour le spirtuel* '', d'abord à Bourville, puis au Mesnil-Geffroy en 1823 (la commune du Mesnil-Geffroy étant pourtant supprimée et rattachée à celle d'Ermenouville par ordonnance de Louis XVIII, la même année !). Malgré les protestations des Ermenouvillais et de leurs maires (notamment les comtes de Clercy) et toute une série de péripéties (voir livre sur les églises et la paroisse) il faudra attendre 1878 pour qu'Ermenouville redevienne le siège d'une paroisse (décision du cardinal de Bonnechose, avec l'accord du préfet, obtenue grâce à la comtesse Jules de Clercy).

(3) Après l'enquête du marquis de la Galissonnière, intendant de la Généralité de Rouen (voir Pierre l'Estourmy).

(4) Une vavassorie, en droit féodal, était le fief d'un vavasseur, c'est-à-dire d'un arrière-vassal, principalement en Normandie et en Angleterre. Dans un aveu du XVIIIème siècle (AD76. 172 J 27), on peut lire : '' *le fief d'Arnouville vulgairement appelé le fief de la vavassorie* '' : à cette époque, cette appellation est une survivance. Le seigneur d'Ermenouville, tenant le fief d'Arnouville, était un seigneur important qui avait sa propre justice, avec un '' *sénéchal* '' qui, en 1777, était '' *Philippe-Louis Fauconnier, licencié ès lois, avocat au Parlement de Normandie, assisté de Nicolas Cherfils, greffier ordinaire* '' (certains documents sont signés par Jean-Baptiste Bréant). On trouve dans les archives de ce greffe, des '' *aveux* '' comme ceux des trésors des églises d'Ermenouville, d'Héberville et d'Anglesqueville. Dans un '' *aveu* '' du 1er mars 1790, Pierre Vincent '' *ouvrier-toillier* '' d'Anglesqueville reconnaît tenir de messire François Dupuis, '' *une masure sur laquelle est bastie et édifiée une maison avec plusieurs autres bastiments, plantée d'arbres, assise sur la paroisse d'Ermenouville, contenant une demi-acre, sujette à 3 deniers de rente seigneuriale, payable à la saint-Michel…* ''.

(5) Gage-piège (ou gagepiège) : En Normandie, c'est l'obligation prise par quelqu'un, pour un vassal qui n'est pas '' *resséant* '' sur le fief (qui n'habite pas sur le fief), de payer au seigneur les rentes et redevances dues par ce vassal. Il donne '' *pleige* '', c'est-à-dire caution. Dans les '' *plaids de gagepiège* '', on juge des contestations a/s du paiement de ces rentes. Ces plaids ont lieu une fois par an, devant la justice seigneuriale et sont annoncés publiquement, quinze jours à l'avance, à l'issue de la grand'messe dominicale (article 185 de la Coutume réformée de Normandie). On trouve un certain nombre de ces plaids de gagepiège devant la justice seigneuriale d'Ermenouville aux AD76 (172 J 27). Les affaires citées concernent par exemple le sieur curé, le sieur titulaire de la chapelle sainte Véronique, le sieur Jacques Arnois, le sieur Pierre Roquigny, etc…

(6) La rue qui va à Sainte-Colombe est dénommée '' Rue du 12ème Chasseur ''. Il faut lire : '' Rue du 12ème Chasseurs ''. Il s'agit du 12ème Régiment de Chasseurs à cheval (créé avant la Révolution et qui fut le régiment de Murat).

(7) Eléments protégés (voir Monumentum, dernière mise à jour 22/8/2019) : portail d'entrée avec ses grilles, façades et toitures du château (sauf parties modernes de la façade arrière), du fruitier (ancienne chapelle du château), des anciennes écuries, du bâtiment dit chenil, du grenier, du poulailler, du pressoir, du bâtiment des communs à l'ouest, des deux pavillons du jardin, mur de clôture du potager et mur de l'avant cour (cadastre : A 110, 113, 116, 117, 121). Fiche Mérimée PA00100642.
(8) Deux Montalembert accompagnent saint Louis à la septième croisade (Aymeric et Guillaume). Jean III de Montalembert fut un compagnon de Du Guesclin. Un Montalembert est '' *gentilhomme de la Chambre* '', de François 1er et lieutenant général. Charles René de Montalembert (1810-1870), journaliste (*l'Avenir et l'Univers*), historien, homme politique (catholique libéral), Pair de France, député, membre de l'Académie française, était le grand-oncle du sénateur Geoffroy de Montalembert. Citons aussi Arthur de Montalembert (1911-1944) résistant français, déporté) Mauthausen et exécuté à 33 ans, en décembre 1944, chevalier de la Légion d'honneur.

Sources et bibliographie :

Archives Départementales 76 : plusieurs séries dont les séries G et 172 J (fonds d'Ermenouville – anciennes familles-) et 160 J (fonds de Montalembert) notamment 160J1 : familles de Clercy, de Mathonville, autres / 160 j2 : actes des familles / 160 j 3 à 6 : famille de Paon alliée aux Clercy (1549 à fin XVIII ème siècle) / famille du Puis (1595-1788) / 160 j8 notamment : famille de Malartic, famille de Baudribosc / 160 j9 notamment : Ermenouville, terres et quittances de rentes dues à l'église (1681-1721), papiers de famille (XVIIème et XVIIIème siècles).
Livres : '' *Châteaux du Pays de Caux et du Pays de Bray* '' Philippe Seydoux (édit. La Morande, Paris 1983). '' *Gentilshommes et gentilhommières en Pays de Caux* '' Jean-François Dupont-Danican et Pierre Jamme (édit. La Morande, Paris 1996). '' *Les églises d'Ermenouville et l'ancienne paroisse* '' Jean-Jacques Thiercellin (édit. Caravel, Fauville-en-Caux 2011). '' *Châteaux et manoirs du Pays de Caux* '' Michel Lécureur (edit. des Falaises 2004). '' *Description géographique et historique de la Haute-Normandie* '' (tome I) dom Toussaint du Plessis (édit. Didot, Paris 1740). '' *La recherche de la noblesse de 1666 pour la généralité de Rouen* '' – dite Recherche de la Galissonnière, en 6 volumes – (édité par l'Estourmy Pierre). '' *Geoffroy de Montalembert, un aristocrate en République* '' David Bellamy (édit. Presses Universitaires de Rennes. 2006).
Autres sources : Conservation régionale des monuments historiques (Rouen). Entretiens avec Margueritte de La Rochefoucauld. Notes personnelles aimablement communiquées par Philippe Seydoux, docteur en histoire de l'art et par Daniel Seigneur, maire d'Ermenouville. Souvenirs personnels de l'auteur, qui a séjourné au château d'Arnouville, de 1941 à 1945.

Jean-Jacques Thiercellin (2020)
Membre de la Commission Départementale des Antiquités et du Patrimoine de Seine-Maritime.

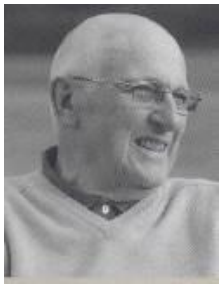

4.11 - Le mot du trésorier :

Vous pouvez vous procurer ci-après les articles suivants :
- Insigne : 15, 00 €

Ces prix s'entendent Franco de port.
- Insigne : 10, 00 €

Ces prix s'entendent sans frais de port.

Commandes à passer auprès du MDL/C Zanette Claude. Joindre le chèque à la commande à l'ordre de : **Amicale des Anciens du 12ème Chasseurs.**

***Rappel** : la cotisation annuelle est de 26, 00 € et 13, 00 € pour les veuves.*

& & &

Pour info et plus spécialement pour les nouveaux adhérents, il vous est possible de vous procurer certains numéros Info 12 antérieurs à votre adhésion.

Si vous désirez un ou plusieurs numéros, merci de m'envoyer un mail et le tarif vous sera communiqué en conséquence.

5 - Nouvelles des camarades

5.1 - Nouvelles adhésions :

Membre sympathisant :

*** Lieutenant-colonel de FOMBELLE Guy**
Domaine de Coët Guyvio – Kerdronquis - 56850 CAUDAN

5.2 - Changement d'adresse postale, téléphone ou courriel :

*** Général Perrodon Michel**	111 Route de Châteaurenard	13870 ROGNONAS
*** Brigadier-chef Sandig Joël**	Tour la Sorille n° 35	08200 SEDAN
*** Adjudant Roux Jean-Pierre**	Tél. : 09.79.59.22.82.	
*** Général Trinquand Dominique**	5 Rue Chalgrin	75116 PARIS

5.3 - Nos joies :

En attente……..

5.4 - Nos peines :

* Fidèle à l'amicale des Anciens du 12ème Régiment de Chasseurs, Monsieur Jean-Marie Hanin, maire de Chémery-sur-Bar de 1995 à 2014, est décédé le 05 février 2022 l'âge de 75 ans. Il avait été nommé chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

* Décès du colonel Eric de Laforcade le 27 mars 2022 à l'âge de 71 ans. Il était sous-officier au 4ème escadron sous les ordres du capitaine Bruno de La Tousche.

* Décès du MDL/C Elie Guerlet le 13 avril dernier à l'âge de 69 ans. Il était au 12 de juillet 1976 à juin 1983.

* Le général Georges Ledeuil nous annonce le décès du général Aurousseau le 9 mai 2022 à Ajaccio. Il avait commandé le 2ème escadron de 1968 à 1970 et j'ai servi sous ses ordres pendant cette période.

Les 3 escadrons de combat étaient alors commandés par des capitaines issus de la Légion ; je crois bien que c'est lui qui a fait connaître " Eugénie ".

* Décès du Lieutenant-Colonel Loïc de Maupeou d'Ableiges le 15 mai 2022. Les obsèques ont été célébrées le 19 mai 2022 en l'église de Loisail (61).

Officier de la Légion d'Honneur,

Croix de la Valeur Militaire (4 citations) promotion AMILAKVARI .

* Décès de Madame Sailly en mai 2022. Elle était la mère de notre camarade l'adjudant-chef Jacques Sailly.

& & &

Il est le 53ème soldat français tué au combat au Sahel depuis 2013. Alexandre Martin, 24 ans, est décédé samedi 22 janvier dans l'après-midi après une attaque menée contre la plateforme opérationnelle désert (PfOD) de Gao, au Mali. Peu avant 17h, heure de Paris (16 h GMT), *" plusieurs tirs indirects "* d'obus de mortiers ont visé le camp et ont mortellement blessé le jeune militaire.

Neuf autres soldats sont légèrement blessés pendant l'attaque, mais leur état n'inspire aucune inquiétude, a précisé l'état-major des Armées dans un communiqué.

Engagé depuis 2015

Alexandre Martin est né le 5 mars 1997 à Rouen (Seine-Maritime) et il a accompli toute sa carrière au sein du 54ème régiment d'artillerie de Hyères (Var). Engagé le 1er septembre 2015, *" il fait preuve d'un excellent état d'esprit et d'un bon potentiel "* lors de sa formation initiale, rapporte l'armée de Terre.

D'abord affecté à la 4ème batterie comme pointeur-tireur sol-air très courte portée, il est élevé à la distinction de 1ère classe le 1er juin 2016. Du 4 octobre au 7 décembre 2016, il est déployé sur l'opération Sentinelle (plan Vigipirate) mise en place au lendemain des attentats des 7, 8 et 9 janvier 2015, pour faire

face à la menace terroriste sur le territoire national. Mission pour laquelle il reçoit la médaille de la protection militaire du territoire le 12 décembre 2016.

Après plusieurs missions aux Antilles en 2017 et 2018, où il fait *" à nouveau preuve de belles qualités militaires "* souligne l'armée de Terre, Alexandre Martin est promu au grade de brigadier le 1er décembre 2018.

Mobilisé sur l'opération Barkhane depuis octobre

Durant l'été 2019 puis au début de l'année 2021, Alexandre Martin est à nouveau déployé sur l'opération Sentinelle, pour laquelle il se voit décerner la médaille d'argent de la défense nationale le 1er janvier 2021. Dans son communiqué, l'armée de Terre a raconté l'engagement sans faille de ce *" soldat particulièrement compétent "* et *" toujours motivé "*.

Le jeune homme, qui allait fêter ses 25 ans au mois de mars, devait se marier l'année prochaine.

L'amicale présente ses plus sincères condoléances à cette famille éprouvée.

&&&

5.5 - Nouvelles des uns et des autres :

**** BARRO Michel, général :*** *(25.05.2022)*

« Merci cher Président pour votre invitation aux cérémonies pour l'anniversaire de la bataille de Saint-Valery-en-Caux. Malheureusement je ne pourrai être des vôtres le 25 juin mais j'aurai une pensée pour ces valeureux combattants que vous honorez.

Merci aussi pour cette photo de mon oncle paru dans un de vos bulletins qui m'a été envoyé par un ami pour l'article consacré au spahis !
Avec mon amical souvenir ».

**** d'ANSELME André-Marie, général (CA) :*** *19.05.2022)*

« Cher Président,

« Je tiens à vous remercier vivement de votre invitation aux cérémonies des 25 et 26 juin prochains, marquant le 82ème anniversaire des combats de juin 1940 à Saint-Valery-en-Caux.

Je vous félicite vivement, dans le contexte difficile que nous venons de vivre, d'avoir maintenu ce projet marquant par-là votre fidélité à la mémoire de ceux de nos anciens qui ont combattu et donné leur vie pour le pays.

Malheureusement, pour des raisons personnelles et familiales, je suis dans l'impossibilité de pouvoir venir à ces dates et d'être à vos côtés pour ces deux jours.

J'en suis désolé et je vous prie de bien vouloir m'excuser de cette absence.

Je serai par la pensée de cœur avec vous tous et je souhaite une pleine réussite pour ces journées qui seront, j'en suis certain, exceptionnelles.

Recevez 'expression de mes meilleurs sentiments et de toute mon amitié ».

**** <u>DATH Daniel, colonel</u> :*** *(11.05.2022)*

Courrier destiné au trésorier :

« J'ai eu, hier, contact avec notre Président Paul Lemaire. Je ne peux participer aux cérémonies prévues les 25 et 26 juin à Saint-Valery. Des raisons de santé importantes, un âge qui avance, freinent ma volonté d'être des vôtres. A l'avenir, c'est, je pense avec difficulté que je pourrai participer.

Je joins ma cotisation qui permettra de continuer à nous diffuser un bulletin de qualité que j'apprécie beaucoup.

Avec l'expression de toute ma considération et bon courage pour la suite ».

**** <u>FRELECHOUX Jean-Claude, brigadier-chef</u> :*** *(10.01.2022)*

Nous envoie deux photos :

L'EBR '' général de Gaulle '' devant les Invalides à l'occasion du 25ème anniversaire de sa mort

M. Jean Panhard devant l'EBR du Musée à Saumur lors d'une émission de télévision sur la firme Panhard

Il envoie également au secrétariat un mail et photo suite au décès du général Aurousseau.

« Tu avais porté à ma connaissance il y a quelques temps déjà du décès du général Aurousseau. Une intervention pour une opération de mon poignet droit m'a empêché de répondre tout de suite, d'une part pour remercier le général Ledeuil de nous avoir fait parvenir cette information et d'autre part de pouvoir présenter mes condoléances à la famille du général.

Toujours avec mon bras immobilisé (j'en ai encore pour 15 jours), je te fais parvenir tant bien que mal une photo des officiers présents au 12ème en octobre 1970 avec le lieutenant-colonel Noiret.

Le Capitaine Aurousseau est le 3ème à partir de la gauche dans le 2ème rang.

Je voudrais saluer sa mémoire car je garde du capitaine un profond et respectueux souvenir ».

**** GANGLOFF Claude, colonel :*** *(30.05.2022)*

« Malgré mon désir de venir à Saint-Valery-en-Caux cette année, je dois y renoncer. En effet, le grand âge me fait renoncer aux déplacements importants. Bientôt je renoncerai à la conduite malgré une santé encore pas trop mauvaise.

Je reçois toujours avec plaisir la publication de votre bulletin avec ses articles intéressants.

Croyez à mon fidèle souvenir ».

**** LAGRANGE Bernard, lieutenant-colonel - UNABCC :*** *(31.05.2022)*

« Désolé mais je ne pourrai pas me rendre les 25 et 26 juin à Saint-Valery-en-Caux. Je vous remercie de votre invitation et je vous souhaite de très bonnes commémorations.

Bien amicalement ».

**** LALLEMENT Jean-Michel :*** *(12.05.2022)*

« Aujourd'hui 23 décembre 2021, nous sommes ici pour la remise de la médaille des 30 ans de porte drapeau pour Jean-Michel Lallement en reconnaissance pour les services qu'il a rendu à la section UNSOR de Bitche et environs, section dépendante de l'Union Départementale de la Moselle. Il a adhéré à l'UNSOR en 1988 en tant que porte drapeau.

Engagé au titre de l'Arme Blindée Cavalerie en 1966, mis à la retraite en 1987 avec le grade d'adjudant. Maintenu dans les cadres de réserve opérationnelle jusqu'en 1997, il est nommé adjudant-chef en 1992.

En 2004, il obtient la médaille d'argent de l'UNSOR ainsi que la médaille d'honneur de porte drapeau ONAC. En 2015 il obtient la médaille des plus de 20 ans de porte drapeau ONAC.

Aujourd'hui, en tant que président adjoint de l'UDSOR Moselle, j'ai l'honneur de lui remettre la médaille des 30 ans de porte drapeau.

**** MAISONNEUVE Michel, lieutenant-général* :** *(06.01.2022)*

Courriel reçu au secrétariat :

« Mon cher Philippe :

Je viens de recevoir mon numéro Info 12 et je vous remercie vivement pour cet excellent bulletin. Toujours intéressant, plein de photos et de nouvelles historiques intéressantes de notre Régiment. Félicitations !

Je vous remercie aussi d'avoir inclus la partie 2 de mes souvenirs. Je vous transmets ici en pièce jointe, ma partie 3 pour le prochain numéro.

Je vous souhaite, à vous et toute votre famille, une excellente année 2022 – remplie de santé et de succès sur toute la ligne.

Bien amicalement ».

**** RIAND Yves, chef d'escadrons* :** *(23.04.2022)*

Nous envoie deux photos :

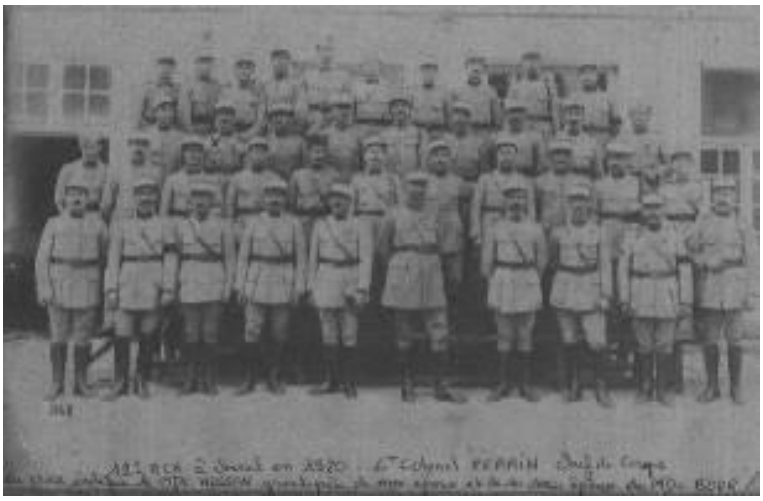

**** RICAULT Claude, major* : (mai 2022)**

Envoi un courrier au secrétaire :

« Cher Philippe,

C'est avec peine que je n'irai pas à Saint-Valery ; mais je suis fatigué. De plus, je viens de perdre mon frère âgé de 95 ans, c'est presque normal ; mais nous avons perdu une petite fille de 43 ans, c'est moins drôle…

Tout cela nous a fait faire beaucoup de déplacements et cela m'a fatigué et chagriné.

Meilleures amitiés à toi et ta famille ainsi qu'à tous les anciens ».

**** SAILLY Jacques, adjudant-chef* :** *(27.05.2022)*

Courrier destiné au secrétaire :

« Ci-joint l'inscription pour Saint-Valery et la cotisation 2022.

Pour info, j'ai parrainé un jeune engagé à l'Ecole de Saint-Maixent L'Ecole (353ème Promo). J'étais de la 23ème Promo et le plus ancien lors de cette cérémonie le 24 mai. Un musée dédié aux sous-officiers s'est créé dans la ville. A voir pour tous les anciens cadres.

Amicalement à tous ».

**** SUREAU François, colonel* :**

Reçu le 24 avril dernier du lieutenant-colonel Bernard Lagrange :

« Mon cher commandant,

Quelques lignes pour vous adresser ces pages photocopiées sur la revue de décembre 21 de SAUMUR-ANOR-ABC reçues hier à l'UNABCC !

Je vous envoie '' ce discours '' qui reprend surtout des propos de François Sureau qui se souvient bien de sa courte vie au 12ème R.CH. !

J'espère que vous êtes en forme ! J'ai bien reçu votre invitation pour le 25 juin qui s'ajoute à celle de la FCCA ! Je ne sais pas encore ce que je ferai à ce moment là ! mais je vous répondrai même si je ne peux me joindre à vous !

Bien amicalement ».

Quelques extraits de l'exposé de François Sureau, académicien, au cours d'un dîner de gala de Saumur ANORABC. Il est interrogé par le président Anne-Guillaume Serre ; il ne tarit pas d'éloges à l'égard de notre cher et illustre régiment le 12ème Chasseurs.

Je crois bon de vous en faire part.

Le chef d'escadrons Paul Lemaire (er)

(…) Il évoque sa réception à l'Académie française où il succède à Max Gallo. François Sureau a expliqué qu'il est chargé de prononcer, comme cela est de coutume, l'éloge de son prédécesseur et qu'un académicien, en l'occurrence le médiéviste Michel Zink, est chargé de réaliser son discours de réception. Pour cela, les deux hommes se sont entretenus à plusieurs reprises. A l'occasion d'un entretien, le professeur au Collège de France a demandé à l'auteur de Sans la liberté ce qui au fond comptait vraiment pour lui. Saisi par la question de Pierre Messmer, François Sureau lui a répondu : *« Au fond, je pense qu'il y a deux choses qui ont compté pour moi,*

les souvenirs du 12ème Chasseurs et un long compagnonnage avec Ignace de Loyola ». Assez naturellement, Michel Zink répond qu'il comprenait bien pour Loyola, l'univers lui étant sans doute familier, mais qu'en revanche il avait besoin qu'on lui explique pour le 12ème Chasseurs.

(…) *« Et me voilà en train de préparer un discours de réception, revenant à Sedan, en 1978 et commençant à lui expliquer le 12ème Chasseurs. Et la manière dont il avait compté pour moi. Et en fait, je me suis rendu compte que le 12ème Chasseurs avait compté pour moi de manière si extraordinaire qu'au moment de mon discours de réception, les deux seules personnes dont j'avais envie de parler étaient mon SOA l'adjudant-chef Desprès, qui après avoir exploité une station service près de Périgueux est maintenant à la retraite et avec lequel nous nous écrivons, pratiquement chaque semaine depuis près de 45 ans maintenant. Et d'autre part, mon vieux maître de rhétorique qui s'appelait Camille Bergeot, normalien qui avait été l'ami de Cocteau et le conseiller culturel de Kemal Atatürk et auquel je dois tout. En fait, je me suis rendu compte qu'il y avait eu deux passions dans ma vie. Ce que l'adjudant-chef Desprès m'avait transmis et ce que monsieur Camille Bergeot m'avait transmis. Au moment d'écrire mon discours, en fait c'est essentiellement à eux que je pensais. Et ce n'était pas donné d'avance, car lorsque j'étais chez les Jésuites où Bergeot était mon professeur, j'étais un élève réfractaire, agnostique, gauchiste et délirant, je trouvais que monsieur Bergeot était tout de même assez ennuyeux, et ce n'est que progressivement, année après année, que je me suis rendu compte que son enseignement avait totalement infusé en moi ».* Mais concentrons-nous sur la vie militaire et ce qu'elle a appris à notre invité.

« Qu'est-ce que j'ai appris en arrivant d'abord à Saumur puis ensuite au 12ème Chasseurs ? D'abord quelque chose m'a plu, je ne sais pas si c'était pareil pour vous, mais c'est cette espèce d'univers en partie double. Moi je redoutais un peu les armées, pourtant ma famille a servi dans les armées, mais il me semblait que c'était un truc e '' pue la sueur '' où l'on ne mangeait pas tous les jours à sa faim et où l'on ne pouvait pas se laver souvent. C'est quand même très ennuyeux, une sorte de scoutisme. J'avais haï le scoutisme. (...) Et donc çà ne me plaisait pas du tout et j'imaginais que l'armée devait ressembler à çà. Et j'ai eu la bonne fortune de tomber dans un régiment de cavalerie. Où à la fois, mes petits camarades étaient très efficaces, très bien en tout, mais où ils étaient quand même comme chez la tante Marie-Victoire, et au fond c'était assez rassurant pour moi qui ai vécu une enfance assez préservée de voir que tous ces gens se comportaient convenablement. Alors même qu'ils se livraient à des activités physiques, raisonnablement soutenues. Mais j'aimais énormément ça. Ca m'a fait mesurer quelque chose qui m'a toujours fasciné sur un plan romanesque ; c'est la coexistence du courage civil, civique, le courage militaire, le courage héroïque avec la civilité des manières. Et c'est une chose qui m'a frappé à 2/3 reprises chez des parents, par exemple, François de Castries. Alors j'aimais beaucoup François de Castries, c'était une espèce de dieu de mon enfance et je le voyais quand j'allais passer des week-ends chez ses fils et c'était l'homme le plus élégant et le plus fin et le plus discret du monde (...) il était gentil et quand il est mort, il était le président des anciens du bataillon de Corée, à cette occasion j'ai vu ce qu'il y avait sur les coussins et c'était assez ahurissant. Alors je suis allé regarder les citations et je me suis rendu compte qu'il avait défendu tout seul, une crête en Corée, à l'arme légère, puis à la baïonnette, puis à la elle bêche pendant 8 heures de suite. Cet homme était pour moi la discrétion, l'élégance, la finesse, la gentillesse même. Et c'était quelque chose d'absolument romanesque de me rendre compte que ce n'était pas les bas de la gueule, qu'il y avait cette espèce d'abîme, entre l'élégance du gentilhomme et ce qu'il avait été capable de faire, qui avait probablement été assez bestial, assez inhumain, assez animal, assez radical, d'une énergie totale.

J'ai appris ça d'abord, ca m'a plu, cet univers en partie double, où les gens peuvent être très convenables et d'un autre côté, faire, le moment venu les choses qu'on attend de vous.

Le deuxième élément que j'ai appris, moi qui ai vécu une vie absolument préservée, c'est l'existence des classes sociales. Je n'avais pas du tout l'esprit des classes sociales, je ne voyais pas du tout à quoi ça faisait référence et tout simplement dans ma promotion à Saumur, le

meilleur, le major de promo était le fils d'un ouvrier du Nord, qui était meilleur que moi en tout. Il était meilleur que moi en topo, il était meilleur que moi à la course, il était meilleur que moi en tout ! En plus, il connaissait toutes les chansons, enfin, il était fantastique. Et je me suis dit – ça m'a rendu un peu gauchiste, vous voyez – il y a quelque chose qui ne va pas avec les classes sociales et d'une certaine manière, si l'on veut que ça aille, il faut que les gens qui ne sont pas nés mineurs du Nord montrent en permanence qu'ils sont au moins capables d'être aussi bons que lui. Et ça a totalement transformé ma vison de la société.

Une troisième chose que ça m'a appris, c'est le fait d'être soi. On apprend de ses subordonnés parce que els subordonnés voient tout, ils voient exactement qui vous êtes. Ils voyaient très bien que j'étais un type qui aimait l'atmosphère et tout ça, qui était excellent pour raconter des histoires, mais qui était nul en géographie. J'ai quand même envahi la Belgique.

(…) j'ai simplement envahi la Belgique, j'étais vraiment très très mauvais. Et il n'y aurait pas eu le maréchal des logis Desprès, je serais encore probablement dans un cul de basse fosse quelque part du côté de Louvain.

Çà m'a appris une quatrième chose. Que vaut un homme ? En fait, et je vais m'exprimer assez franchement, l'armée est le dernier endroit où j'avais l'impression qu'il y avait un rapport entre le mérite, la classe sociale et la hiérarchie. Le dernier endroit… Au sortir de l'armée, je suis rentré dans un monde gouverné par la facilité, l'arrangement, l'imposture, ou l'élection mais un monde qui n'avait pas de rapport avec le jugement exact, qu'on peut porter sur les personnes sans considération d'origines sociales ou quoique ce soit de ce genre. Et cette impression ne m'a jamais quittée. L'armée a fait de moi un véritable anarchiste. Avec cet élément très particulier qu'est la Légion étrangère. Car elle répond à cette question très particulière : que vaut un homme ? Au point d'essayer de déterminer ce que vaut un homme sans aucune référence à son passé, puisque c'est la règle, en le faisant servir sous identité déclarée. En le laissant oublié du monde dans un univers qui ne connaît ni le pardon i l'oubli et où tout ce que nous avons fait peut trouver une trace permanente à laquelle tout le monde peut se référer. L'amnésie de la Légion étrangère est un des derniers grands signes de civilisation qui disparaît à peu près totalement dans notre monde de la transparence et du registre et j'en ai des exemples absolument bouleversants qui restent pour moi et que j'essaierai d'écrire un jour.

Et puis, il y a ce dernier point, c'est une expérience existentielle, j'ai aimé l'armée comme une expérience existentielle limitée. Je veux dire que j'ai essayé de rester dans l'armée et l'armée n'a pas voulu de moi. J'avais passé le concours de l'ENA, et donc je vais faire mon service militaire au 12ème Chasseurs et je me trouve très bien là-dedans et à la fin je me dis que je vais rester. Je serais probablement aujourd'hui lieutenant-colonel commandant un dépôt d'habillement quelque part, dans le Quercy, mais çà m'aurait bien plu aussi. J'essaie de rester et je signale à mon chef de corps que je vais rester, que je vais démissionner de l'ENA, que je vais aller à Strasbourg, qui existait encore à l'époque, après Strasbourg l'EMIA, que je vais me faire activer et que je serai très content là-dedans. Le chef de corps me regarde d'un air complètement éberlué, car il va quand même avoir des ennuis. Il fait un compte-rendu qui remonte la chaîne hiérarchique, le cabinet du ministre de la Fonction publique indique qu'il est hors de question de l'ENA démissionne pour devenir ORSA dans un régiment de cavalerie, fut-il illustre comme le 12ème Régiment de Chasseurs. On m'a interdit donc de démissionner ou plutôt on m'a dit : « vous pouvez démissionner, mais on ne vous signera pas de contrat ». Je rentre dans la Fonction publique, qui est un univers pour lequel je n'étais aucunement fait. Ce qui m'avait frappé et ce qui m'avait déterminé à prendre cette attitude, c'est cette espèce d'expérience existentielle, tout à fait particulière qui est pour moi l'expérience existentielle de base, vous voyez, qui est évidemment à la différence près des grands risques, celle que décrit Lawrence au début des 7 piliers de la sagesse. L'expérience existentielle de la situation livide, ce mélange très particulier de l'ennui et du danger, de la bureaucratie et de l'héroïsme, qui est propre à l'univers militaire ».

5.6 - Nostalgie :

Un canadien en service au 12ème Régiment de Chasseurs
France, 1978 - 1980 (Partie 1)
par le lieutenant-général (ret) J. O. Michel Maisonneuve

(suite)

« Avant de commander un peloton blindé, j'ai oublié de mentionner qu'on m'a envoyé comme adjoint d'un peloton de formation de sous-officiers, qui préparait les brigadiers-chefs et maréchaux-des-logis à subir l'examen du CM1. Pendant un mois, le peloton, commandé par mon ami le lieutenant Jean-Jacques Bart, s'est installé sur le terrain, et nous ne sommes rentrés qu'en fin de semaine à la maison. J'ai pu bien comprendre les connaissances requises d'un sous-officier de l'ABC.

Être chef de peloton blindé au 12ème Chasseurs était une expérience inoubliable. Tel que mentionné auparavant, le focus opérationnel de l'armée française était motivant, et accentuait l'importance de notre entraînement contre la menace de l'URSS. J'ai toujours cru que mon peloton était prêt à combattre et que nous aurions réussi à détruire les éléments avancés de l'avant-garde de tout envahisseur soviétique. Nous étions un des deux Régiments de reconnaissance de Corps d'armée (avec nos '' frères '' du 8ème Hussards) et devions opérer 60 à 80 km en avant du gros de nos troupes. Notre mission de reconnaissance par le feu si nécessaire, incluant la destruction de l'avant-garde de l'ennemi, était différente de celle employée par les forces de reco de niveau brigade au Canada qui employaient plutôt l'approche '' voir sans être vu '' et évitaient le combat.

L'EBR 90 de Panhard était un véhicule parfaitement adapté à cette mission, même s'il vieillissait. Je me souviens de ces moments où le moteur s'emballait et il fallait fermer les robinets d'essence pour que le moteur s'étouffe éventuellement. Ou de ces moments où l'inverseur, après avoir négocié un virage serré, n'était pas arrivé à reverrouiller son volant, et l'EBR se déplaçait comme un crabe sur la route. Ou lorsqu'on perdait l'interphone et qu'une longue baguette devait servir pour guider le chauffeur. Cependant, en pleine manœuvre, rien n'était plus cool lorsque l'on apercevait la force '' ennemie '' que de tirer un obus à blanc, de crier « Stop Inverseur ! » et de repartir en toute vitesse arrière.

Mes appelés, venus de partout dans la France profonde, devinrent rapidement un peloton opérationnel. J'appréciais beaucoup la responsabilité et la liberté d'entraîner mon peloton, avec mes rations mensuelles : pétrole et gasoil, munitions – balplast et réelles, vivres, et directives de mon capitaine-commandant. Le tir genshow, la caisse à sable, l'entretien des véhicules sous la supervision de l'adjudant Magnaldi, les exercices de reconnaissance des véhicules et aéronefs, tous ces moyens étaient bons pour assurer la préparation opérationnelle de la troupe.

Ces années ont aussi été marquées par la mise en place du processus d'instruction de '' Mission Globale '' dont certains se souviendront. J'ai personnellement bien aimé cette approche, car à partir d'une mission claire, on pouvait déduire toutes les connaissances et instructions nécessaires à son accomplissement, et finir avec un exercice de rigueur opérationnelle. Le 1er décembre 1978, le Lt-col Baud a décidé de réorganiser le Régiment; de trois escadrons de combat plus un groupe d'instruction à quatre escadrons de combat, chacun avec un peloton FETTA et le peloton porté transformé en peloton anti-char.

Être lieutenant au 12ème Chasseurs donnait aussi le bénéfice de participer à toutes les activités de ce groupe de bout-en-trains. Les lieutenants avaient passé beaucoup de temps à creuser et nettoyer une belle pièce voutée au sous-sol du Château-fort de Sedan, ce qui leur avait permis de la nommer '' Caveau des

Lieutenants ‘’. Chaque mois, nous nous réunissions au caveau pour un dîner entre nous qui commençait par la lecture du menu (par LÀ !) par le plus jeune. Le dîner se terminait toujours par le champagne et des chants – certains moins acceptables aujourd’hui – et finissait par ‘’ Eugénie ‘’. Le président des lieutenants se demandait toujours à qui il allait donner la tâche de sabrer le champagne; il semble que ‘’ Le Canadien ! ‘’ était souvent une bonne réponse proposée par les autres… j’ai donc bien réussi mon apprentissage de sabreur, et je continue toujours à pratiquer cette connaissance essentielle à tout bon cavalier depuis ce temps ».

À suivre…

5.7-Annonces:

* ***AUBRY Richard, lieutenant-colonel*** **:** *(14.01.2022)*

« Je suis très heureux de vous annoncer la parution de mon tout dernier roman intitulé : ‘’ Le choc des deux frères dragons ‘’.

Comme vous le savez peut-être, j’ai dû adapter mon récit pour répondre à l’interdiction qui m’a été imposée d’utiliser de simples termes militaires comme le nom de mon ancien régiment qui sont couverts par l’article 291.1 de la ‘’*Loi sur la Défense nationale’*. C’est bien malheureux et j’en suis attristé.

Depuis 2020, les tensions militaires ne cessent de croître entre les deux frères dragons que sont la République populaire de Chine et la République de Chine, mieux connue sous le nom de Taiwan. À l’inverse du Canada qui se retrouve dans un contexte tendu avec la Chine depuis l’affaire Huawei, le gouvernement québécois accepte l’invitation des pays de l’AUKUS à participer à un exercice majeur sur l’île de Taiwan en octobre 2022. Le major Cédric Lafont et les membres de l’escadron A du 1er Régiment de cavalerie du Québec seront plongés dans une aventure à l’issue incertaine pouvant entraîner des conséquences extrêmement graves pour la sécurité mondiale.

Le roman qui contient 202 pages et plusieurs cartes en couleurs est publié en format de poche et est présentement en vente chez BouquinBec au prix de $15.00 (plus les taxes et frais postaux).

Pour le consulter et/ou le commander, on visite le site :

https://boutique.bouquinbec.ca/le-choc-des-deux-freres-dragons.html

Bonne lecture et merci d’en informer vos ami(e)s,

Richard Aubry

Membre fondateur et bâtisseur de l’Association du 12e RBC

Avertissement : « Ce roman n’est pas pour tout le monde. Il couvre de façon romancée la situation potentiellement explosive en mers de Chine ».

&

**** GILLET Philippe, brigadier-chef :*** *(26.02.2022)*

« Mon colonel,

Je tenais une nouvelle fois à vous féliciter très sincèrement pour votre dernier livre.

A peine votre livre ouvert, on est happé par l'histoire, comme à chaque fois : vous nous " embarquez " dans ce monde entre réalité et fiction. Il est bien difficile de se détacher de votre livre que j'ai lu en très peu de temps, puisque lorsque j'ai ouvert et refermé pour la première fois le livre, j'en étais à la page 139. Tous les ingrédients sont là pour nous tenir en haleine et comme à mon habitude, je suis toujours impatient de lire la page suivante… mais les aléas ont fait que j'ai du remettre la lecture au lendemain, jour où j'ai fini votre livre.

Le va-et-vient des personnages d'un camp à l'autre de ce duel et qui fait penser malheureusement à une réalité actuelle, est très bien détaillé, ficelé.

Je laisse le suspens de la fin inattendue aux lecteurs qui j'en suis sûr seront ravi de vous lire.

Espérons que ce récit ne devienne pas réalité !

En vous souhaitant une excellente journée.

Amicalement et respectueusement.

Philippe ».

**** THIERCELIN Jean-Jacques, monsieur :*** *(24.06.2022)*

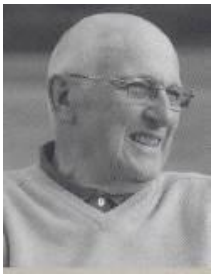

Nous fait part de la parution de son livre :

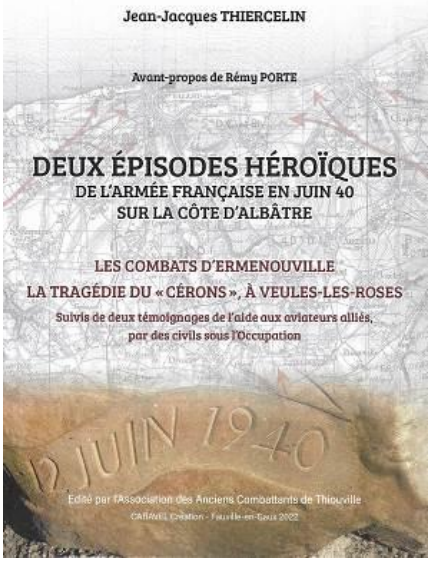

Jean-Jacques Thiercelin habitait Ermenouville sous l'Occupation. Ancien directeur des études du Conservatoire national des arts et métiers, il est officier de réserve d'artillerie (h), président honoraire de l'Association des Anciens Combattants de Thiouville et membre de la Commission Départementale des Antiquités et du Patrimoine de Seine-Maritime.

Le livre peut être acheté auprès de Monsieur le président de l'association des anciens combattants et soldats de France – Mairie - 136 Rue de l'Ecole – 76450 Thiouville.
Tél. : 02.35.27.62.27 ou courriel : mairie.thiouville@wanadoo.fr